

# INSTITUT QUORUM

Au cœur de l'opinion publique

NOS ÉLUS ONT DU TALENT

# PALMARÈS DES 100 ÉLUS À SUIVRE EN 2025

LE CERCLE  
DES ÉLUS LOCAUX 

# LE CERCLE DES ÉLUS LOCAUX

## FORMATIONS SUR-MESURE & SÉMINAIRES D'ÉLUS

Organisme de formation agréé pour les élus locaux

Le Cercle des Élus Locaux, c'est **un institut de formation agréé**, 100 % dédié aux élus et à leurs équipes. Nous proposons des formations pratiques, sur-mesure, adaptées à vos enjeux concrets. Nos séminaires d'élus renforcent la cohésion et les compétences de vos équipes, avec des intervenants experts de terrain – anciens élus, DGS, juristes ou spécialistes de l'action publique locale. **Toutes nos formations sont éligibles aux budgets de formation des collectivités.**



### NOS ATOUTS

- Formations 100 % personnalisées
- Séminaires d'élus sur vos territoires
- Prise en charge possible par vos budgets de formation
- Interventions partout en France, en présentiel ou à distance



### OBJECTIFS

- Vous former aux enjeux du mandat
- Renforcer la cohésion grâce à des séminaires sur-mesure
- Développer des compétences pratiques pour mieux agir sur le terrain



### FORMATIONS CLÉS

- Finances locales et fiscalité
- Urbanisme et aménagement du territoire
- Communication de crise
- Leadership et management d'équipe
- Transition écologique des territoires
- Séminaires de cohésion d'exécutifs

### LE CERCLE DES ÉLUS LOCAUX

2 rue Joseph Bara - Paris 6

Organisme de formation agréé pour les élus locaux

**Contact** [formation@cerclledeseluslocaux.fr](mailto:formation@cerclledeseluslocaux.fr)  
06 98 81 41 37

**Website** [cerclledeseluslocaux.fr](http://cerclledeseluslocaux.fr)

  
MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DGCL**  
Direction générale  
des collectivités locales

**LE CERCLE, C'EST AUSSI :**  
→ DES APÉRO-DÉBATS POUR PARTAGER EXPÉRIENCES ET BONNES PRATIQUES  
→ UNE COMMUNAUTÉ D'ÉLUS ENGAGÉS POUR ÉCHANGER LIBREMENT SUR LES DÉFIS DU QUOTIDIEN



# ÉLUS LOCAUX

( PALMARÈS )

1ÈRE ÉDITION - AVRIL 2025

## Qui façonne l'avenir de nos territoires ?

Le Palmarès des Élus Locaux à Suivre en 2025 vous plonge dans l'action et les choix qui façonnent l'avenir des collectivités. En réunissant des élus aux parcours variés, ce rapport met en avant ceux qui, au quotidien, affrontent les défis environnementaux, économiques et sociaux de notre époque avec des solutions concrètes et adaptées aux besoins de leur territoire.

Ces 100 élus sont reconnus pour leur capacité à mobiliser des ressources, fédérer les acteurs locaux, et conduire des projets qui font évoluer leurs collectivités. Qu'ils interviennent sur des questions d'aménagement, de transition écologique ou de développement économique, ils illustrent la diversité et la complexité du rôle d'élu local aujourd'hui. Ce rapport s'appuie sur des critères rigoureux pour présenter un panorama des actions en cours, des initiatives à suivre et des tendances qui redessinent le paysage local.

Plus qu'un simple classement, le Palmarès est un outil pour comprendre les évolutions et les stratégies adoptées par les élus locaux dans des contextes variés. Il révèle comment ces acteurs de terrain répondent aux enjeux spécifiques de leurs communautés et partagent des approches innovantes et inspirantes.

Découvrez les dynamiques qui transforment nos territoires à travers les actions et les orientations de ces élus. Une lecture indispensable pour qui veut saisir l'avenir des collectivités locales en 2025.

En partenariat avec :

LE CERCLE  
DES ÉLUS LOCAUX 

# PALMARÈS DES 100 ÉLUS À SUIVRE EN 2025



### Objectif et portée de l'étude :

Le Palmarès des Élus Locaux à Suivre en 2025 a été conçu pour identifier et mettre en valeur les élus locaux les plus influents et les plus innovants de l'année.

Ce rapport se concentre sur les profils capables de répondre aux défis de notre époque en alliant vision stratégique, capacité d'adaptation et engagement citoyen. L'objectif est de proposer un panorama représentatif de l'action locale en France, à travers les figures qui transforment concrètement leurs territoires.

### Critères de sélection

Afin de garantir l'objectivité et la pertinence des profils sélectionnés, nous avons établi des critères stricts d'évaluation. Chaque candidat a été analysé sur la base des éléments suivants :

1. **Influence institutionnelle** : la capacité de l'élu à dialoguer et à mobiliser les décideurs locaux, régionaux et nationaux, et à peser dans les orientations politiques.
2. **Impact sur les politiques locales** : les résultats concrets obtenus dans des domaines stratégiques tels que l'environnement, le développement économique, la transition numérique, et la cohésion sociale.
3. **Capacité d'anticipation** : l'aptitude à détecter et à se préparer aux tendances émergentes et aux défis futurs, en faisant preuve de proactivité face aux enjeux contemporains.
4. **Leadership** : la capacité de l'élu à inspirer et à fédérer des équipes, des partenaires et des citoyens autour de projets d'intérêt collectif.
5. **Engagement sociétal** : l'implication active dans des causes d'intérêt général, y compris la promotion de l'équité, de la diversité et de la transparence dans la gestion publique.
6. **Innovation** : la mise en œuvre de solutions créatives et l'intégration de technologies ou de méthodes nouvelles pour répondre aux besoins locaux de manière originale et efficace.

Ces critères permettent d'obtenir une vue équilibrée et objective de chaque personnalité retenue, en mettant l'accent sur la diversité des approches et des initiatives.

### Processus de recherche et collecte des données

**Pour assurer la fiabilité des informations, la collecte des données a été menée en plusieurs étapes :**

1. **Identification des sources** : une sélection de sources variées a été consultée, incluant des publications institutionnelles, des rapports publics, des entretiens d'experts, des articles de presse, des contributions académiques et des documents internes issus des collectivités.
2. **Entretiens et témoignages** : des entretiens semi-directifs ont été réalisés avec des acteurs des affaires publiques et des personnalités du secteur, afin de recueillir des perspectives directes et sectorielles. Ces discussions ont permis de nuancer et de valider les informations collectées.
3. **Analyse documentaire** : chaque information a été examinée avec soin, vérifiée par recoupement et consolidée par des outils d'analyse qualitative pour garantir l'exactitude des données.

### Construction des profils

Les informations rassemblées ont ensuite été organisées pour dresser des portraits complets et factuels des 100 élus retenus :

1. **Synthèse des informations** : les données ont été structurées autour des critères de sélection, afin de dégager les points saillants et de révéler les contributions de chaque élu.
2. **Rédaction des portraits** : chaque portrait a été rédigé de manière concise et factuelle, mettant en avant les réalisations marquantes, les stratégies d'influence et les perspectives de l'élu pour 2025. Les textes reflètent les spécificités de chaque parcours et le caractère unique de chaque engagement.
3. **Vérification des sources** : un processus rigoureux de vérification des sources a été appliqué, en croisant les informations recueillies avec des références fiables et multiples pour assurer la cohérence des données.

## MÉTHODOLOGIE

---

### Évaluation et classement

Pour classer ces profils de manière juste et impartiale, une grille d'évaluation détaillée a été utilisée :

1. Grille d'évaluation : chaque critère a été noté sur une échelle de 1 à 10, avec un poids spécifique attribué en fonction de son importance relative (par exemple, l'influence institutionnelle a été pondérée à 30 %).
2. Comité de sélection : un comité éditorial composé d'experts en affaires publiques, de journalistes spécialisés et de chercheurs a été constitué pour évaluer les profils, valider les scores et ajuster les classements. Cette étape a permis d'assurer une analyse diversifiée et impartiale.
3. Comparaison des candidats : les scores finaux ont été analysés pour établir le classement, en tenant compte des nuances et des spécificités propres à chaque élu. L'attention a été portée sur la diversité des parcours et des réalisations.

### Vers une lecture prospective des dynamiques locales

Le Palmarès des Élus Locaux à Suivre en 2025 se distingue par son ambition d'offrir plus qu'un simple panorama de parcours inspirants. En suivant une démarche méthodique, ce rapport dévoile les tendances émergentes et les approches novatrices des élus locaux.

C'est une ressource précieuse pour comprendre comment, à travers leurs choix et leurs actions, les élus répondent aux enjeux d'une société en transformation. En dressant ce portrait des talents de demain, nous espérons fournir une perspective éclairée sur l'évolution des collectivités locales, à la fois fidèle aux attentes de leurs citoyens et tournée vers un futur responsable.

### **Les élus locaux au cœur des transformations.**

Face aux grands bouleversements de notre temps, les élus locaux se trouvent aujourd'hui investis d'une responsabilité majeure. En première ligne des changements qui touchent la société dans son ensemble, ces acteurs locaux incarnent la gouvernance de proximité, celle qui réagit au plus près des réalités du terrain et traduit les grandes orientations en actions concrètes pour les citoyens. Le Palmarès des Élus Locaux à Suivre en 2025 s'attache à mettre en lumière ces figures singulières qui, chaque jour, réinventent la politique territoriale et bâtissent les fondations de la société de demain.

En 2025, les défis sont multiples et complexes. La transition écologique, par exemple, ne se limite plus à un engagement institutionnel, elle est devenue une urgence vitale. La relance économique, après des périodes de crises successives, doit se penser à l'échelle locale pour être efficace et inclusive. La cohésion sociale, mise à l'épreuve par les disparités économiques et le développement inégal des infrastructures, exige une attention particulière aux spécificités de chaque territoire. Dans ce contexte, le rôle des élus locaux prend une dimension inédite, mêlant gestion stratégique, anticipation des enjeux futurs, et capacité à mobiliser des forces diverses au service du bien commun.

### **Pourquoi un palmarès des élus locaux ?**

Le Palmarès des Élus Locaux à suivre en 2025 vise à offrir un regard neuf sur ces élus qui, bien que souvent méconnus au niveau national, jouent un rôle déterminant dans la construction d'un avenir durable et solidaire. Ces élus sont bien plus que des gestionnaires de proximité. Ils sont des architectes du lien social, des innovateurs dans l'âme, et des médiateurs entre les aspirations locales et les grands enjeux mondiaux. En mettant en avant leurs initiatives et leurs actions, ce rapport se veut un hommage à la diversité des approches et à l'engagement de ceux qui, souvent dans l'ombre, tissent les fondations d'une société résiliente.

Dans un monde globalisé où les décisions locales peuvent résonner à l'international, ce classement constitue un outil pour mieux comprendre les enjeux auxquels sont confrontées les collectivités. Il révèle comment certains élus réinventent les modèles de gouvernance, répondent aux besoins de leurs communautés et façonnent des solutions pour répondre aux défis contemporains. Les élus sélectionnés incarnent un ensemble de valeurs et de compétences nécessaires pour répondre à ces défis : influence institutionnelle, impact direct des actions menées, capacité à anticiper, leadership, engagement sociétal et innovation.

### **Une méthodologie rigoureuse au service de l'excellence**

Ce Palmarès ne se contente pas de valoriser les parcours, il s'appuie sur une méthodologie rigoureuse qui garantit une sélection impartiale et éclairée. Les élus retenus ont été choisis selon des critères précis, incluant leur influence dans les sphères publiques et institutionnelles, leur capacité à mobiliser les acteurs locaux, leur aptitude à anticiper les évolutions futures, ainsi que leur engagement à adopter des solutions innovantes pour répondre aux attentes de leurs concitoyens. L'objectif est de dessiner un portrait réaliste et complet des élus qui transforment, au quotidien, la gestion de leurs territoires.

Ce classement est également un reflet des tendances de fond qui traversent la société.

À travers des portraits détaillés et factuels, le Palmarès met en lumière des stratégies et des projets qui redéfinissent les contours de la politique locale et ouvrent la voie à une gestion publique résolument tournée vers l'avenir.

### **L'évolution de la gouvernance locale : entre innovation et responsabilité**

Les élus locaux d'aujourd'hui évoluent dans un environnement complexe, où les attentes des citoyens se font de plus en plus pressantes. La transparence, l'inclusivité et la durabilité sont désormais des impératifs incontournables dans la gestion des collectivités. Ce rapport met en exergue des initiatives innovantes qui illustrent comment les élus répondent à ces nouvelles exigences. Par exemple, de nombreux élus adoptent des solutions numériques pour faciliter l'accès aux services publics, mettent en œuvre des pratiques écologiques au sein de leurs administrations, et encouragent la participation citoyenne dans le processus décisionnel.

## INTRODUCTION :

---

Ces actions témoignent d'une volonté de bâtir une gouvernance locale plus en phase avec les défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Le Palmarès des Élus Locaux présente une lecture des choix et des orientations stratégiques qui, loin des projecteurs nationaux, façonnent les territoires et influencent directement la qualité de vie des citoyens. Cette approche permet d'observer comment les collectivités se transforment en laboratoires d'innovations sociales et économiques, où l'agilité et la réactivité sont des facteurs clés pour répondre aux défis globaux.

### **Une invitation à explorer les dynamiques locales**

Ce rapport est bien plus qu'une simple liste de profils inspirants ; il est une invitation à explorer les dynamiques en cours dans les territoires et à comprendre comment chaque initiative locale contribue à un projet collectif plus vaste. En présentant les parcours et les stratégies de ces élus, le Palmarès offre une perspective précieuse sur les tendances émergentes qui redessinent la carte des collectivités. Qu'il s'agisse de réhabilitation des centres-villes, de développement des énergies renouvelables, ou de soutien aux populations vulnérables, chaque profil met en lumière des solutions adaptées aux spécificités locales et applicables à d'autres territoires.

Les élus présentés dans ce rapport incarnent une nouvelle génération de leaders, qui placent la responsabilité sociale et environnementale au cœur de leurs actions. Ils font preuve de pragmatisme tout en s'ouvrant aux innovations technologiques et aux pratiques collaboratives. Leurs actions nous rappellent que les territoires, quels que soient leur taille et leur statut, peuvent devenir des leviers de transformation en faveur d'une société plus équitable et plus durable.

### **Une ressource pour les acteurs du changement**

Le Palmarès des Élus Locaux à suivre en 2025 constitue une ressource précieuse pour les décideurs, les citoyens et les acteurs engagés dans la transformation des collectivités. En soulignant les parcours et les initiatives les plus inspirantes, ce rapport permet de partager des pratiques exemplaires, de favoriser l'échange d'idées, et d'encourager la mise en place de politiques publiques adaptées aux réalités contemporaines. À travers cette sélection, l'Institut Quorum souhaite offrir aux lecteurs une vue d'ensemble sur les contributions des élus locaux, et inciter chacun à s'engager dans une démarche d'innovation et de progrès collectif.

En célébrant ces 100 élus d'exception, ce rapport met en lumière des exemples concrets de leadership et de résilience. Il témoigne de l'importance croissante des actions locales pour relever les grands défis de notre temps, et propose un cadre de réflexion pour ceux qui aspirent à une gouvernance plus ouverte, plus responsable et plus ambitieuse.



**Jean-Philippe Delbonnel**  
Fondateur de l'Institut Quorum  
Au cœur de l'opinion publique

Alors que notre époque est marquée par des bouleversements sans précédent – transition climatique, révolutions numériques, nouvelles attentes citoyennes – le rôle des élus locaux prend une dimension décisive. Ils incarnent un point de jonction entre les aspirations globales et les réalités locales, les idéaux collectifs et les solutions de terrain. Le palmarès des 100 Élus Locaux à Suivre en 2025 explore cette nouvelle gouvernance de proximité, où vision, pragmatisme et engagement s'unissent pour façonner un avenir résilient et inclusif.

Ce rapport dépasse le simple exercice d'un classement. Il est une analyse des dynamiques et des initiatives qui font des territoires les laboratoires de la société de demain. À travers une sélection fondée sur des critères rigoureux, ce palmarès met en lumière des figures de proue, des élus qui reconfigurent la gouvernance locale, construisent des passerelles entre les sphères publique et privée, et innovent face aux défis de notre époque. Ces élus, issus de milieux géographiques et politiques divers, partagent une caractéristique essentielle : ils conjuguent une compréhension aigüe des enjeux contemporains avec une profonde connaissance des besoins de leurs communautés.

Dans un monde confronté à des crises économiques, écologiques et sociales qui questionnent les structures traditionnelles, les élus locaux deviennent les porteurs d'un modèle alternatif de gouvernance. La proximité et la réactivité constituent pour eux des leviers majeurs permettant une gestion plus humaine et durable, apte à répondre aux aspirations d'équité et de transparence qui marquent notre époque. En donnant un visage et une voix à ces élus, le palmarès révèle non seulement des trajectoires inspirantes mais aussi les tendances de fond qui dessinent l'avenir des collectivités.

Chaque personnalité sélectionnée dans ce rapport illustre une approche unique de la gestion locale, mais toutes montrent une volonté commune de renouveler le cadre institutionnel en phase avec les transformations sociétales. Ces élus rappellent que la politique locale, bien que souvent loin des projecteurs, est un espace privilégié pour élaborer des réponses aux défis contemporains. Visionnaires et pragmatiques, stratèges et médiateurs, ils prouvent que les solutions de demain se construisent dès aujourd'hui, et que chaque territoire est une composante essentielle de la grande mosaïque nationale.

En vous offrant ce palmarès, nous espérons fournir des clés de lecture pour mieux comprendre ces transformations et anticiper les évolutions qui redéfiniront notre cadre collectif. En célébrant ces 100 parcours, l'Institut Quorum rend hommage aux porteurs d'une gouvernance renouvelée et invite à découvrir les figures qui, par leur engagement et leur détermination, sculptent les contours d'une société tournée vers un futur éclairé.

**Jean-Philippe Delbonnel**

**100  
TERRITOIRES  
À  
SUIVRE**

# Pourquoi le Cercle des élus locaux ?

Interview croisée Etienne LENGEREAU et Hugues ANSELIN, fondateurs du Cercle des élus locaux

**Q**uelle est l'histoire de votre rencontre ?

**Étienne Lengereau :** Nous nous sommes rencontrés en 2002 au sein du cabinet de Jean-Paul DELEVOYE, alors ministre de la fonction publique, de l'aménagement du territoire et de la réforme de l'État. C'était la France de Jacques CHIRAC, encore flamboyante et conquérante, qui résistait déjà à son déclin. Nous étions alors de jeunes et fringants conseillers techniques passionnés par la chose publique, au service d'une ambition qui a disparu des agendas ministériels, celle de l'aménagement du territoire

**Hugues Anselin :** Oui l'aménagement du territoire appartient désormais aux livres d'histoire, et la volonté de maintien des services publics en milieu rural n'est malheureusement plus une priorité. Le Premier ministre de l'époque s'appelaient Jean-Pierre RAFFARIN qui avait longtemps présidé la région Poitou-Charentes et la plupart des ministres de ce gouvernement étaient ou avaient été des élus locaux, parfaitement informés des enjeux de leurs territoires et des attentes de leurs concitoyens. Pendant ces deux années passionnantes dans ce ministère nous avons sillonné la France à la rencontre des élus locaux.

Qu'est ce qui a changé depuis cette époque ?

EL. Un quart de siècle plus tard, le personnel politique a radicalement changé. Fini le cumul des mandats nationaux et locaux. Députés et sénateurs ne sont plus à la tête de collectivités locales et paraissent chaque jour plus éloignés des réalités du terrain. Les postes ministériels et les cabinets sont en majorité occupés par des technocrates et des acteurs de la société civile ignorants des enjeux locaux et souvent eux-mêmes ignorés du grand public.

HA. Depuis les vingt dernières années, l'esprit de la décentralisation a reculé et les libertés locales ont été réduites, sous le double effet de la complexité administrative et des normes,

mais aussi de la réduction de leurs marges de manœuvres fiscales et budgétaires. En considérant les collectivités comme des variables d'ajustement et en leur transférant des compétences et des responsabilités croissantes, l'État a fragilisé les collectivités en les rendant dépendantes.

Qu'avez-vous fait après cette expérience ministérielle partagée ?

EL. Pendant ces vingt et quelques années, nous avons chacun cheminé séparément, sans nous perdre de vue.

Après avoir accompagné le développement de

l'intercommunalité à la tête de l'Assemblée des communautés de France puis avoir construit une vraie politique d'aménagement du territoire au sein de Groupe La Poste, je suis devenu maire de Montrouge dans les Hauts de Seine, aux portes de Paris.



Hugues ANSELIN

HA. De mon côté, j'ai approfondi mon expérience politique locale et nationale au sein de plusieurs cabinets ministériels, et me suis passionné pour les ressources humaines au sein des collectivités locales. Il y a 10 ans j'ai rejoint Philippe De Fursac avec lequel nous avons constitué l'un des tout premiers cabinets de recrutement des dirigeants locaux de notre pays.

**Comment vous est venue l'idée de créer le Cercle des élus locaux ?**

EL. Il y a trois ans, nous avons partagé le même constat : le Président de la République ne fait pas confiance aux corps intermédiaires, les élus locaux sont isolés, la décentralisation est en danger, il faut faire quelque chose ! C'est ainsi qu'est né le projet du Cercle des élus locaux : un club ouvert à tous, qui propose de parler sérieusement des sujets qui concernent les élus locaux sans se prendre au sérieux. Mais aussi un réseau d'experts capable de se mobiliser pour proposer des offres de formations adaptées aux attentes des décideurs locaux. Notre Cercle n'a évidemment pas vocation à concurrencer les nombreuses associations d'élus locaux qui font bien leur travail et défendent tel niveau de collectivité ou telle thématique locale.

HA. Notre Cercle constitue depuis deux ans un lieu de débat original et libre sur les sujets qui intéressent et concernent les élus locaux. Nous abordons tous les thèmes d'actualité et nous voulons nous concentrer sur les solutions concrètes qui permettent de réussir la mise en œuvre des politiques publiques locales. Nous accueillons tous les élus locaux mais aussi à tous ceux qui s'intéressent à leurs enjeux, notamment les entreprises privées. Le Cercle a vocation aussi à permettre aux élus locaux d'être accompagnés au cours de leur mandat à

travers des programmes et des sessions de formations « sur mesure ». Nous sommes capables de mobiliser des experts et des élus pour répondre à ces attentes de formations ou de séminaires utiles aux exécutifs locaux.



**Etienne LENGEREAU**

***“Les élus locaux sont en première ligne pour transformer le quotidien. Ce palmarès, c'est une reconnaissance de leur engagement, de leur capacité à agir concrètement, et un plaidoyer pour une décentralisation plus audacieuse, plus libre, plus efficace.”***

**Pourquoi ce palmarès des élus locaux ?**

EL. Notre Cercle est né de notre volonté de mettre en avant les élus locaux et de reconnaître le rôle essentiel qu'il tiennent dans notre pays. Ils sont en première ligne pour faciliter la vie quotidienne de nos concitoyens et permettre que nos services publics du quotidien fonctionnent et soient efficaces. Ils sont les premiers investisseurs publics et font tourner l'économie de notre pays et embellissant et en équipant leur territoire. Leur donner la parole pour présenter leurs projets et leurs solutions nous paraît utile et légitime. Leur enthousiasme et leur volonté de réussir leur mandat au service de leurs concitoyens est un signal positif dans le contexte national et international actuel.

HA. Ce palmarès 2025 des élus locaux est une première et c'est un vrai succès ! Tous les élus que nous avons sélectionné avec l'institut Quorum ont répondu présent et chacun avaient des réalisations à mettre en avant et des propositions à formuler. Nous militons au Cercle pour la décentralisation progresse et que l'on fasse davantage confiance aux élus locaux. Les propositions formulées par les uns et par les autres dans ce palmarès montrent qu'il y a une forte attente de considération de la part des élus locaux et la reconnaissance de leur capacité à trouver des solutions rapides aux problèmes de leurs concitoyens. Plus de liberté, moins de normes, des moyens pour agir et la reconnaissance de leur responsabilité. Les messages sont clairs, les élus locaux sont prêts et ce palmarès en est la meilleur illustration !



**LA CONFIANCE SE GAGNE  
SUR LE TERRAIN**

**15 MÉTIERS ET SERVICES - 140 AGENCES PARTOUT EN FRANCE**

En partenariat avec :

LE CERCLE  
DES ÉLUS LOCAUX 

# PALMARÈS DES 100 ÉLUS À SUIVRE EN 2025





PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© Ville de Carrières-sous-Poissy

# Interview de Eddie Ait

## Maire de Carrières-sous-Poissy Vice-président de Grand Paris Seine et Oise



### Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?

En forte croissance démographique (+22 % depuis 2020), Carrières-sous-Poissy est une ville attractive qui compte désormais 20 070 habitants et avec une population particulièrement jeune (plus de 40 % de moins de 25 ans).

Au début de notre mandature, aucun équipement dédié à la jeunesse n'existait. Nous avons donc créé la Maison de la Jeunesse et de la Réussite, un espace dédié aux 16-25 ans pour les accompagner vers l'autonomie. Elle regroupe le Point Information Jeunesse, une antenne de la Mission Locale, un espace multimédia, une cuisine partagée et un lieu de convivialité. Une équipe spécialisée y propose des conseils et organise des ateliers, formations et expositions tout au long de l'année.

Un dispositif d'aide à l'autonomie permet de soutenir les projets des jeunes (formation, emploi, mobilité, culture, engagement citoyen) en échange d'une mission éco-citoyenne. 212 jeunes en ont bénéficié depuis sa mise en place en 2021.

Labellisée « Cité de la Jeunesse » par l'État, cet équipement incarne l'engagement municipal en faveur des jeunes Carriérois.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Comme partout en France, le manque de médecins généralistes n'épargne pas Carrières-sous-Poissy. Sur la dernière décennie, leur nombre est passé de 1 à 3.

Aussi, depuis 2020, la municipalité fait de la lutte contre la désertification médicale l'une de ses priorités et a décidé la création d'un centre municipal de santé. Il était urgent d'agir, d'autant que la population ne cesse d'augmenter.

Cet équipement dans lequel la Ville va salarier elle-même les médecins et professions médicales sera idéal pour héberger la politique de santé et de prévention que nous souhaitons développer. Par ailleurs, la pratique du tiers payant permettra de proposer une médecine accessible à tous.

D'un coût total en investissement de 1,1 M€, cofinancé par l'Agence Régionale de Santé et la Région Île-de-France, le centre municipal de santé disposera d'une surface totale de 550 m<sup>2</sup>, avec 5 professionnels de santé à terme (médecine générale et sage-

femme), un pôle infirmier, un pôle support administratif, une salle de consultation dédiée aux spécialistes accueillis et une salle réservée aux réunions et ateliers de prévention et d'éducation à la santé.

Tous les territoires sont confrontés à une offre médicale privée insuffisante. Pour y remédier, les communes sont légitimes pour porter ce type d'initiatives. En complétant l'offre libérale et hospitalière, les centres municipaux de santé contribuent à l'amélioration du service public de santé.

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

L'urgence éthique, climatique, environnementale, sanitaire et sociale impose d'engager la France dans une transition agricole et alimentaire favorisant une consommation durable, saine, respectueuse de l'environnement, des animaux et des humains.

De nombreuses zoonoses trouvent en effet leurs origines dans des élevages de type intensif, à l'instar de celles liées à la grippe porcine et aux gripes aviaires.

Nommé au gouvernement, je porterai une loi ambitieuse mettant en œuvre un plan de sortie de l'élevage intensif.

Mettre fin à l'élevage intensif nécessite une approche progressive et structurée impliquant des réformes législatives, des incitations économiques et des changements de comportement chez les consommateurs.

Cette loi porterait interdiction progressive des pratiques les plus cruelles (cages, mutilations, engraissement forcé), la réduction des densités d'élevage, des obligations de plein air pour un pourcentage croissant des élevages, un encadrement strict des antibiotiques pour limiter l'antibiorésistance et améliorer la santé publique, un renforcement des contrôles et sanctions pour lutter contre les abus et les fraudes.

Elle s'accompagnerait d'un moratoire des nouvelles constructions et des extensions de bâtiments existants destinés à élever des animaux sans accès au plein air, d'un soutien au développement de la végétalisation de l'alimentation dans la restauration collective et d'un accompagnement des filières dans cette transition par des aides à la reconversion vers des systèmes moins intensifs et vers des productions alternatives.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

©MAT BEAUDET

# Interview de Rodolphe Amailland

## Maire de Vertou



### Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

À Vertou, le Projet des Accueils a profondément transformé la relation entre la municipalité et ses habitants. Cette initiative ambitieuse visait à repenser entièrement l'accueil au sein de l'Hôtel de Ville, tant sur le plan architectural qu'organisationnel.

L'objectif principal était de créer un espace chaleureux et fonctionnel, facilitant les démarches administratives pour tous. Pour ce faire, la Ville a adopté une démarche de co construction inédite, impliquant plus de 300 usagers, 200 agents et 35 élus à travers une trentaine d'ateliers créatifs. Cette collaboration étroite a permis de concevoir un accueil sur mesure, reflétant les besoins et attentes de la communauté vertavienne.

Le nouvel espace, inauguré en novembre 2020, se distingue par son design moderne inspiré du patrimoine viticole local. Les aménagements intérieurs offrent des espaces conviviaux, favorisant une interaction plus humaine entre les agents et les usagers. Parallèlement, une attention particulière a été portée à la formation des agents d'accueil. Ces derniers ont été formés à la polycompétence et à l'accueil dynamique, leur permettant de gérer une variété de demandes avec efficacité et empathie. Cette approche valorise leur rôle et renforce la qualité du service public.

Cette transformation a été largement reconnue, positionnant Vertou comme un modèle en matière d'innovation dans les services publics.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Vertou se distingue par plusieurs initiatives novatrices, parmi lesquelles "Agricultivons !" et le "Vertibus", deux projets susceptibles d'inspirer d'autres collectivités.

"Agricultivons !"

Lancé en 2019, "Agricultivons !" est un plan d'action partenarial visant à valoriser le patrimoine agricole et viticole de Vertou. Ce programme évolutif, composé de 36 actions, s'étend sur plusieurs années et repose sur une collaboration étroite entre agriculteurs, acteurs économiques, institutions, établissements scolaires et associations locales. Parmi ses objectifs principaux figurent la pérennisation de l'activité agricole, la sensibilisation du public aux enjeux d'une agriculture durable et le développement de circuits courts pour une alimentation saine et locale. Cette démarche intégrée renforce le tissu économique local tout en promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement.

*« En tant que Maire, je me suis toujours engagé en faveur d'une action publique innovante, centrée sur les besoins réels des habitants et adaptable en fonction des territoires. »*

Le "Vertibus" Conçu pour répondre aux besoins spécifiques des seniors, le "Vertibus" est un service de transport à la demande qui facilite leurs déplacements vers le centre-ville et les services essentiels. Ce minibus, fonctionnant sur réservation et conduit par des citoyens bénévoles, offre une solution de mobilité adaptée, réduisant l'isolement des personnes âgées et leur permettant de conserver une autonomie précieuse.

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

En tant que Maire, je me suis toujours engagé en faveur d'une action publique innovante, centrée sur les besoins réels des habitants et adaptable en fonction des territoires. Alors, si l'opportunité se présentait de rejoindre le gouvernement, une réforme prioritaire serait de « rendre le pouvoir aux maires » ! Plus précisément, il faudrait, de toute urgence, simplifier les procédures administratives pour les collectivités locales. Actuellement, les communes sont entravées par une complexité réglementaire qui ralentit la mise en œuvre des projets. Comme le propose l'Association des Maires de France, dans laquelle je suis très impliqué, il serait judicieux de :

- Alléger les normes et les procédures, en éliminant les redondances et en adaptant les exigences aux réalités locales.
- Accroître l'autonomie financière des communes, en leur permettant de disposer de ressources propres suffisantes pour mener à bien leurs projets.
- Renforcer la confiance envers les élus locaux, en leur offrant une plus grande marge de manœuvre pour innover et répondre efficacement aux besoins de leurs administrés.

Cette réforme viserait à libérer les énergies locales, favoriser l'initiative et renforcer la proximité entre les citoyens et leurs représentants.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© Mairie de Biarritz

# Interview de Maïder Arosteguy

## Maire de Biarritz



### Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

Je pense qu'il s'agit de la création du service « Allo Madame le Maire », service de proximité qui au travers d'un numéro de téléphone, d'un mail et d'un accueil physique permet de recevoir les demandes des administrés concernant des problèmes techniques (lampadaire cassé, trou dans le trottoir, une haie qui dépasse ou une interrogation quelconque). En 48 heures, avec un véhicule identifié, une personne dédiée de ce service se rend sur place et ensuite nous donnons une réponse sous 48 heures à l'administré de ce qui pourra être fait ou un délai dans lequel les travaux pourraient être réalisés. C'était dans la lignée des actions de proximité que je m'étais engagée à réaliser avec les biarrots en 2020.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Biarritz est particulièrement active en matière de politique culturelle. Toute l'année, ce sont ainsi 6 festivals (FIPADOC, Festival du Film Nouvelles Vagues, Biarritz Piano Festival, le Temps d'Aimer la Danse, Festival Biarritz Amérique Latine, et l'Invitation aux voyages) qui animent le territoire, enrichissent les esprits et rassemblent. Nous avons ainsi créé en janvier 2023 un Club des Festivals avec pour objectifs de renforcer les liens entre eux, d'échanger sur leurs expériences, d'améliorer leurs outils respectifs et de développer la mutualisation entre eux et sur le territoire, d'initier des mécénats privés nouveaux.

### Demain, vous êtes nommée au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Si demain j'étais nommée au Gouvernement, je travaillerais sur la question du logement qui est un grand dossier qui concerne le quotidien des habitants et qui n'a pas été suffisamment pris en compte au début du mandat en tout cas par le Gouvernement qui aujourd'hui s'y attaque.

Je mettrais tout en œuvre avec les parlementaires pour proposer une réforme de la loi SRU qui, si elle a été vertueuse lorsqu'elle a été créée il y a plus d'une vingtaine d'années, c'est aujourd'hui une loi qui n'aide pas à créer du logement social.

Elle est en effet trop théorique et ne tient pas compte des contraintes de nos territoires, comme celui de ma Ville (SPR, loi littoral, courbe aéroport, ...)

Sur les zones tendues, comme les nôtres, cette loi doit être aménagée : demander aux collectivités de faire de la veille foncière tout en maintenant des pénalités financières considérables (2,5 millions d'euros à Biarritz tous les ans) n'est pas tenable.

Il convient également de limiter les recours qui, s'ils ont un fondement légitime, sont souvent la manifestation des égoïsmes au détriment de l'intérêt général. Il est donc impératif de prévoir des sanctions face aux procédures abusives.

Cette réforme de la loi SRU est essentielle pour donner aux collectivités de l'oxygène et doit être couplée avec des mesures fiscales concernant les propriétaires qui louent leur logement notamment à l'année : il est en effet indispensable de leur octroyer une défiscalisation sur une période de 5 ans pour les inciter positivement à une remise sur le marché locatif à l'année.

A Biarritz par exemple, nous avons des propriétaires qui préfèrent louer en résidence saisonnière car c'est beaucoup plus rentable et peu fiscalisé.

Cette incitation fiscale de 5 ans permettrait d'accroître les offres de location à l'année et devrait être couplée avec un assouplissement des conditions d'expulsion des locataires qui ne payent pas. C'est en effet une grosse difficulté que nous remontent les propriétaires qui se sont trouvés confrontés à des locataires mauvais payeurs ou qui détruisent les logements.

Dans ma ville, ces propriétaires sont souvent des personnes peu aisées, qui ont hérité d'un bien de famille et recherchent des petits compléments de retraite. Ils peuvent alors se trouver dans de grandes difficultés financières, ce qui n'est pas acceptable.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

©Sophie PAMART

# Interview de Gil Avérous

## Maire et Président de Châteauroux Métropole



### Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

Incontestablement, la construction du centre aquatique Balsan'éó. En centre-ville, et après l'installation de l'Éco campus et la rénovation de la Cité du numérique, Balsan, un quartier en pleine requalification, se prêtait idéalement à l'implantation de cet équipement attendu depuis de nombreuses années par les habitants.

Le centre aquatique se veut multifonctions avec une approche à la fois sportive, ludique, éducative et de bien-être. Que ce soit avec les bassins de compétition, d'apprentissage, extérieur ou les espaces de balnéo Bleu horizon, Balsan'éó s'adresse à toute la famille. Il répond à une vraie demande des habitants.

Depuis son ouverture en juin 2021, la fréquentation ne cesse d'augmenter chaque année avec 230 000 visiteurs en 2024. Le centre aquatique offre un accès facilité à la natation tant au grand public qu'aux scolaires. Balsan'éó s'affiche comme un véritable fleuron de l'attractivité de l'Agglomération de Châteauroux.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Depuis notre élection en 2014, nous avons fait de la requalification des friches industrielles notre cheval de bataille. Ces espaces à l'abandon depuis plusieurs années représentent des opportunités de renouvellement urbain ou de renaturation. C'est le cas de la Cité du numérique, appelée également Bâtiment de l'horloge des usines Balsan, qui après une importante rénovation fonctionne autour d'une pépinière d'entreprises et d'un partenariat entre les secteurs privé et public avec le Village by CA (Crédit Agricole).

Cette ruche d'entreprises innovantes est aussi hôte de nombreux événements (ateliers RH, salons des métiers, conférences sur le monde de l'entreprise, etc.) tout au long de l'année. Avec sa place du village et son auditorium de 400 places, la Cité du numérique se veut le parfait exemple de la réussite de la reconversion d'un bâtiment historique incarnant l'avenir.

*« Le centre aquatique Balsan'éó s'affiche comme un véritable fleuron de l'attractivité de l'Agglomération de Châteauroux. »*

### Demain, vous êtes nommée au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Le renforcement des pouvoirs du préfet afin que l'État soit incarné pleinement localement. Une décision qui permettrait également que les politiques publiques nationales puissent être adaptées aux réalités des territoires. Le préfet qui, rappelons-le, est le représentant du gouvernement et des politiques qui en découlent, dans le département se doit d'avoir les pleins pouvoirs. Il doit ainsi être le patron de toutes les administrations en local, ce qui est encore très loin d'être le cas aujourd'hui. Un frein qui, sur de nombreux sujets au quotidien (Éducation nationale, environnement, patrimoine des bâtiments de France), est une difficulté pour les élus locaux, et notamment les maires de petites communes.

C'est aussi dans ce sens que le couple maire-préfet doit être renforcé. Nous l'avons constaté notamment lors de la période de la crise sanitaire en 2020, ce binôme a été essentiel face à cette situation inédite. La complémentarité de ce duo, saluée à l'époque par le gouvernement en place, a fait ses preuves et se doit d'être, elle aussi, accentuée.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

© Mairie de Châtillon

# Interview de **Nadège Azzaz**

Maire de Châtillon

Conseillère régionale d'Ile-de-France

Vice-présidente aux sports de la Vallée-Sud-Grand-Paris



**Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?**

La sécurité et la tranquillité publique sont des sujets du quotidien essentiels. Je me suis donc aussitôt employée à déployer une véritable police municipale de proximité. Je voulais une police qui soit visible et qui possède un lien étroit avec la population. Nos policiers municipaux ont une connaissance particulièrement fine du territoire sur lequel ils évoluent. Nous avons procédé à de multiples recrutements pour renforcer leur présence qui peut s'appuyer sur des équipements modernes et performants, comme notre réseau de vidéosurveillance également étendu. Il s'agit là de l'une des actions engagées par la Municipalité dont les résultats sont les plus probants et appréciés de notre population. Les échanges entre la Police Municipale et les habitants sont aussi nombreux qu'apaisés. Je pourrais illustrer cette volonté d'action par la lutte que nous menons au niveau de notre pôle intermodal de transport contre la vente de cigarettes de contrebande. Dès notre installation, nous avons ouvert une annexe de la Police municipale sur ce site afin d'assurer désormais une présence quotidienne et prévenir ces agissements dont l'ampleur a pu être considérablement réduite. Cette proximité a aussi été payante très récemment suite à la large diffusion d'un courrier frauduleux émanant du principal fournisseur d'énergie et demandant aux usagers châtilonnais de renseigner leurs coordonnées bancaires. La Police municipale a aussitôt réalisé un porte-à-porte et diffusé un document afin d'appeler la population à la plus grande vigilance. Leur réactivité et ce travail de terrain a permis de prévenir toute escroquerie.

**Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?**

Nous avons fait le choix d'un accompagnement particulièrement étroit de nos élèves au sein de nos écoles. Celui-ci s'illustre notamment à travers la distribution en début d'année d'un kit de rentrée scolaire comprenant diverses fournitures essentielles. Il permet ainsi à chaque élève châtilonnais de pouvoir disposer des mêmes outils. En cette période de crise, c'est un recours précieux pour nombre de familles. Dans le même cadre, nous fournissons gra-

**« Je plaiderai pour que l'on redonne de l'autonomie financière aux collectivités territoriales. »**

tuitement le goûter des élèves dans toutes nos écoles. Nous avons en effet également constaté que nombre d'enfants n'en disposaient pas et ce, souvent du fait des difficultés financières rencontrées par leur famille. L'école publique est le lieu où les différences doivent s'effacer pour que chaque enfant puisse pleinement s'épanouir dans son apprentissage. Par ces actions, nous souhaitons que l'égalité républicaine y prenne tout son sens.

**Demain, vous êtes nommée au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?**

Je plaiderai pour que l'on redonne de l'autonomie financière aux collectivités territoriales. Plus on avance dans la décentralisation, plus nos leviers financiers d'action s'amenuisent. C'est assez paradoxal. L'État veut donner plus d'indépendance aux collectivités territoriales, qui de plus en plus souvent sont amenées à pallier ses insuffisances et son désengagement, et dans le même temps celui-ci les place sous une tutelle financière croissante. L'image parfois véhiculée d'un élu local qui aurait une gestion dispendieuse et qui ne pourrait pas assumer une trop grande indépendance financière est parfaitement erronée. A la différence de l'État, nous sommes tenus de voter des budgets en équilibre depuis plus de 40 ans. Nous représentons en outre aujourd'hui la grande majorité des investissements publics réalisés en France. Nos collectivités sont aujourd'hui devenues trop dépendantes du bon vouloir de l'État alors qu'elles jouent, et au premier desquelles nos communes, un rôle de proximité tout à fait primordial dans notre équilibre démocratique. Cette incertitude budgétaire est un frein à notre capacité d'action et de projection.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

@Mairie de Niort

# Interview de Jérôme Baloge

Maire de Niort

**Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?**

Incontestablement, la gratuité des transports collectifs, adossée au développement d'une offre de vélos en abonnement et en libre-service, a changé la mobilité au sein de la ville et de l'agglomération. Cela s'est traduit par une fréquentation doublée sur le réseau urbain. Pour les niortais, c'est une mobilité renouvelée car en libre-accès. Actuellement, l'ensemble de la flotte de bus est en cours de décarbonation.

**Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?**

Niort a fait très tôt le pari de la renaturation de ses espaces publics dès 2014 et avant même les engagements du gouvernement avec les fonds verts. La place de la Brèche qui a vu son parc de stationnement passé en sous-sol pour devenir un parc végétalisé de plusieurs hectares, a fait l'objet d'un audit dès 2015 avec la fédération des professionnels du paysage VAL'HOR afin d'objectiver l'importance de l'adaptation au changement climatique montrant l'impact favorable de près de - 6° en période de chaleur estivale. Cette étude a fait l'objet de nombreuses publications permettant d'inscrire la renaturation comme sujet efficace de transition écologique.

Depuis, Niort a développé un urbanisme transformant ses espaces publics, permettant aussi la perméabilité du sol et la collecte d'eau pluviale en citerne enterrée pour la restituer l'été. Cette renaturation accompagne positivement les efforts de transition en changeant le regard sur la ville. La ville s'est en quelque sorte « empaysagée ».



*« Nous vivons une crise du logement majeure. Il est temps de faire confiance aux élus locaux en allant au bout d'une vraie décentralisation de la politique du logement. »*

**Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?**

Nous vivons une crise du logement majeure. Il est temps de faire confiance aux élus locaux en allant au bout d'une vraie décentralisation de la politique du logement. Comme vice-président à l'habitat d'Intercommunalités de France, je porte l'idée d'autorité organisatrice de l'habitat (AOH), comme cela a été fait avec succès pour les mobilités (AOM). L'idée est de faire des maires et des intercommunalités, les fers de lance de l'aménagement de leur territoire autour d'objectifs partagés, territorialisés et permettant d'apprécier les zonages, d'unifier les multiples guichets et facilitant, par les moyens des puissances publiques existants, et la gestion en propre des aides, la mutation des fonciers dégradés.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

© Mairie de Rochefort

# Hervé Blanché

## Maire de Rochefort

### Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

A dire vrai, j'oscille entre la refonte de notre politique de stationnement afin de permettre à tous de trouver la juste place de son automobile dans la ville et notamment au profit de nos résidents, et la reconquête patiente et déterminée de nos friches urbaines.

Cependant, je dirais le stationnement parce que c'est à partir de cette action que nous avons retravaillé dans sa globalité nos modes de déplacement en ville, avec un apaisement de nos voies cyclables, le renforcement de nos transports en commun et l'amélioration du confort des piétons, tout en préservant la place de la voiture dans la ville.

Nous avons travaillé une logique de coexistence apaisée, là où d'autres on choisit le bannissement pur et simple de la voiture.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Qu'il faut se battre pour son patrimoine, qu'il faut le réhabiliter dans une logique d'innovation. A Rochefort nous n'avons pas rasé, nous avons repensé de l'intérieur, nous avons gardé les murs tout en redéfinissant nos usages : maison Pierre LOTI, Corderie Royale, Ancienne Gendarmerie Maritime, l'ancien Centre de Gérontologie entre autres.

Je pense également à notre ancien hôpital civil. Compte-tenu des réglementations en vigueur, il nous est à présent impossible de bâtir sur le site initial un immeuble d'importance similaire. C'est pourquoi nous avons tout mis en œuvre pour conserver l'existant tout en redéfinissant ses usages, et ainsi répondre à la loi limitant l'étalement urbain dans une ville comme Rochefort où la demande de logements reste dynamique.



*« Je lancerai un choc de simplification en matière d'autorisation de chantier afin d'en finir avec les procédures à rallonge qui ralentissent les réalisations sur nos communes. »*

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Je lancerai un choc de simplification en matière d'autorisation de chantier afin d'en finir avec les procédures à rallonge qui ralentissent les réalisations sur nos communes. De plus, j'assortirai cette décision d'une réforme afin de limiter l'accès au recours des tiers dans le cadre de projets immobiliers. Il est urgent de fluidifier la réglementation inhérente aux règles d'urbanisme.

En matière de tranquillité publique je renforce les pouvoirs du Maire afin de faciliter l'expulsion des fauteurs de trouble, notamment en matière de mendicité. Il est anormal de devoir attendre un « drame » avant de pouvoir agir concrètement et légalement.

Je modifierai les lois relatives à l'accueil des gens du voyage, afin de pouvoir plus facilement recourir à la force publique dans le cadre de campement sauvage sur le domaine public. Il est devenu de plus en plus difficile d'agir rapidement dans grand nombre de situation ce qui entraîne un sentiment d'injustice auprès des populations voisines de ces installations illégales.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© Mairie de Villeneuve-les-Avignon

# Interview de Pascale Bories

Maire de Villeneuve-les-Avignon  
Conseillère départementale du Gard



## Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

Le quotidien des administrés passe essentiellement par leurs déplacements. Le subventionnement d'acquisition de vélos électriques et la création des pistes cyclables sécurisées parallèles à des voies de forte circulation ont permis aux habitants de se saisir véritablement de l'évolution des mobilités sur le territoire.

L'enjeu de la mobilité locale a été pour mon équipe de penser mode doux sans pénaliser une partie de la population qui reste dépendante de leur véhicule, que ce soit par exemple les artisans ou les personnes à mobilité réduite.

Cela a été un véritable succès. Les parents n'ont jamais été aussi nombreux pour emmener leurs enfants en vélo à l'école. Nos pistes sont énormément utilisées le weekend par des randonneurs pédestres et cyclistes.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Mon passage au sénat sur les questions énergétiques m'a convaincue de la nécessité d'innover pour une moindre dépendance aux énergies fossiles.

En partenariat avec EDF nous avons acquis 8 bornes expérimentales bidirectionnelles Vehicle-to-Grid (V2G) avec autant de véhicules utilitaires électriques pour nos services techniques. Cette technique, récompensée par un prix argent Territoria, permet bien sûr de recharger les véhicules électriques mais surtout d'utiliser les batteries comme zones de stockage d'énergie permettant de restituer cette dernière dans le réseau aux heures de pointe.

*« Faire le choix du vélo, c'est offrir aux familles une mobilité plus douce sans opposer les usages. Nos pistes sont devenues des lieux de vie partagés, du trajet scolaire à la balade du dimanche. »*

Nous regroupons également tous nos bâtiments municipaux en autoconsommation collective pour permettre à ceux situés en plein secteur sauvegardé (pas de photovoltaïque possible) de bénéficier de la production des panneaux photovoltaïques posés sur nos bâtiments situés hors centre historique.

## Demain, vous êtes nommée au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

En priorité je lancerai la réforme de la simplification de l'administration et donnerai aux élus plus de pouvoir de décision. Je désignerai un sous-préfet dans chaque département en charge d'accompagner vraiment les porteurs de projets privés ou publics et de débloquer rapidement toutes les lourdeurs administratives souvent issues de leurs propres services.

Je donnerai plus de pouvoirs aux élus, en réformant certaines lois pensées de manière totalement jacobine, leur permettant d'intervenir plus efficacement dans les problématiques d'incivilité, de sécurité et surtout dans l'aménagement du territoire.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

© Anne-Laure DELHAY

# Interview de Quentin Briere

## Maire de Saint-Dizier



### Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

La politique événementielle et d'animation à Saint-Dizier et dans notre agglomération a profondément transformé le quotidien de nos habitants. Nous avons fait le choix d'une offre culturelle et festive ambitieuse, visant à animer la ville, renforcer son attractivité, dynamiser son économie et créer des liens entre générations et quartiers.

Plusieurs événements phares rythment désormais l'année : • La saison culturelle, avec une programmation variée pour tous les publics. • Les animations de Noël et estivales, telles que Musical'Été, attirant chaque année 75 000 visiteurs, ou l'Aristide, la plus grande terrasse de France. • Les Foires de Pâques et Sainte-Catherine, ancrées dans l'histoire locale, qui continuent d'attirer un public fidèle. • La piétonisation de la rue de la Victoire et la multiplication des terrasses, revitalisant le centre-ville. • Des événements sportifs et populaires qui fédèrent autour des valeurs de dépassement et de solidarité.

Pour la communauté d'agglomération, la Guinguette mobile, lancée il y a deux ans, sillonne les villages pour créer de la convivialité et dynamiser les territoires ruraux.

Cette stratégie de dynamisation fait de Saint-Dizier un territoire où il fait bon vivre, entreprendre et se retrouver.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

« La beauté sauvera le monde », disait Dostoïevski. À Saint-Dizier, nous croyons que l'esthétique d'une ville, son patrimoine, ses espaces publics et sa capacité à inspirer ses habitants sont essentiels à son dynamisme.

C'est pourquoi en 2021, Saint-Dizier a lancé l'initiative La Beauté sauvera le monde, un projet de démocratisation culturelle qui transforme l'espace public en une galerie d'art accessible à tous, en utilisant les panneaux publicitaires et les espaces publics.

L'objectif est d'élever les regards et d'inspirer émerveillement et réflexion. Cette opération permet de diffuser la culture dans l'espace public, un lieu partagé par tous, même ceux qui en sont les plus éloignés.

Les œuvres exposées sont des chefs-d'œuvre issus des grands musées nationaux, choisis pour leur valeur culturelle et universelle. Elles abordent des thèmes ludiques, lumineux et positifs, offrant un moment d'évasion et de contemplation. L'opération dure trois semaines pour créer un véritable impact dans la commune.

Depuis 2022, ce projet est réalisé en partenariat avec la Rmn – Grand Palais et, depuis 2024, avec Villes de France. En novembre dernier, il a été lancé dans 32 villes et nous prévoyons de l'étendre à 100 villes pour l'édition 2025.

Une ville belle et harmonieuse est un lieu où il fait bon vivre, où l'on veut rester et où l'on attire. Ce modèle mérite d'être reproduit : investir dans la beauté, c'est investir dans l'avenir.

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Pour faciliter le renforcement de la dynamique des territoires, nous travaillons fortement la question du changement de méthode pour favoriser le développement de tous les territoires, grâce à l'expérimentation d'alliances entre des grands groupes (publics ou privés) et les territoires dits périphériques, afin de trouver des solutions nouvelles à des problèmes récurrents (logement, santé, culture, éducation, tourisme, emploi, etc.) ; solutions dont le succès ne doit dépendre ni d'un changement législatif ou réglementaire (prend trop de temps et peu réaliste) ni d'apport de financements publics exceptionnels (les caisses sont vides).

Si je devais exercer une responsabilité nationale, je ferais donc en sorte de faciliter la création de ces modèles innovants, duplicables et autonomes, pour que chaque territoire puisse trouver en lui-même les ressources de son développement, sans dépendre uniquement des décisions venues d'en haut.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© Scaviner Photos pour  
la Ville d'Allauch

# Interview de Lionel de Cala

## Maire d'Allauch Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône



### Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

L'année 2024 a été marquée par l'aboutissement de plusieurs grands projets au sein de la commune. Nous avons restauré l'Hôtel de Ville, qui a rouvert en juin dernier, ce qui permet de célébrer de nouveau les mariages au cœur du centre historique de la commune. Depuis le mois de septembre, nos 120 sapeurs-pompiers disposent aussi d'une toute nouvelle caserne ultra-moderne de 1400m2, financée intégralement par le Département des Bouches-du-Rhône.

Nous avons également ouvert au public un nouveau pôle culturel au sein de l'ancienne Usine électrique de la commune. C'est ce projet que je retiens tant il connaît, depuis le 20 octobre 2024, un succès de fréquentation avec plus de 50 000 visiteurs en moins de 5 mois. Élément remarquable du patrimoine communal, ce site unique situé à l'entrée de notre cœur de commune a été entièrement restauré au terme de 36 mois de travaux. Il comprend une grande bibliothèque (+ de 800 m2), entièrement gratuite pour les habitants de la commune, ainsi qu'une galerie d'exposition, la Maison du Tourisme et un nouvel espace de coworking. Le site sera complété d'ici 2 à 3 ans par l'ouverture du futur musée Marcel-Pagnol. Véritable vitrine culturelle, ce pôle constitue un élément clé d'attractivité et de revitalisation de notre centre historique situé sur les hauteurs de Marseille.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Dès juillet 2021, j'ai lancé avec mon équipe un plan de végétalisation des cours d'école de la commune. Le premier projet a abouti en février 2024 au sein du groupe scolaire de Pié d'Autry qui avait été désigné « site pilote ». Un espace initialement bétonné, d'une superficie de 1 000 m2 environ, a fait l'objet pendant plusieurs mois de travaux importants dans l'objectif d'améliorer le bien-être des enfants dans la cour et de les sensibiliser aux enjeux environnementaux. Les enfants ont eux-mêmes imaginé et arbitré ce projet lors d'ateliers pédagogiques.

Des végétaux et arbres adaptés au climat méditerranéen ont été plantés autour d'espaces ludiques et pédagogiques : buttes de jeux végétalisées avec jeux intégrés, un amphithéâtre de rondins de bois pour faire classe à l'extérieur, des tableaux de dessins et d'expression, la mise en place de tunnels et tipis tressés avec des rameaux de saule vivants, 17 mètres de bancs en bois recyclé....

Toutes les écoles d'Allauch bénéficieront d'une cour végétalisée d'ici trois ans. En conduisant de tels projets, nous tenons à réaffirmer notre ambition de figurer parmi les premières communes éco-responsables de Provence.

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Il y aurait tant de réformes à mener ! Mais la protection du cadre de vie des Allaudiens étant ma priorité, c'est la loi SRU qui mériterait certainement d'être profondément remaniée en priorité.

Nous ne pouvons pas subir indéfiniment cette loi inapplicable sans réagir. A l'échelle de ma commune de 22 000 habitants, se mettre en conformité avec le seuil de 25% de logements sociaux reviendrait à construire brutalement plus de 1800 nouveaux logements. Ce n'est ni faisable ni souhaitable. Nous ne pouvons accepter une loi appliquée de façon aveugle, qui ne prend en compte ni nos réalités locales, ni les contraintes de nos territoires. A Allauch comme ailleurs, la préservation de notre cadre de vie et de notre environnement passe par une maîtrise totale de l'aménagement urbanistique et par la maîtrise des attributions de logements, à accorder prioritairement aux Allaudiens.

Je ne suis évidemment pas opposé à la construction de logements sociaux, mais nous pourrions notamment imaginer que le contingent de logements sociaux fixé à 25 % soit comptabilisé à l'échelle de la Métropole (et non commune par commune) ou privilégier la rénovation d'habitats anciens plutôt que de construire sur des zones naturelles à proximité de nos si chères collines.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

@MaëlGonnet



# Interview de Maël de Calan

Président du Conseil départemental du Finistère

## Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?

La réforme de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), qui concerne près de 80 000 Finistérien.

En début de mandat en 2021, notre MDPH était la plus dysfonctionnelle de France, tant sur le plan des délais de traitement des dossiers que de la qualité de l'accueil. Trois ans plus tard, elle est la 11ème la plus performante du pays. C'est l'un des engagements que nous avons pris dans le cadre du plan départemental pour le handicap. Notre méthode a reposé sur l'analyse des meilleures pratiques en cours dans d'autres Départements, l'établissement d'objectifs chiffrés, la construction d'un plan d'action suivi à haut niveau... Au final, avec assez peu d'argent supplémentaire et beaucoup de travail, nous avons complètement changé de braquet. Les agents de la MDPH en retirent une grande fierté.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Le Finistère et la Bretagne se distinguent par la capacité des acteurs à se réunir autour de projets communs et à « chasser en meute » au-delà des divergences d'opinion ou d'intérêt.

Cette tradition est liée à notre histoire (après la deuxième guerre mondiale, la Bretagne était l'une des régions les plus pauvres de France), à notre géographie péninsulaire, à notre forte identité.

Elle remonte à loin : déjà en 1950, des responsables politiques de droite et de gauche, unis avec les principaux chefs d'entreprise et syndicats bretons créaient le CELIB (Comité d'étude et de liaison des

*« Je donne aux préfets de région et de département l'autorité sur tous les services déconcentrés de l'État »*

intérêts bretons). C'est le CELIB qui a porté le développement de la Bretagne pendant de nombreuses années, en particulier sur le plan des grandes infrastructures (routes, train, université...) qui se décident à Paris. L'esprit du CELIB est encore régulièrement évoqué, il a une réelle empreinte dans la société politique bretonne.

## Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Je donne aux préfets de région et de département l'autorité sur tous les services déconcentrés de l'État (éducation nationale, ARS ...) pour en faire les vrais managers de proximité de l'État. C'est une réforme qui permettrait de concilier un cadre de pensée national, avec une capacité de réforme et de modernisation des services publics qui est très difficile à impulser depuis Paris.

Et j'accompagne ce premier mouvement d'une nouvelle vague de décentralisation.

Ces deux mouvements (déconcentration et décentralisation) me semblent beaucoup plus prometteurs pour dépasser les blocages du pays que telle ou telle modification du mode de scrutin.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© Mairie d'Issus

# Interview de Bruno Caubet

Maire d'Issus

Président de la Communauté d'agglomération du Sicoval



## Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?

Cela fait 50 ans que le sicoval travaille sur les questions environnementales. Le PTMD est un document directeur à vocation à travailler sur les questions de mobilité, secteur essentiel dans les réductions des émissions de gaz à effet de serre. Nous avons eu, avons et aurons des objectifs ambitieux ( ligne B et C, propositions de vélos en libre-service, plan vélo d'ici 2032 avec 150 km de pistes développées, ...)

Voilà un des grands dossiers de ce début d'année 2025, adopté en conseil de communauté.

Mais nos ambitions sont continues et dans tous les domaines venant améliorer et préserver la qualité de vie, nous nous y engageons au quotidien

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Avec le développement d'usages et d'applications qui modifient nos modes de vie et de travail, le numérique occupe une place croissante dans notre vie quotidienne. L'accès à de nombreux services est touché par cette évolution : transport, éducation, santé, administration, achats de consommation... mais l'utilisation des outils numériques n'est pas une évidence pour tous. les espaces numériques du territoire :

- aide aux démarches administratives en ligne : démarches Caisse d'allocations familiales (Caf), Caisse nationale d'assurance maladie (CPAM), Pôle emploi, Préfecture,
- accompagnement aux utilisations quotidiennes : créer et gérer sa boîte mail, imprimer un billet de train,

*« Mais nos ambitions sont continues et dans tous les domaines venant améliorer et préserver la qualité de vie, nous nous y engageons au quotidien. »*

- ateliers d'initiation ou d'approfondissement aux outils numériques,
- accès libre et gratuit à internet, à du matériel informatique (tablettes et/ou ordinateurs), coups de pouce pour la vie quotidienne,
- initiation à la création (Fab Lab – lieu ouvert au public mettant à disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets.)

## Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Je proposerai une loi sur une nouvelle étape de la décentralisation. Elle serait le fruit d'un travail préalable avec les acteurs locaux et particulièrement les élus municipaux, reconnaître qu'ils peuvent être de vrais forces de proposition. Permettre de prendre des décisions au plus près des gens en tenant compte des spécificités territoriales.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

© Mairie de Sens

# Interview de Paul-Antoine de Carville

## Maire de Sens



### Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?

Notre équipe a placé la proximité et l'amélioration du cadre de vie au cœur de son action. Propreté, entretien des voiries, embellissement des espaces publics : ces efforts transforment chaque jour le quotidien des Sénonais. Depuis mon élection, nous avons voulu aller plus loin : j'ai lancé un choc d'investissement pour adapter nos infrastructures à la croissance de la ville et aux besoins des habitants.

Investir pour le quotidien, c'est préparer l'avenir. Chaque année, 1,3 million d'euros sont consacrés à la modernisation des écoles. Nous avons lancé la création de deux nouvelles crèches. La police municipale a été renforcée et est désormais l'une des plus importantes de Bourgogne-Franche-Comté. Nous avons aussi étendu les espaces verts pour offrir à tous des lieux de détente en plein cœur de Sens.

Notre engagement est clair : une ville propre, sûre et agréable, où chaque service public est pensé pour répondre aux attentes de ceux qui y vivent et y travaillent.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Sens prouve qu'une ville de taille intermédiaire peut porter une politique culturelle ambitieuse et accessible. Nous avons structuré l'année autour de deux grands cycles, "Sens Bel Été" et "Sens Givré", rythmés par des festivals, animations et concerts. Massivement relayés, ces événements dynamisent l'économie locale et renforcent l'attractivité du territoire.

Notre stratégie repose sur une logique gagnante : appuyer notre politique événementielle sur le tissu associatif local et privilégier les animations en centre-ville pour générer du flux et renforcer le dynamisme du cœur historique et marchand. Ce modèle, qui associe proximité et rayonnement, mérite d'être dupliqué.

Mais notre engagement culturel va plus loin. Nous modernisons nos équipements : rénovation du musée, restructuration de la médiathèque, construction d'une bibliothèque annexe. Nous avons aussi fait le choix d'une culture accessible à tous, avec la gratuité

*« Il est impératif de restaurer une contribution locale pour tous, même minimale, afin de rétablir l'équité, renforcer la citoyenneté locale et garantir une meilleure compréhension des enjeux municipaux. »*

des bibliothèques et des tarifs préférentiels pour les jeunes au Théâtre municipal. Proposer une offre culturelle riche, exigeante et populaire, c'est donner à chacun l'envie de découvrir, d'apprendre et de partager.

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Je porterais une réforme d'ampleur de la fiscalité locale pour la rendre plus lisible, juste et universelle. La suppression de la taxe d'habitation a créé une fracture fiscale : aujourd'hui, une partie des habitants ne contribue plus aux finances locales, alors même qu'ils bénéficient des services publics essentiels – voirie, éclairage, collecte des déchets. Désormais, seuls les propriétaires, via la taxe foncière, continuent à supporter l'effort fiscal.

Cette situation modifie le rapport au service public local. L'impôt local n'est pas qu'une ressource : il est un lien direct entre chaque citoyen et sa collectivité. Ne plus y contribuer, même symboliquement, affaiblit ce lien et nourrit un détachement croissant vis-à-vis de la gestion locale.

Il est impératif de restaurer une contribution locale pour tous, même minimale, afin de rétablir l'équité, renforcer la citoyenneté locale et garantir une meilleure compréhension des enjeux municipaux. Vivre dans une ville, c'est bénéficier d'infrastructures et de services qui ont un coût. C'est aussi partager une responsabilité collective. Cette réforme est essentielle pour restaurer la confiance, renforcer la cohésion et redonner du sens à l'action publique locale.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© Mairie de Paimpol

# Interview de Fanny Chappé

Maire de Paimpol

**Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?**

En 2020, lorsque nous sommes arrivés en responsabilité, nous avons tout de suite été confrontés à une situation extrêmement problématique : de nombreux médecins généralistes du territoire avaient, ces dernières années, pris leur retraite et de nombreux Paimpolais se retrouvaient sans médecin traitant.

Sur un bassin de vie de 20 000 habitants, l'ARS avait estimé à environ 3000 personnes le nombre de patients sans médecin. Pour autant -bizarrerie administrative !- nous n'étions pas considérés comme zone prioritaire. Avec mon équipe nous avons invité l'ARS, la communauté d'agglomération, le centre hospitalier, à se mettre autour de la table, pour trouver des solutions. Première étape, pallier l'urgence : une consultation médicale a été mise en place par le centre hospitalier pour prendre en charge les demandes urgentes présélectionnées par les pharmaciens.

Ensuite, il a fallu du travail, un peu d'engagement et beaucoup de volonté, mais 18 mois plus tard nous inaugurons un nouveau centre de santé avec 5 généralistes.

Ce centre de santé a vu le jour grâce à l'intelligence collective car chaque acteur a pris sa part de responsabilité afin de construire une solution. Le droit à la santé est fondamental, personne ne peut avoir une vie sereine sans cette sécurité-là. Ce centre de santé y répond, et c'est un vrai motif de fierté.

**Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?**

Paimpol est une ville bretonne du littoral. Comme les autres, elle connaît des problématiques sur l'accès au logement et depuis maintenant 2 ans, nous sommes classés en zone tendue dite « B1 ». Alors, nous avons fait du logement abordable une priorité. Et dans un contexte de Zéro Artificialisation Nette, nous avons tout mis en œuvre pour que la réhabilitation soit un postulat non négociable dans tous nos projets de création de logement. En somme : ne pas s'étaler et faire avec l'existant.

Nous avons un ancien collègue, un site en friche depuis plus de 10 ans au cœur d'un très beau site arboré. Pour mener notre projet,



**« La vraie décentralisation. Pas du rafistolage ou un énième vrai-faux transferts de compétence, mais un changement de logiciel complet. »**

nous avons travaillé à la rédaction d'un cahier des charges axé sur la résidence principale, les primo accédants, les logements pour les saisonniers, le locatif.

Aujourd'hui nous sommes fiers de présenter un programme, porté par Kaufman and Broad, qui, à partir du bâti existant, et dans le cadre magnifique du parc arboré, propose une mixité de logements et de typologies afin de développer un parcours résidentiel plus attractif pour les actifs; les jeunes et les familles.

C'est la démonstration qu'on peut tenir les équilibres : produire du logement pour tous, y compris sur le littoral, et le faire en renouvellement urbain.

**Demain, vous êtes nommée au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?**

La vraie décentralisation. Pas du rafistolage ou un énième vrai-faux transferts de compétence, mais un changement de logiciel complet. A Paris, au gouvernement et au parlement le soin de fixer les orientations du pays, aux élus locaux la responsabilité de faire vivre les politiques publiques.

Ce pays souffre de son hyper-centralisme et je prétends que les élus de Paimpol connaissent mieux les besoins de leur population que les fonctionnaires de Bercy.

Plus qu'un acte de décentralisation, ce serait un acte de confiance : plus d'autonomie fiscale, et une vraie capacité réglementaire pour une plus grande liberté d'action et des services publics plus efficaces.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

©Ville de Mantes-la-Jolie



# Interview de Raphaël Cognet

## Maire de Mantes-la-Jolie

### Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

Le renforcement considérable des moyens de la police municipale depuis 2 ans ce qui permet des interventions plus rapides, plus efficaces et qui, couplées au déploiement de la vidéo surveillance permettent de lutter contre la petite délinquance du quotidien qui pourrit la vie des habitants. C'était vraiment attendu. Pour cela, nous avons effectué un audit de notre police, renforcé les moyens, embauché un bon directeur de la sécurité et augmenté les effectifs pour être au niveau attendu d'une ville de notre strate, fidélisé les équipes, réécrit la convention de coordination avec la police nationale pour une meilleure efficacité, et déployé massivement la vidéoprotection notamment aux abords des écoles et des lieux de culte. Nous avons dorénavant des groupes de travail dédié avec les bailleurs, le corps éducatif, le parquet... mais aussi un lien direct via l'application « Signal » entre les commerçants et la police municipale. Tout cela renforce considérablement la tranquillité publique des Mantais et donc leur cadre de vie.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville » nous avons travaillé dans 3 directions pour améliorer notre centre-ville :

- Amélioration des espaces publics : rénovation complète des places emblématiques du centre-ville et des entrées de ville, modernisation des parcs et revégétalisation des espaces ;
- Soutien massif au commerce de proximité avec la création de fonds dédiés, l'ouverture d'un office du commerce et une association des commerçants dynamique ;

*« Je décentralise massivement la France en faisant en donnant beau-coup moins de pouvoir aux intercommunalités et aux départements et en redonnant à la commune toute sa place. »*

- Lutte contre l'habitat insalubre et indigne avec la création d'une concession d'aménagement pour le traitement de l'habitat dégradé. Le marché porte sur la rénovation de 685 logements et la remise sur le marché de quelque 200 autres, vacants, à échéance de douze ans. Des chiffres qui donnent le vertige et sont à la mesure du chantier qui s'annonce, colossal.

Ces 3 actions menées en étroite coordination, couplée à une politique événementielle de qualité (Lueurs de Mantes, les Médiévales, un parc des expositions qui accueille de très nombreux événements), permettent de tirer notre centre-ville vers le haut, de lutter contre la vacance commerciale et de faire reculer l'habitat indigne.

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Je décentralise massivement la France en faisant en donnant beaucoup moins de pouvoir aux intercommunalités et aux départements et en redonnant à la commune toute sa place. On en parle depuis 30 ans et pourtant toutes les décisions prises vont à l'encontre de ce principe simple de subsidiarité.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© Mairie de Cachan

# Interview de Hélène de Comarmond

Maire de Cachan



**Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?**

Depuis le début du mandat, nous avons accentué encore notre action pour la transition écologique. Nous avons notamment fait le choix ambitieux de créer un nouvel espace vert chaque année. Cachan est déjà une ville exemplaire en matière de nature en ville : avec plus près de 15 m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant, nous dépassons amplement 10m<sup>2</sup> recommandés par l'Organisation mondiale de la santé. Mais face aux défis du dérèglement climatique et du déclin de la biodiversité, nous devons aller encore plus loin.

Ces nouveaux espaces ne sont pas de simples aménagements paysagers : ce sont des « poumons verts » qui rafraîchissent la ville, favorisent la biodiversité et améliorent la qualité de vie de nos habitants. Ils offrent des lieux de détente, de rencontre et de respiration pour tous : les familles, les enfants, mais aussi les personnes âgées, qui y trouvent des espaces de promenade et de sociabilité essentiels.

À travers cette politique volontariste, nous faisons de la nature un levier de l'action municipale, en conciliant transition écologique et bien-être des habitants.

**Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?**

L'une de mes priorités depuis que je suis Maire est d'associer les habitants aux décisions qui les concernent pour l'avenir de la ville. Concertations, jurys citoyens, questionnaires ... Nous avons multiplié les initiatives pour associer davantage les habitants aux projets de la ville.

Mais l'une des démarches les plus marquantes est celle menée spécifiquement auprès des jeunes : #TaParoleCompte. Après la crise de la Covid-19, qui a profondément bouleversé notre société et particulièrement les jeunes générations, il m'a semblé essentiel d'aller à leur rencontre pour comprendre leurs attentes, leurs besoins et leurs aspirations. Dans un contexte de crise démocratique et de défiance croissante vis-à-vis des élus, cette démarche a permis de rétablir un dialogue direct, de leur donner une place dans la décision publique et, je l'espère, de renforcer leur engagement citoyen. Nous avons pu engager et réaliser ensemble des projets qui répondent à leurs attentes.

**« Ma priorité serait de renforcer la décentralisation et de repenser la fiscalité locale afin de donner aux collectivités les moyens d'agir. »**

À une époque où la désinformation, la défiance et parfois même la violence gangrènent le débat public, il est fondamental de recréer du lien et de redonner confiance en l'action politique. Cette expérience a démontré que la démocratie participative, lorsqu'elle est sincère et bien menée, peut être un formidable levier pour réengager les citoyens – et notamment les plus jeunes – dans la vie démocratique locale.

**Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?**

Ma priorité serait de renforcer la décentralisation et de repenser la fiscalité locale afin de donner aux collectivités les moyens d'agir. Aujourd'hui, les communes sont en première ligne pour répondre aux attentes des citoyens, qu'il s'agisse de transition écologique, d'éducation, de sécurité ou de solidarité. Pourtant, leurs marges de manœuvre financières sont de plus en plus restreintes.

Il est urgent de cesser de ponctionner les budgets locaux pour combler des déficits que les collectivités n'ont pas créés. Au contraire, il faut leur redonner une autonomie fiscale et des ressources à la hauteur des enjeux. La France a besoin d'un État fort dans ses missions régaliennes, mais elle a aussi besoin de territoires forts, capables d'innover et d'agir efficacement au plus près des citoyens, et assurant un service public de proximité répondant à leurs besoins. Il est temps de faire davantage confiance aux élus locaux et d'installer une véritable décentralisation.

Une véritable réforme de la décentralisation et des finances locales permettrait de replacer les communes au cœur des politiques publiques et de leur donner les moyens de leurs ambitions.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

© Ville de Montélimar

# Interview de Julien Cornillet

Maire de Montélimar

Président de Montélimar-Agglomération



**Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?**

La création d'un guichet unique.

La dématérialisation de toutes les démarches administratives comme les demandes de carte d'identité et de passeport, les déclarations de naissance et de décès, les inscriptions sur les listes électorales, les demandes de permis de construire, les inscriptions scolaires qui se font désormais en ligne via le Portail Famille..., nous a permis de gagner 4000 heures de travail et de créer un guichet unique, ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Ainsi, les administrés connectés peuvent accéder à tout moment aux services municipaux et ceux moins agiles avec le numérique peuvent se rendre en mairie sur des plages horaires élargies.

La dématérialisation et la création du guichet unique nous ont permis incontestablement d'améliorer l'accessibilité de nos services publics.

**Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?**

Face au défi du réchauffement climatique, j'ai avec mon équipe entrepris une réflexion d'ampleur pour démultiplier les espaces verts et offrir des zones « rafraichies » tout en optimisant l'utilisation des infrastructures municipales et donc les deniers publics.

Cette réflexion s'est concrétisée par la mise en place d'un plan global de lutte contre la canicule dans les écoles avec notamment l'aménagement des cours d'école : végétalisation, désimper-méabilisation, installation de brumisateurs...

Parallèlement, les cours d'école n'étant utilisées que 30 % des jours calendaires et par 20 % de la population, j'ai considéré qu'il était judicieux de les ouvrir à tous et mettre leurs équipements sportifs en libre accès, le mercredi, le samedi et le dimanche et durant toutes les vacances scolaires.

**« La mutualisation des équipements sportifs permet à la population dans son ensemble d'accéder plus facilement à des jeux de plein air »**

La commune met ainsi à la disposition du grand public des parcs de jeux et des équipements sportifs supplémentaires, dans des espaces végétalisés, gratuits, sécurisés et clôturés. Leur libre accès n'a généré aucune dégradation et a permis de développer le sens des responsabilités des utilisateurs qui sont parfois eux-mêmes ou un des membres de leur famille scolarisés au sein de l'établissement.

La mutualisation des équipements sportifs permet à la population dans son ensemble d'accéder plus facilement à des jeux de plein air déjà existants et d'optimiser le foncier et l'argent public.

**Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?**

Pour faire face à « l'inflation normative » qui rend impossible la vie de millions de Français, je ne présenterai aucune nouvelle loi mais je supprimerai plutôt tous les textes redondants et parfois contradictoires qui paralysent l'État et complexifient le fonctionnement des collectivités territoriales. En fait, je concrétiserai la simplification administrative dont on nous parle tant depuis trente ans pour que les élus et les collectivités locales gagnent en efficacité.

A titre d'exemple, je faciliterai la commande publique et la capacité de négociation des collectivités territoriales afin de leur éviter de payer 30 à 40 % plus cher que dans le secteur privé pour un produit équivalent !



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

©Département de Maine-et-Loire

# Interview de Florence Dabin

## Présidente du Conseil départemental de Maine-et-Loire



### Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

En 2021, à mon arrivée à la tête de la collectivité, j'ai souhaité impulser avec ma majorité une nouvelle dynamique de proximité en positionnant Le Département comme « Le premier partenaire des communes ».

L'ambition est de les accompagner plus fortement afin de favoriser le développement équilibré des territoires. Ce sont ainsi 15 M€ qui ont été injectés directement dans le tissu local au profit des habitants pour participer par exemple au financement d'équipements sportifs ou culturels, à l'aménagement d'espaces dédiés au service public ou à la réalisation d'une cuisine centrale.

Nous avons par ailleurs priorisé les mobilités douces pour renforcer ce que nous appelons « Le vélo du quotidien ». Là encore, les réalisations sont visibles, utiles aux habitants, améliorent leur cadre de vie et renforcent leur sécurité.

Enfin, nous développons les services de proximité en expérimentant depuis peu « Les Maisons du Département ». L'objectif est d'offrir aux habitants des services nouveaux, tout près de chez eux. Nous sommes là dans une démarche volontariste qui consiste à aller vers la population, tout en simplifiant les processus.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Nous avons lancé la construction d'un nouveau collège public à Beaupréau-en-Mauges. La dernière mise en service d'un établissement de ce type en Maine-et-Loire date de 1989... Cet engagement se heurte cependant à la crise budgétaire sans précédent qui frappe notre Département, comme d'ailleurs les 102 autres.

Cette situation nous a invité à réinterroger en profondeur ce projet validé en 2021, afin de réaliser des économies tout en mettant en place un mécanisme permettant de lisser les dépenses sur plusieurs années.

Nous allons réussir à lancer ce projet grâce à un travail collectif avec la ville de Beaupréau-en-Mauges, avec la communauté d'agglomération, avec l'architecte, avec un bailleur social pour la construction des logements et avec Alter public pour la réalisation. C'est une démarche qui incarne notre volonté de travailler en équipe et d'innover en s'appuyant sur les acteurs les plus pertinents sur ce projet.

### Demain, vous êtes nommée au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Sans aucun doute, c'est le sujet de la protection de l'enfance qui serait au cœur de ma volonté de réformer. Soyons bien clair, l'objectif n'est pas d'accoler mon nom à une énième loi. J'aurais la volonté de simplifier les dispositifs avec l'ambition d'offrir à chaque enfant protégé un projet de vie adapté à son histoire et à ses talents.

Vous le savez, j'ai été désignée par le Président de Départements de France, François Sauvadet et par mes pairs Vice-Présidente à l'Enfance. J'ai ensuite été élue successivement Présidente du GIP national Enfance en Danger puis aujourd'hui de France Enfance protégée. Depuis maintenant quatre ans, je suis totalement engagée sur ce sujet qui est passionnant. C'est un sujet sensible trop souvent traité de façon négative par les médias et que nous abordons toujours avec humilité, en sachant qu'il existe également de belles réussites. Je préfère me dire que nos agents et les associations sauvent des vies chaque jour.

Pour réussir, il faut impérativement disposer de moyens financiers et mobiliser toutes les parties prenantes, que ce soit la justice, l'Éducation nationale, les professionnels de la santé, du handicap et des solidarités...

J'ose le dire : c'est notre avenir qui se joue. Il nous faut remettre ces jeunes dans un environnement apaisé, où ils se sentent aimés, propice à leur développement, à leur cheminement vers l'autonomie... Ce sont les citoyens de demain.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

©Ville d'Acigné

# Interview de Olivier Dehaese

Maire d'Acigné

**Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?**

La qualité de vie au quotidien est fondamentale pour les habitants de nos villes et villages. Aussi les choix d'aménagements urbains sont toujours importants. Maire d'Acigné depuis 2014, je me suis efforcé de poursuivre l'œuvre d'aménageur de mes prédécesseurs : commerces en centre-ville, équipements publics, logements variés, espaces naturels préservés et cheminements piétons créant du lien entre toutes les parties de la ville. Ces chemins ont valu à Acigné d'être par deux fois en 2021 et 2023 la première ville « marchable » de France selon le baromètre de Place aux Piétons. C'est une fierté pour moi, les élus municipaux et beaucoup d'Acignolaises et d'Acignolais.

**Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?**

En 2022, la guerre en Ukraine a entraîné une explosion des prix du gaz et de l'électricité, causant un mouvement de panique parmi les maires. Comment allions-nous réussir à payer nos factures multipliées par 3 ou 4 ? Les plans de sobriété ne pouvaient pas suffire.

Président du Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille et Vilaine, j'ai fait partie de ceux qui ont réclamé à l'État la mise en place d'un bouclier tarifaire. C'était une mesure d'urgence indispensable pour passer le pic de crise mais elle ne pouvait pas durer toujours. Aussi, pour se prémunir d'une probable nouvelle crise de l'énergie, il fallait inventer un système permettant de s'extraire des fluctuations du marché. C'est ainsi qu'avec mes équipes du SDE35, nous avons révisé la politique de notre groupement d'achat d'électricité pour le compte des communes et inventé Part'EnR35.

Part'EnR35 est un outil clé en main qui permet aux communes de monter des boucles d'autoconsommation collectives à partir de productions d'électricité photovoltaïque. Cette électricité renouvelable est échangée au sein de la boucle entre producteurs et consommateurs (les bâtiments communaux mais aussi d'autres bâtiments publics ou des entreprises). De cette manière, les communes engagées dans ces boucles – déjà 6 en fonctionnement et



**« Comment allions-nous réussir à payer nos factures multipliées par 3 ou 4 ? Les plans de sobriété ne pouvaient pas suffire »**

40 en projet - disposent d'une part – jusqu'à 30% - d'électricité renouvelable et à prix fixe sur du long terme. Cela nous vaut d'être copiés par d'autres départements (la Gironde et les Côtes d'Armor).

**Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?**

Vice-président climat et énergie de Rennes Métropole, j'y suis en charge du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), ce qui m'a permis de conforter mes convictions sur la nécessité de diminuer drastiquement les émissions de gaz à effet de serre et d'adapter nos territoires à l'inéluctable réchauffement climatique pour ne pas accentuer davantage les inégalités sociales et territoriales. En matière climatique, tant l'atténuation que l'adaptation demandent des investissements très conséquents. Toutes les études et rapports montrent que ceux-ci seront à terme bien plus rentables que l'inaction, surtout s'ils sont conduits à l'échelle locale.

C'est pourquoi, si j'étais nommé au gouvernement, je mettrais en place un fond réservé aux projets de transition climatique des collectivités locales et alimenté par une part des taxes perçues sur les énergies fossiles. Seraient éligibles les dépenses d'investissement et d'ingénierie des acteurs publics territoriaux ainsi que celles d'innovations sociales et citoyennes en faveur de la transition climatique.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© Ville de Drax

# Interview de Julien Dubois

Maire de Dax



## Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

Le mandat débuté en 2020 a été marqué par une action particulièrement volontariste en faveur de la refonte du centre-ville. De nombreuses rues et espaces publics ont été refaits pour aboutir à un plateau piétonnier entièrement neuf, une action de végétalisation ambitieuse a été développée (des pots de fleurs parsèment les rues), nous avons soutenu financièrement la réfection des façades, nous avons développé des animations sur des moments phares de l'année, et nous travaillons désormais à une refonte de l'éclairage public. Aujourd'hui, on peut raisonnablement dire que les Dacquois se sont réappropriés "leur centre-ville" et que ce dernier participe pleinement à l'attractivité de notre Cité.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Il ne s'agira pas d'une spécificité strictement dacquoise car d'autres y sont parvenus mais quand même... Je crois que notre action municipale se singularise par un désendettement record de la collectivité (nous étions à 50 millions d'euros en 2020, nous sommes à 40M en 2025, soit -20 %) dans un contexte de surcoûts liés au COVID, de crise énergétique, d'explosion du coût des assurances... Nous avons sauvé les finances de la ville, tout en réussissant à mener notre projet à bien et sans augmenter les taux communaux de fiscalité...

*« Que l'on soit obligé de consacrer un an à des procédures notamment environnementales, ce n'est pas concevable quand nos concitoyens attendent des actions et des résultats ! »*

## Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Sans originalité, le travail sur la diminution des normes qui ralentissent la concrétisation des projets. Sur notre grande piste cyclable de 15 kms, sur le projet de golf privé qu'on accompagne, sur la réalisation de notre salle de spectacle, les procédures sont bien trop longues ! Que l'on soit obligé de consacrer un an à des procédures notamment environnementales, ce n'est pas concevable quand nos concitoyens attendent des actions et des résultats !



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

© Mairie de Saint-Chamond

# Interview de Axel Dugua

## Maire de Saint-Chamond



### Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?

L'opération 'Saint-Chamond, Horizon 2035' a véritablement engagé un changement significatif dans la participation de nos administrés à la vie locale. En lançant cette initiative de consultation, d'écoute et d'expression via des ateliers participatifs, nous visons à co-construire l'avenir de Saint-Chamond avec ses habitants, en tenant compte de leurs besoins et de leurs aspirations. Et ce en ayant une vision à long terme et non pas fixées aux simples échéances électorales. Cette démarche participative encourage les échanges, le dialogue et la re-création du lien entre les citoyens et la collectivité, dans un contexte de crise démocratique. En invitant les Couramiaux à donner leur avis et à partager leur vision, nous favorisons l'émergence de solutions durables et réalistes pour répondre aux défis sociaux, économiques et environnementaux. L'objectif est de créer un cadre de vie épanouissant pour tous, en misant sur la qualité de vie, des services publics de proximité adaptés et l'attractivité de notre ville, en prenant en compte les aspirations sociétales, RSE et les contraintes budgétaires de la collectivité.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

La réouverture de l'église Notre-Dame en un nouveau lieu culturel est une réalisation particulièrement inspirante. Au-delà de sa dimension religieuse, cette église est un élément important du patrimoine et de l'histoire de notre ville. Suite à sa désacralisation par l'évêché, nous avons souhaité rendre au Saint-Chamonais un lieu emblématique de leur vie, qui résonne en chacun. Sa restauration et sa réouverture au public permettent d'offrir un lieu de vie culturel, social, sociétal en accueillant de nombreux événements publics (concerts, expositions, conférences, ...), des revitaliser le cœur de ville, d'attirer des visiteurs et de renforcer le sentiment d'appartenance des habitants à leur territoire. C'est un signal fort de notre engagement en faveur de la vie sociale, de la préservation du patrimoine et de la valorisation de l'identité locale.

*« Je m'engagerais à renforcer l'accompagnement de l'État envers les collectivités locales, en tenant compte de leurs besoins spécifiques et en enclenchant un véritable travail partenarial. »*

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Si j'étais nommé au gouvernement, je m'engagerais à renforcer l'accompagnement de l'État envers les collectivités locales, en tenant compte de leurs besoins spécifiques et en enclenchant un véritable travail partenarial. Il est essentiel de reconnaître les structures intercommunales comme des périmètres adéquats pour porter les projets structurants des territoires et d'organiser une coopération étroite entre tous les niveaux de collectivités. Je veillerais à ce que les communes, notamment rurales, soient pleinement associées aux politiques transversales qui les concernent, en favorisant les synergies entre les territoires urbains et ruraux. L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) doit jouer un rôle central dans cet accompagnement, en facilitant l'accès aux ressources nécessaires et en soutenant les projets innovants. Il est également primordial de consolider le bloc communal en garantissant aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) une capacité d'initiative, un droit à l'innovation et à l'expérimentation pour s'adapter aux exigences du terrain de manière réactive et efficace. Je me baserais sur mon expérience de ce travail partenarial bénéfique entrepris entre la Ville de Saint-Chamond et la Préfecture de la Loire, avec qui nous travaillons en bonne intelligence et proximité pour faire avancer nos dossiers communs dans un esprit de développement du territoire.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

©Mairie Chesnay-Rocquencourt

# Interview de Richard Delepierre

Maire du Chesnay-Rocquencourt  
Vice-président du Conseil départemental des  
Yvelines, délégué aux transports et aux mobilités



## Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

La mise en œuvre du Schéma Directeur des Mobilités Urbaines (SDMU) entre 2022 et 2025 a profondément transformé les déplacements au Chesnay-Rocquencourt. En repensant nos voiries, en apaisant la circulation et en développant les mobilités douces, nous avons replacé l'humain au cœur de l'espace public.

Le résultat est concret : alors qu'en 2020 la commune ne comptait que 2 900 mètres de pistes cyclables (hors CID78), ce sont 15 675 mètres supplémentaires qui ont été aménagés depuis, portant le linéaire total à 18 575 mètres en 2025. Cela représente un taux de couverture cyclable de près de 45 % par rapport à notre réseau routier — une avancée remarquable pour une commune de notre taille.

Porté avec nos partenaires institutionnels, ce projet démontre qu'une politique de mobilité ambitieuse peut aussi être responsable : sur un coût prévisionnel de 2,82 millions d'euros, 43 % sont couverts par des subventions, ramenant le reste à charge pour la commune à 1,13 million d'euros.

Le SDMU incarne ainsi notre volonté d'agir concrètement pour une ville plus sûre, plus fluide et plus durable, au service du bien-être de tous.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Le projet Géomy3 incarne une initiative exemplaire en matière de transition énergétique à l'échelle locale. Ce réseau de chaleur urbain, alimenté par la géothermie, fournira d'ici 2026 le chauffage et l'eau chaude sanitaire à environ 9 000 équivalents-logements au Chesnay-Rocquencourt. Sont concernés : la copropriété de Parly 2, l'hôpital André Mignot, plusieurs bâtiments communaux et établissements scolaires.

*« Je lancerais une réforme ambitieuse pour réduire drastiquement les délais d'instruction des procédures environnementales. »*

Porté par une coopération innovante entre la Ville, le Département des Yvelines, la copropriété de Parly 2 et ENGIE Solutions, Géomy3 permettra de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de près de 18 500 tonnes par an, en remplaçant les systèmes de chauffage au gaz par une énergie locale, propre et renouvelable.

Ce projet illustre parfaitement la capacité des collectivités à mutualiser leurs ressources pour développer des solutions durables, ambitieuses et reproductibles dans d'autres territoires.

## Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Je lancerais une réforme ambitieuse pour réduire drastiquement les délais d'instruction des procédures environnementales. Aujourd'hui, il est inacceptable que des projets d'aménagement urbain ou de transport – souvent modestes et d'intérêt général – mettent jusqu'à dix ans pour voir le jour. Cette lenteur administrative est en total décalage avec l'urgence climatique, les besoins de logement, ou encore les attentes en matière de mobilités durables.

Il faut pouvoir concilier le respect des enjeux environnementaux avec une efficacité administrative accrue. C'est une condition essentielle pour permettre aux collectivités de répondre concrètement et rapidement aux défis de notre époque.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

© Département d'Eure-et-Loir



## Interview de Christophe Le Dorven

Président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir

### Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?

Le « Plan Église et Petits Patrimoines » que nous avons lancé en 2022. Car en permettant aux communes de restaurer et valoriser leurs trésors historiques, ce plan dépasse largement l'enjeu de préservation : il en fait un véritable levier d'attractivité pour tout le territoire. Le patrimoine eurélien est pour nous à la fois un héritage à transmettre et un moteur de dynamisation locale. Chaque rénovation, chaque projet soutenu, c'est plus de tourisme, une économie locale renforcée, et un soutien direct à nos artisans et entreprises. Avec 6,1 millions d'euros mobilisés et 272 projets financés, ce Plan reflète notre ambition: faire du patrimoine un levier de développement concret, au service de chaque Eurélien, dans chaque commune de notre département.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

La réalisation qui me vient immédiatement à l'esprit est notre dispositif « Bourg-Centre ». D'abord parce qu'il a déjà inspiré le programme national « Petites Villes de Demain », mais aussi et surtout parce qu'il répond à un enjeu qui concerne tous les territoires : redonner du dynamisme aux petites centralités, véritables moteurs de leur bassin de vie. Soutien aux projets locaux, dynamisation du commerce, du logement et amélioration du cadre de vie des Euréliens... Avec 23 millions d'euros mobilisés et 33 communes engagées, Bourg-Centre apporte aux communes des solutions concrètes et prouve qu'en misant sur les cœurs de ville, on peut renforcer tout un territoire.

*« L'eau est bien plus qu'une ressource, elle est un enjeu majeur d'aménagement et d'attractivité pour nos territoires. »*

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

S'il y a bien une réforme à lancer, c'est celle de l'eau. Parce que l'eau est bien plus qu'une ressource, elle est un enjeu majeur d'aménagement et d'attractivité pour nos territoires. Aujourd'hui, assurer à tous les Français un accès à une eau de qualité, en quantité suffisante et pour tous les usages est un défi stratégique. C'est aussi une responsabilité politique forte, celle de garantir un partage équitable de la ressource, d'investir massivement dans des infrastructures modernes et résilientes, et de planifier dès maintenant pour anticiper les crises de demain. Il ne suffit pas de changer de structure de gestion. Il faut un véritable plan d'investissement, une vision à long terme, capable de renforcer la solidarité entre les territoires et d'assurer une gestion durable de l'eau, partout en France.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© Département de la Meuse

# Interview de Jerôme Dumont

## Président du Conseil départemental de la Meuse



### Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

Un des projets dont je suis très fier est « Roul'en Meuse ». Dans un département rural, les difficultés de mobilité de nos concitoyens ont un impact direct sur l'accès à l'emploi, aux soins ou à d'autres services essentiels. Il nous fallait donc proposer des réponses rapides et concrètes.

A partir d'un diagnostic sur les demandeurs d'emploi, nous avons créé Roul'en Meuse, plateforme d'information, de conseil et d'accompagnement, conçue en 2022, opérationnelle depuis l'été 2023, autour de quatre axes :

- une seule bannière pour toutes les solutions de mobilité, quel que soit le porteur : Département, Région, EPCI...
- un guichet unique, avec un conseiller qui répond de manière personnalisée, et qui permet de mieux identifier les attentes de nos concitoyens,
- des solutions concrètes : auto-écoles adaptées, locations de véhicules avec ou sans permis, garages solidaires),
- une couverture de 100 % du territoire

Le succès de Roul'en Meuse pour la mobilité liée à l'emploi nous amène maintenant à travailler sur les autres attentes de nos concitoyens, tous âges confondus (insertion, accès aux soins, services).

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

S'attaquer aux difficultés de formation des jeunes en ruralité, où on constate que beaucoup de dispositifs sont souvent inadaptés. La formation, actuellement centralisée sur les pôles urbains, est un facteur d'inégalité (coût majoré, éloignement familial, manque d'information). A partir de ce constat, conjugué aux tensions sur les métiers sociaux, nous avons créé en 2022 une antenne de formation par alternance (diplômes de Moniteurs éducateurs et éducateurs spécialisés), permettant chaque année à 20 jeunes diplômés, formés sur le territoire au sein des structures locales, de rejoindre le marché du travail. Nombre d'entre eux indiquent qu'ils ne se seraient pas formés à ces métiers sans cette proximité. Le département a joué un rôle de facilitateur, en fédérant les employeurs, en créant des structures d'apprentissage, mais aussi en organisant le sourcing des jeunes et en relocalisant l'offre de formation. Ce modèle a d'ailleurs

*« En tant qu'élu d'un département, j'ai souvent constaté que certaines normes n'étaient pas toujours adaptées à la spécificité des territoires ruraux. »*

été « dupliqué » dans les Vosges, en Meurthe-et Moselle, et en Moselle. Aujourd'hui, de nouveaux cursus sont ouverts (auxiliaires puéricultrices), et nous travaillons sur un élargissement du dispositif à tous les métiers du soin, du social, et au-delà, à toutes les filières professionnelles en tension.

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

En tant qu'élu d'un département, j'ai souvent constaté que certaines normes n'étaient pas toujours adaptées à la spécificité des territoires ruraux. Je prendrai l'exemple de la loi « littoral ». Si on comprend bien l'objectif de la loi, qui est de garantir la préservation des espaces naturels et de répondre aux préoccupations environnementales, j'ai aussi pu mesurer combien l'application trop stricte d'une norme peut être préjudiciable à l'aboutissement d'un projet.

Pour les plans d'eau douce, par exemple, une application à la lettre du calcul du périmètre d'aménagement peut être un obstacle majeur à la viabilité d'un projet, et donc un frein au développement touristique et économique.

Or, ce qu'on ne sait pas toujours, c'est que certaines contraintes peuvent être assouplies. Un « droit à la différenciation territoriale », inscrit dans la loi, est malheureusement trop rarement utilisé. L'usage plus systématique de ce dispositif droit permettrait non seulement de faire aboutir de beaux projets d'aménagement, mais également d'endiguer des phénomènes de désertification, de baisse de la population de nos territoires, tout en luttant contre la surpopulation des centres urbains.

A partir de ce constat, je proposerais une réforme visant à faciliter l'usage de ce « droit à la différenciation territoriale », permettant d'apporter des réponses concrètes aux handicaps de certains territoires et de renforcer leur attractivité.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

© Mairie de Maizières-lès-Metz

# Interview de Julien Freyburger

Maire de Maizières-lès-Metz  
Président de Rives de Moselle  
1er Vice-président du Conseil départemental de la Moselle



## Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

À Maizières-lès-Metz, la vie des administrés a été transformée par une initiative particulièrement attendue. Traversée par l'une des voies ferrées les plus fréquentées de France, la ville devait garantir la sécurité de tous au cœur de la cité. Pour répondre à ce défi, la Municipalité a fait de la protection et de la fluidité du trafic une priorité et a ainsi conçu la passerelle Alphonse Romano, ingénieusement implantée pour offrir un passage direct, sûr et pratique entre les quartiers.

Cette infrastructure moderne facilite la tenue du premier marché dominical de Moselle, événement qui rencontre un succès incroyable. De plus, la passerelle prépare l'avenir en simplifiant l'accès au futur Hôpital-Clinique « Terres de Moselle », garantissant une prise en charge optimisée des habitants.

Ce projet exemplaire transforme un obstacle en opportunité et redéfinit l'espace public, illustrant comment volonté et innovation améliorent durablement le quotidien des citoyens.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

La construction de l'Hôpital-Clinique « Terres de Moselle » à Maizières-lès-Metz, dont l'ouverture est prévue à l'automne 2026, constitue un projet ambitieux mené par le groupe Elsan, qui vise à établir un modèle pour les dix à quinze prochaines années, en France et en Europe. Implanté sur environ 10 hectares, ce complexe de plus de 33 000 m<sup>2</sup> sera organisé en pavillons autour d'un parc central, orné de plus de 800 arbres. Il desservira un bassin de près d'un million d'habitants du territoire Nord-Lorrain, situé au croisement stratégique des autoroutes A4 et A31 et à proximité de la VR52.

Ce bâtiment moderne accueillera de nombreuses spécialités, avec des blocs opératoires « ultra-modernes » et environ 800 personnels. Cet investissement de 151 millions d'euros intègre des solutions d'isolement en cas de crise sanitaire, mise sur le végétal et la lumière naturelle pour favoriser le bien-être des patients et du personnel et valorise des matériaux locaux tels que le bois des Vosges ou la pierre de Jaumont. Un service d'urgences 24h/24, le pôle SOS Mains, une maternité, un institut de cancérologie ainsi que plusieurs spécialités chirurgicales et médicales y seront proposés, faisant de ce projet une véritable chance pour le territoire et ses habitants.

## Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Il me paraît essentiel de replacer la parole de nos territoires au cœur du débat national. Je proposerais donc de rétablir la possibilité pour les maires de siéger à l'Assemblée nationale et au Sénat afin de reconnecter les décisions politiques aux réalités locales.

Le spectacle navrant constaté actuellement à l'Assemblée nationale traduit, en effet, la déconnexion profonde entre de nombreux députés et le quotidien de nos concitoyens. Lorsque les élus ne sont plus exclusivement guidés par la fidélité à leur parti, ils ont la chance de s'exprimer avec une indépendance authentique, en privilégiant des solutions adaptées aux postures.

Dans un contexte où l'éloignement entre le pouvoir et les enjeux de nos Collectivités ne cesse de s'accroître, cette réforme audacieuse permettrait d'instaurer un dialogue bien plus constructif entre les élus locaux et nationaux, renforçant ainsi la légitimité du débat parlementaire et réaffirmant le rôle primordial des territoires dans l'action publique.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© Mairie de Béthune

# Interview de Olivier Gacquerre

Maire de Béthune  
Président de la Communauté d'agglomération  
Béthune-Bruay, Artois Lys Romane



**Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?**

Beaucoup d'élus citeraient une « construction emblématique » menée en tant que « maire bâtisseur ». Pour ma part, j'évoquerais l'apaisement du « climat politique local » trouvé à notre arrivée à la gouvernance de la municipalité. La ville était divisée par des antagonismes personnels et des conflits partisans, entraînant démotivation des agents, incertitudes pour les investisseurs, et lassitude des habitants... et pas de projet fédérateur.

Notre premier défi fut de passer de la défiance à la confiance, de l'immobilisme à l'action. Avec mon équipe, nous avons la fierté d'avoir su rassembler dans le sens de l'intérêt général et œuvrer pour tous. Nous avons rétabli des liens avec l'administration communale et les acteurs de la cité, favorisant le développement de projets et initiatives.

À l'heure où la communication et l'image réduisent l'espace démocratique, nous avons promu l'ère du « co... » (co-production, coopération, collaboration...) par l'écoute, l'exemplarité et l'affirmation de nos valeurs axées sur la justice, la fraternité et la reconnaissance du mérite.

En résumé, notre capacité à changer l'état d'esprit de la ville a entraîné de nombreux changements positifs pour les habitants. Par exemple, l'amélioration du cadre de vie et la lutte contre les friches urbaines, nombreuses à notre arrivée, ont nécessité un travail commun et des mises en relation avec les propriétaires, partenaires de la commune, et investisseurs, en lien avec nos projets d'aménagements urbains.

**Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?**

L'idée forte qui me vient en tête est celle de la méthode et plus précisément celle de la planification urbaine. La ville, lieu de vie, de travail, de fonctions économiques et sociales, de rencontres et de partage, doit se renouveler pour s'adapter aux enjeux actuels : attractivité, compétition territoriale, transitions écologique et numérique, développement de l'IA, économie circulaire, réindustrialisation, vieillissement de la population et mieux-vivre ensemble.

À Béthune, nous avons décidé de relever ces défis en mettant en œuvre une tactique territoriale, à échéance de 2032, basée sur la Smart City et son masterplan, pour créer un modèle de société

*« Nous ne devons plus accepter la dilution de la responsabilité politique dans 400 000 normes, 11 500 lois, 320 000 articles et 130 000 décrets. »*

inclusive adapté à une ville moyenne. Cette Smart City, visage du Béthune de demain, améliore le cadre de vie, optimise les services publics, lutte contre les gaspillages, et conduit le changement.

Dès 2016, cette vision a fédéré toutes les forces vives du territoire (institutions, citoyens, associations, entreprises, monde académique) autour de ce que j'appelle la Responsabilité Sociétale Territoriale, pour faire de Béthune une ville collaborative, durable et innovante.

**Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?**

Humblement, j'engagerais le pays dans une réorganisation profonde. Je pense que nos institutions, héritées de l'après Seconde Guerre mondiale, doivent se renouveler autour d'une nouvelle République, provinciale, fédérale, réellement décentralisatrice. Au fond, plus que la forme de cette nouvelle République, ce qui compte pour moi c'est qu'elle s'adapte aux politiques publiques locales transversales que les collectivités territoriales mènent au quotidien. Nous ne devons plus accepter la dilution de la responsabilité politique dans 400 000 normes, 11 500 lois, 320 000 articles et 130 000 décrets. Nous avons besoins d'épées et d'organiseurs, pas de brouillons et de bavards.

La clarification et la simplification doivent être nos guides : l'État-stratège doit fixer un cadre budgétaire, énergétique, international et bien entendu régalién, mais les administrations centrales doivent respecter l'autonomie et la libre administration des pouvoirs locaux. Je suis quelqu'un de pragmatique qui recherche, certes le consensus, mais aussi l'efficacité. Trop de règles, tue la règle.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

© Mairie Manosquet

# Interview de Camille Galtier

Maire de Manosque



## Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

Notre projet résilience pour notre Cœur de Ville. Un projet fédérateur car un cœur de ville fédère indéniablement la population qu'elle réside dans les collines, dans les champs ou dans les quartiers... c'est le sens de notre projet : rassembler les manosquins à travers les événements populaires, la culture, le service public ou les commerces.

Les choix que nous avons fait depuis 5 ans portent leurs fruits malgré un contexte économique difficile : des investisseurs se réapproprient logements et commerces, la vacance commerciale a été divisée par 2 passant de 22 % à 10 %, la sécurité des biens et des personnes augmente, nos parkings connaissent une affluence record avec un choix stratégique de 3 heures gratuites.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

L'accès à une offre culturelle, scientifique, civique et sportive pour l'ensemble des enfants de Manosque sur leur cycle primaire : l'apprentissage de la nage, du vélo et de la voile avec des étapes municipaux, les classes sportives et culturelles en partenariat avec les associations sportives et le conservatoire sur le temps scolaire ainsi que nos sorties annuelles pour tous : Saint-Michel-L'observatoire, Quinson, Grotte Cosquer, Mucem, Camp des Milles, Musée de Salagon.

Ces sorties éducatives, axées sur la culture, les sciences, l'histoire et la mémoire, sont des occasions précieuses pour nos enfants d'élargir leurs horizons et d'enrichir leur apprentissage par des expériences pratiques et culturelles.

*« Laisser les élus locaux travailler. C'est à mon sens une nécessité pour l'efficacité de l'action publique. »*

## Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Laisser les élus locaux travailler. C'est à mon sens une nécessité pour l'efficacité de l'action publique.

Si j'étais nommé au Gouvernement, ma priorité serait de redonner aux élus locaux les moyens d'agir et de leur faire pleinement confiance. Trop souvent, les collectivités territoriales, qui sont pourtant au plus près des citoyens, se retrouvent entravées par une accumulation de normes, une bureaucratie excessive et un manque de marges de manœuvre financières.

Les maires et présidents d'intercommunalités sont en première ligne sur toutes les crises : pandémie, transition écologique, urgence sociale... Pourtant, leur rôle est de plus en plus difficile à exercer, entre responsabilité accrue et manque de moyens. Il est impératif de renforcer leur statut, d'améliorer leur protection juridique et de reconnaître leur engagement à sa juste valeur.

En somme, ma réforme prioritaire viserait à laisser les élus locaux travailler en leur rendant la confiance et la liberté nécessaires pour répondre aux besoins des citoyens. C'est ainsi que nous construisons des politiques publiques efficaces, adaptées et porteuses de solutions concrètes pour nos territoires.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© Mairie de Bourges

# Interview de Yann Galut

Maire de Bourges



## Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

La mise en place de la gratuité des transports en commun à Bourges, depuis le 1er septembre 2023, est sans doute l'action qui a le plus transformé le quotidien des Berruyers et Berruyères. Cette mesure permet à toutes et tous, quel que soit l'âge ou la situation, de se déplacer librement sans contrainte financière. Elle facilite l'accès au travail, à l'école, aux démarches administratives et aux loisirs, contribuant ainsi à rendre la ville de Bourges plus inclusive et accessible.

Ce dispositif a aussi un impact environnemental positif, en réduisant l'utilisation de la voiture individuelle, ce qui désengorge les routes et diminue la pollution. De plus, cette action a entraîné une hausse significative de la fréquentation des bus, qui dépasse désormais les 80 %, limitant ainsi l'usage de la voiture et contribuant à une ville plus fluide, moins polluée et plus agréable à vivre. Un signe clair de l'adhésion massive des Berruyers et Berruyères à cette initiative.

Ainsi, cette action fait de Bourges un exemple en matière de mobilité durable, tout en renforçant l'attractivité de la ville. En facilitant les déplacements et en réduisant les inégalités d'accès, la gratuité des transports publics est un véritable levier de cohésion sociale et d'amélioration de la qualité de vie en ville.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

L'idée la plus inspirante de notre territoire réside dans l'obtention du titre de Capitale Européenne de la Culture pour 2028, décerné le 13 décembre 2023. Cette distinction prestigieuse replace Bourges au centre de la France et de l'Europe tout en mettant en valeur l'exceptionnelle richesse de notre patrimoine, la diversité de nos événements culturels et notre dynamisme artistique.

Ce titre témoigne de la capacité de Bourges à démontrer que la culture peut être un levier puissant pour transformer la ville, favoriser le développement urbain et renforcer la cohésion sociale. Nous avons misé sur une culture ouverte à toutes et à tous, en valorisant notre patrimoine tout en encourageant la participation active des habitants à la vie culturelle. L'accès à la culture est un droit fondamental, et nous voulons que chaque Berruyer et chaque Berruyère se sente impliqué dans cette dynamique collective.

Bourges 2028 représente une occasion unique de réinventer notre ville. Ce projet nous permet non seulement de rassembler nos habitants autour de la culture, mais aussi de faire de Bourges un modèle de ville où la culture est au cœur de la cohésion sociale et du développement collectif. Cette démarche inclusive et innovante constitue un véritable exemple à suivre pour d'autres villes.

*« Si je devais être nommé au Gouvernement demain, ma priorité serait de lancer une réforme ambitieuse de la décentralisation, visant à redonner plus de pouvoir aux élus locaux. »*

## Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Si je devais être nommé au Gouvernement demain, ma priorité serait de lancer une réforme ambitieuse de la décentralisation, visant à redonner plus de pouvoir aux élus locaux. En tant que Maire de Bourges, je me rends bien compte des limites de la centralisation actuelle qui ne répond pas toujours aux besoins spécifiques de notre territoire. Les réformes fiscales récentes ont considérablement restreint l'autonomie financière des collectivités, ce qui empêche de répondre de manière adéquate aux besoins spécifiques de chaque territoire. Pour moi, les élus locaux, étant les plus proches des citoyens, doivent absolument retrouver leur capacité à agir.

Pour réaliser cela, il est crucial de renforcer l'autonomie fiscale des collectivités locales, de simplifier les démarches administratives et de leur offrir plus de liberté dans la mise en œuvre des politiques publiques. Trop souvent, les élus se retrouvent noyés sous une multitude de normes et de contraintes, ce qui freine l'efficacité de leur action. Je suis convaincu que la décentralisation doit redevenir un levier réel pour chaque territoire, afin qu'il puisse agir selon ses propres besoins.

Il est également essentiel de repenser la relation entre l'État et les collectivités locales. L'État ne doit plus se contenter de relayer les politiques nationales, mais doit véritablement collaborer avec les élus locaux. Une coopération plus fluide et respectueuse des compétences de chacun permettrait de répondre plus rapidement et plus efficacement aux défis locaux, que ce soit en matière de transition écologique ou de développement économique.

Finalement, cette réforme de la décentralisation est primordiale pour redonner aux territoires et à leurs élus les moyens d'agir pour le bien-être de leurs habitants.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**



# Interview de Jean-Baptiste Gagnoux

Maire de Dole

Vice-président du Conseil départemental du Jura

## Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?

Il s'agit du plan « Nouvelles Générations ».

Ce plan global, qui concernait les jeunes dolois, dès la petite enfance et jusqu'aux filières universitaires, portait, d'une part, sur l'adaptation de nos équipements et, d'autre part, sur le développement de filières d'enseignement supérieur afin de répondre aux attentes et besoins des usagers.

Ce plan global reposait sur plusieurs constats :

- baisse des effectifs liée à la baisse de la natalité, rendant indispensable l'optimisation des équipements publics.
- parc bâti vétuste ne répondant pas aux problématiques énergétiques (constat par la suite renforcé par la crise énergétique) et ne correspondant plus aux attentes des enfants et aux besoins des personnels (espaces, fonctionnalités, confort, accès ...)
- palette de formations postbac insuffisante pour conserver/attirer des jeunes et ne correspondant plus aux besoins des entreprises.

Ce plan était composé de solutions sur mesure permettant d'adapter nos différents outils aux enjeux :

- l'acte I « petite enfance et scolaire » portait sur :

- la consolidation des réseaux petite enfance et scolaire ;
- la modernisation du parc bâti
- son adaptation aux enjeux énergétiques (60 % de gain);

- l'acte II « développement de filières universitaires », avec l'obtention de 2 premiers bachelors qui complètent la palette de formations postbac existantes et la création d'un pôle universitaire.

Ce plan a concerné la réhabilitation / extension / reconstruction de :

- 2 crèches
- 4 écoles
- 4 restaurants scolaires et accueils périscolaires
- 1 site universitaire

22 Md'€ d'investissement

Modèle économique et financier : MPPE (Marché de Partenariats de Performances Énergétiques) porté par une SPL, ayant permis la réalisation du projet global en 36 mois.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

La transformation du cœur de ville dès 2015. Face à un centre-ville déserté par les commerçants et les dolois, un programme de revitalisation à 360 degrés été mis en place.

Objectifs : redresser et redynamiser le Centre-Ville, en faire un lieu plus vivant et plus attractif, fût le projet phare initié dès 2015, avant même le dispositif Cœur de Ville.

**« Les marchés publics sont aujourd'hui un gouffre financier pour nos collectivités enfermées dans le carcan des groupements d'achat où l'on peut payer 3 à 4 fois le prix « public », où les entreprises (PME) locales ne peuvent pas répondre... »**

À Dole, il s'est agi concomitamment de :

- réaménager les espaces publics (en lien avec les commerçants et les entreprises afin de minimiser les gênes) pour en faire des lieux agréables, éclaircis, sécurisés ;
- avoir une politique d'amélioration de l'habitat en incitant à la rénovation afin de permettre l'accueil de nouveaux habitants. Plus de 200 logements d'hyper centre ont ainsi été réhabilités ;
- faire racheter par la collectivité les cellules commerciales vacantes ou abandonnées, les rénover et les remettre en location ;
- accompagner les artisans démarrant une activité grâce à un dispositif de pépinières ;
- réduire la vacance grâce à un dispositif de boutiques éphémères qui présentait en plus l'avantage de faire connaître des artistes/artisans ;
- mettre en valeur l'espace public (fresque murale géante, végétalisation) et le patrimoine pour un cadre de vie qualitatif ;
- redynamiser le commerce par des animations grand public (animations mensuelles, festivals, parcours touristiques ...) ;
- et contenir l'expansion des zones périphériques.

C'est désormais un lieu de vie accueillant de nouveaux habitants, où le taux de vacance commerciale a été réduit de 22 à 6 % et que les dolois se sont réappropriés.

## Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Tout d'abord, la réforme de la commande publique. Les marchés publics sont aujourd'hui un gouffre financier pour nos collectivités enfermées dans le carcan des groupements d'achat où l'on peut payer 3 à 4 fois le prix « public », où les entreprises (PME) locales ne peuvent pas répondre ... Puis, la réforme de l'administration des agences de l'État qui devraient être placées sous l'autorité directe des préfets de département afin que leur fonctionnement soit en cohérence avec les contraintes et spécificités des territoires.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© Mairie de Dozulé

# Interview de Sophie Gaugain

Maire de Dozulé  
1<sup>ere</sup> Vice-Présidente du Conseil régional de Normandie  
en charge du développement économique



**Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?**

En tant que Maire : certainement celui de sauver le dernier poumon vert de la commune.

Aujourd'hui le Parc de Silly est aménagé en jardin public pédagogique et durable où chacun grand et petit s'amuse, partage, pratique le sport ou assiste à des animations culturelles et ludiques dans un environnement sauvegardé. Précurseur face à l'évolution du climat et salvateur pendant le Covid.

**Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?**

L'idée peut être de permettre des lieux de vie et services favorables aux familles dans chacun des espaces ruraux, ce qui peut paraître la base en terme d'Attractivité mais qui n'était pas toujours pris en compte dans les aménagements publics : créer des aires de jeux dans chaque quartier, des espaces conviviaux pour les parents et assistantes maternelles, espaces de coworking ruraux, et des services publics de proximité, notre département ayant créé il y a 20 ans des points infos de services publics bien avant les maisons France Services d'aujourd'hui. Avoir une réponse de proximité tous les 20 km.

**« Sauver notre dernier poumon vert, c'était préserver un lieu de vie pour tous, un espace de respiration devenu essentiel pour le lien social et la santé. »**

**Demain, vous êtes nommée au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?**

Vaste sujet ! Il y a tellement à faire face à un État très jacobin. Je dirai que pour garantir la liberté d'action des collectivités locales et donc la libre administration de leur ressources, j'imposerai aux services des directions générales et aux ministères, la même règle que celle imposée aux parlementaires dans les débats budgétaires, le fameux article 40 ! Ne pas créer une nouvelle mesure sans que le financement en soit assuré par celui qui la crée. Stop aux transferts de compétences non compensés. Et installer aussi un droit à l'expérimentation territoriale pour faire non seulement sauter des carcans administratifs contre-productifs mais permettre aussi de meilleures remontées de terrain inspirant les politiques nationales. La plus grosse erreur non concertée et verticale ayant été le ZAN.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

# Interview de Quentin Gesell

Maire de Dugny

Vice-président de la Métropole du Grand Paris



## Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

L'action locale qui a profondément transformé Dugny est sans aucun doute notre participation à l'aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. L'accueil du Village des Médias à Dugny n'a pas seulement été un événement d'envergure mondiale, mais un véritable levier de développement pour notre ville.

Avec la construction de ce quartier de 950 nouveaux logements, d'un gymnase et d'un groupe scolaire de 16 classes, nous avons posé les bases d'un renouveau urbain qui encourage le parcours résidentiel de nos habitants. Dans une ville où 76% des logements étaient sociaux, cette évolution diversifie notre offre d'habitat et permet à de nombreux Dugnysiens d'accéder à de nouvelles opportunités.

Mais au-delà du cadre bâti, les Jeux nous ont permis d'inscrire Dugny dans la dynamique du Grand Paris. Nous sommes sortis de l'ombre des villes voisines pour nous imposer comme un acteur à part entière du développement métropolitain. Cet héritage olympique est une fierté pour notre commune et un moteur pour son avenir.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

L'installation de capteurs LEKO au Village des Médias illustre notre engagement en faveur d'une gestion écologique et durable de nos espaces verts.

*« Les JO ont offert à Dugny bien plus qu'un événement : un nouveau quartier, une nouvelle fierté, un nouvel avenir. »*

En partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle, la SOLIDEO et CDC Biodiversité, cette innovation permet de suivre la faune et la flore en temps réel, garantissant une approche différenciée et respectueuse de la biodiversité. Une avancée concrète pour faire de nos nouveaux quartiers des modèles d'aménagement durable et exemplaire.

## Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Ma priorité serait un grand plan de réformes pour l'Éducation nationale. Assez tôt, j'encouragerais le développement des spécialisations pour mieux accompagner chaque élève selon ses talents et ses envies. Nous valoriserons les parcours professionnels et technologiques, avec des passerelles renforcées vers l'emploi. Objectif : une école plus agile, qui prépare mieux à l'avenir et assure à chacun un épanouissement personnel adapté et une insertion professionnelle réussie.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© Mairie de Chaumont

# Interview de Christine Guillemy

Maire de Chaumont

## Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

Chaumont ville moyenne (22000 ha), de forte centralité et ville préfecture d'un département rural de 171 000 ha, éloignée des grands centres urbains, est une ville où il fait bon vivre, une ville au cœur de la nature.

C'est cet aspect de ville où il fait bon vivre que la municipalité a décidé de développer en favorisant la vie associative (450 associations), la vie sportive et culturelle mais aussi le lien social avec la participation des habitants aux projets de la cité (budgets et plate-forme participatifs, conseil municipal des enfants etc.)

Depuis 2 ans, j'ai souhaité que Chaumont intègre la politique « One Health » pour amplifier et coordonner les différentes actions et le partenariat en faveur d'un développement équilibré entre la santé humaine, la santé animale et l'environnement...

Permettant ainsi – par cette interconnexion entre la santé humaine, animale et le respect des écosystèmes – de favoriser le bien-être de nos concitoyens et le lien social.

Fin 2024, a été installé le Comité Consultatif des Transitions (CCT) qui a permis de renforcer la consultation et la participation des acteurs locaux, dans une logique de co-construction des politiques de transition écologique et sanitaire.

Chaumont est ainsi la première ville moyenne à adopter une telle politique, jusqu'à présent instaurée essentiellement par les grandes métropoles.

De nombreuses actions (réseau de chaleur labellisé EcoRéseau + alimenté à 82 % avec des énergies renouvelables, réutilisation des eaux des stations d'épuration...) concrétisent déjà une approche holistique des projets, qu'ils soient déjà en place ou à venir.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Héritière d'un fond d'affiche depuis 1905, la ville a décidé d'en faire un outil de créativité contemporaine qui a permis de s'ouvrir à la création graphique, avec la construction du Signe – centre national du graphisme – lieu d'exposition, mais également lieu de formations et de rencontres entre des designers du monde entier, notamment dans le cadre de la biennale dont la prochaine édition se déroulera du 21 mai au 19 octobre 2025.



*« Redonner le pouvoir aux Maires c'est-à-dire réformer profondément la loi NOTRe et surtout mettre enfin en œuvre la réforme si nécessaire de la fiscalité locale. »*

Un événement qui draine à Chaumont des artistes et des étudiants des écoles d'art de tous les pays du monde.

Par ailleurs, Chaumont est devenu un centre de formations supérieures dans le domaine du design, et propose des formations jusqu'à bac +4.

Ici, le design ne s'enferme pas et ne s'adresse pas seulement aux initiés mais bien à l'ensemble de la population avec des ateliers, des workshops ouverts à tous, et par la création hors les murs par le biais de commandes publiques. Des créations au travers desquelles la Ville permet à de jeunes artistes de s'exprimer dans l'espace urbain avec des œuvres conçues de manière participative avec les habitants.

Dans ce cadre, Chaumont s'est dotée d'une nouvelle identité graphique et d'une nouvelle typographie appelée DINA avec l'appui d'un studio de professionnels et toujours dans un mode participatif puisque nos concitoyens ont été associés à cette création et que, libre de droit, chacun peut l'approprier.

## Demain, vous êtes nommée au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Redonner le pouvoir aux Maires c'est-à-dire réformer profondément la loi NOTRe et surtout mettre enfin en œuvre la réforme si nécessaire de la fiscalité locale.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

© Limoges Métropole

# Interview de Guillaume Guérin

Président de Limoges Métropole



**Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?**

Il s'agit en réalité d'une somme d'actions dans le domaine des transports. Limoges est une grande ville à la campagne où on circule globalement bien et où l'emploi des transports en commun est d'abord une nécessité pour ceux qui ne disposent pas de voiture ou de permis avant d'être un choix pour ceux qui ont un véhicule. C'est heureux et précieux mais la ville n'est pas suffisamment congestionnée pour que, par dépit, les gens se tournent vers des transports alternatifs. C'est une force que nous souhaitons préserver. Cependant, nous avons en parallèle répondu à une attente, en particulier des jeunes ménages et des ménages ayant quitté les grandes métropoles pour Limoges en développant de manière importante les modes de transport doux : augmentation considérable des km de pistes cyclables et sécurisation des axes existants, mise en service de 4 navettes électriques gratuites en centre-ville, renforcement de l'offre de vélos électriques en location courte et longue durée, mise en service récente d'un réseau de vélos biplaces en libre-service, transformation du réseau de bus, piétonnisation d'une artère commerçante.

**Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?**

La réalisation la plus promue sur le territoire français à la fois par la Métropole elle-même et par notre partenaire SUEZ est la décarbonation de la flotte de collecte des ordures ménagères. Première en France pour une agglomération de plus de 100 000 habitants. Suez a travaillé avec Renault Trucks au développement d'une benne 100 % électrique pour la collecte. Esthétique et silencieuse, elle fait l'unanimité chez les personnels, les syndicats et les habitants. Le nombre de réclamations relatives aux déchets a été divisé par 10 ce qui témoigne de la réussite de cette politique. Certaines collectes (7 %) encore réalisées en diesel le sont avec un carburant 100 % local développé par Suez avec des déchets alimentaires. D'autres collectivités bénéficient aujourd'hui de ces innovations développées pour Limoges par la Métropole et son prestataire. À l'horizon 2030, le réseau de transports en commun

*« Il est urgent de tisser un nouveau lien, un nouveau contrat de confiance entre les Français et leurs élus. »*

(17 millions de voyages par an) sera lui aussi 100% propre avec le maintien d'une flotte de trolleybus qui sont une particularité locale avec 35 km de lignes électrifiées. Nous y associons progressivement des bus électriques et demain hydrogène en lieu et place du thermique.

**Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?**

Il est urgent de tisser un nouveau lien, un nouveau contrat de confiance entre les Français et leurs élus. Cette confiance passera à mon sens inévitablement par le local au plus près des habitants. Aussi dans cette hypothèse je porterai une réforme visant à redonner aux collectivités les moyens de leur libre administration. Pour cela, deux axes centraux :

1. libérer leur capacité d'action entravée par des normes et règlements nombreux, en inflation, et instables. Les services juridiques et du contrôle de légalité ne doivent plus être les censeurs de l'action publique.
2. Rendre aux collectivités la capacité de décider de l'assiette et du taux de l'imposition locale. Chaque territoire présente des spécificités qui sont connues par les élus locaux qui sont sur le terrain. Aujourd'hui, les élus locaux sont dépendants des seules dotations de l'État qui sont un moyen déguisé pour lui de leur retirer autonomie et pouvoir d'initiative.

En somme, cette réforme viserait à rapprocher de manière physique et géographique la décision de celui qui la subit ou en bénéficie.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© Département du Rhône

# Interview de Christophe Guilloteau

Président du Conseil départemental du Rhône



**Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?**

Nous avons été l'un des rares Département a déployé la fibre numérique gratuitement sur l'ensemble de notre territoire. À travers cela, le Département du Rhône a investi pour permettre à chaque Rhodanien de se connecter aux autres, à l'information, à la connaissance. Et doté chacun de nos professionnels de la force numérique nécessaire à une réelle compétitivité, vecteur d'attractivité pour notre territoire. Avec 90,4 % de couverture en fibre optique en 2024, et 98 % en 2025, le Département agit pour combattre la fracture numérique sur son territoire et garantir à tous un égal accès aux opportunités d'un monde connecté.

**Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?**

En 2023, nous avons lancé Rhône MégaWatts, un projet ambitieux qui exploite notre soleil Rhodanien afin de produire une énergie propre et local, faisant du Rhône un acteur clé de la transition énergétique. Rhône Mégawatts est une SAS constituée avec le Département du Rhône, Terre et Lac, Serfim ENR et Solarhona (filiale de la CNR). Il s'agit de notre propre société d'énergie solaire, garante de la stratégie de massification du photovoltaïque et de sa planification sur les territoires du Rhône, auprès des différents partenaires : communes, EPCI, chambres consulaires et d'agriculture. Elle prend en charge le développement des projets et la programmation globale, constituant une porte d'entrée unique. Fin 2025, les premiers panneaux photovoltaïques devraient voir le jour sur nos bâtiments.

**« Nous avons été l'un des rares Département a déployé la fibre numérique gratuitement sur l'ensemble de notre territoire. »**

**Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?**

Dix années se sont écoulées depuis la scission territoriale opérant reconfiguration du Département du Rhône et création de la Métropole de Lyon, le 1er janvier 2015. Malgré cela, une forte confusion subsiste dans l'imaginaire collectif, bloqué sur le « Rhône » comme circonscription administrative de l'État, dont les contours ne se sont pas adaptés aux réalités de notre territoire. C'est pourquoi si demain je suis nommé au Gouvernement, j'irai au bout de cette réforme, pour faire reconnaître la situation unique du Département du Rhône, le consacrant Conseil départemental à statut spécifique au titre de la différenciation. À cet égard, je mettrai en place un préfet délégué chargé des relations avec le Département du Rhône, la sous-préfecture deviendrait une préfecture et plus globalement les services déconcentrés seraient organisés « en miroir » du Département. De plus, je demanderai à l'INSEE la production de données territoriales différenciées avec les codes 69D et 69M, comme pour tout périmètre départemental. Jusqu'alors l'absence de données précises entrave grandement notre force de prospective.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

© Mairie d'Albi



# Interview de Stéphanie Guiraud-Chaumeil

Présidente de la Communauté d'agglomération  
de l'Albigeois  
Maire d'Albi

## Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

Elle concerne le saut qualitatif accompli pour l'alimentation de nos jeunes et de nos aînés avec le développement d'une filière municipale de production alimentaire d'excellence. 4300 repas sont ainsi produits au quotidien par l'équipement municipal dans le cadre d'une politique volontariste d'agriculture urbaine et de conventionnement avec des producteurs locaux. Pour l'amélioration de la qualité des repas, la ville d'Albi s'est dotée d'une cuisine centrale exploitée en régie directe intégrant une légumerie permettant de cuisiner des ingrédients frais, de saison et savoureux. Elle emploie des cuisiniers sensibilisés aux techniques adaptées aux produits frais et locaux, pour développer des recettes « fait maison ». Afin de répondre aux enjeux environnementaux, sanitaires et économiques, la cuisine d'Albi a repensé ses modes d'approvisionnement en travaillant des produits de saison issus de circuits courts, en valorisant des producteurs du terroir occitan, favorisant par là-même la préservation de l'emploi et la diminution de l'empreinte carbone. Ainsi, la cuisine d'Albi joue un rôle crucial dans l'alimentation quotidienne des crèches, des scolaires, du portage à domicile et des établissements de santé en offrant chaque jour une alimentation saine, durable, accessible à tous et respectueuses des exigences nutritionnelles.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

En 2020, dans le contexte de la crise sanitaire dite du COVID et des tensions sur la démographie médicale, la Ville d'Albi se dote d'un service Santé. Ce dernier accompagnera, l'initiative de l'association des médecins retraités de créer un centre de consultations médicales non programmées en centre-ville pour les patients n'ayant pas de médecin traitant. Cet espace, mis à disposition et aménagé par la Ville, lancé expérimentalement en juin 2023 pour 2 ans, en partenariat avec l'hôpital d'Albi, la CPAM et l'ARS, avec l'implication essentielle de l'association des médecins retraités, est unique en France sous cette forme.

*« Cuisiner local et frais pour nos enfants et nos aînés, c'est nourrir la santé, l'emploi, et le lien au territoire, chaque jour, dans l'assiette. »*

Ce centre propose des consultations de médecine générale avec ou sans rendez-vous, pour adultes ou enfants, avant tout pour des personnes sans médecin traitant, sans distinction d'origine géographique. Onze médecins à la retraite dont un pédiatre se relaient sur site et assurent aujourd'hui les permanences pour le compte de l'Association des médecins retraités albigeois dont ils font partie. Entre quarante et cinquante patients sont accueillis chaque jour par les deux médecins présents.

## Demain, vous êtes nommée au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Il y a encore beaucoup à faire et à expérimenter pour renforcer l'efficacité de l'action publique locale avec une volonté de simplification et de rationalisation. Prenons par exemple l'orientation de nos jeunes. Un choix d'orientation, c'est un choix pour toute la vie. Aujourd'hui, force est de constater qu'on n'accompagne pas suffisamment nos jeunes pendant cette étape cruciale pour eux. La confusion dans la répartition des compétences entre les régions et l'État en la matière est l'une des premières entraves au bon fonctionnement de cette politique publique : un élève peut s'informer auprès d'une mission locale, de son centre d'information et d'orientation, de son centre d'information.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

© Mairie de Champigny-sur-Marne



## Interview de Laurent Jeanne

Maire de Champigny-sur-Marne  
Vice-président du Territoire Paris Est Marne et Bois  
Conseiller régional Ile-de-France

### Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?

Après plusieurs décennies d'absence de lien au quotidien entre les habitants et la municipalité enfermée dans une approche d'un entre soi « communiste », j'ai souhaité revenir à la base de la politique. Créer et faire vivre le lien avec nos près de 80 000 citoyens par de nombreux dispositifs. Permanence de marché deux jours par mois tout au long de l'année, événement majeur (50 000 visiteurs) avec stand des élus pendant tout le week-end, événements fédérateurs comme le salon du livre illustré, Champigny Plage, le festival Cuisines et Musiques du Monde lors de la fête de la musique, Maire dans la classe tous les mois pour parler citoyenneté aux classes de CM2, conseil municipal des enfants, assises de la jeunesse avec plus 1000 participants, conseil local de la jeunesse, conseil consultatif des séniors, conseil de quartiers avec bureau partagé entre les élus et les citoyens, rencontres régulières avec toutes les équipes du personnel municipal, application numérique, nouveaux supports de communication au sein des quartiers et plus globale sur la ville, collaboration active et permanente avec les associations de la ville.

Cette approche permet ainsi de toucher au plus près aussi bien ceux qui s'intéressent tout particulièrement aux projets de la ville comme ceux qui peuvent avoir un regard plus distancié. Dans une ville de la petite couronne parisienne, où près de 3500 habitants changent tous les ans, soit entre 4 et 5 % de la population, l'objectif est de s'adresser à tous ceux qui sont nés à Champigny comme ceux qui viennent de s'installer du fait de l'arrivée de deux gares du Grand Paris Express.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Le projet de refonte globale d'un centre-ville est inspirant par son approche 360 degrés. Le centre-ville était très peu identifiable avec une absence de polarité autour de la Mairie et des contraintes de structures routières (route départementale et Pont de Champigny). J'ai donc choisi de faire des contraintes des atouts en pacifiant et embellissant ces axes pour recréer du lien.

### « Imposer la règle d'or à l'État de voter un budget à l'équilibre comme le font toutes les collectivités territoriales. »

Mon approche ne s'est pas limitée à faire un centre-ville à vocation commerçante assez classique. L'objectif est de créer un centre multi polaires avec plusieurs centres d'intérêt. Un marché au comestible avec une halle gourmande ouverte 6 jours sur 7, une diversité commerçante avec de nouvelles enseignes et de nouveaux restaurants, une offre culturelle totalement renouvelée avec : une médiathèque de 4000 m<sup>2</sup> face à la Marne, une librairie indépendante de qualité, le Musée de la Résistance, un cinéma de 5 salles, et des services publics modernisés. Ce centre-ville sera connecté avec l'arrivée du métro du Grand Paris Express et la gare de Champigny - centre.

La qualité d'un centre-ville passe aussi par des espaces publics de qualité et une démarche écologique forte, cette refonte est en cours en favorisant les liaisons douces et les balades autour du joyau bucolique qu'est la Marne avec des îles classées réserves ornithologiques protégées et un parcours pour aller de la Marne à la gare de Métro en passant par le centre-ville élargi. C'est ainsi la possibilité de vivre la nature en centre-ville.

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Mettre en place deux réformes essentielles : imposer la règle d'or à l'État de voter un budget à l'équilibre comme le font toutes les collectivités territoriales ce qui signifie que les collectivités ne pourraient plus reporter aussi leur demande sur l'État. Le pendant de cette règle serait ainsi d'avoir une stricte application du principe de subsidiarité.

Ce principe obligera à chaque collectivité de faire uniquement ce qu'elle doit faire et évitera à multiplier les intervenants sur chaque sujet, ce qui suppose de réduire le nombre de strate en particulier en Ile de France.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

©Ville d'Amiens

# Interview de Hubert De Jenlis

## Maire d'Amiens



### Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

Je pense à l'extension et à la modernisation du réseau de chaleur urbain. De nombreux foyers, équipements publics et entreprises bénéficient désormais d'une chaleur plus verte, plus stable et plus abordable. En remplaçant progressivement les énergies fossiles par 64 % d'énergies renouvelables et de récupération, notamment grâce à la biomasse et à la valorisation des eaux usées, nous avons contribué à la réduction des émissions de CO2 tout en assurant une meilleure maîtrise des coûts pour les usagers.

Ce réseau de chaleur représente une avancée majeure vers une ville plus durable et solidaire, où chacun peut accéder à une énergie plus propre et locale, avec un impact concret sur le pouvoir d'achat et la qualité de vie des habitants.

Cette démarche nous a permis de limiter notre vulnérabilité aux variations des prix des énergies fossiles et de garantir un approvisionnement énergétique stable, tout en nous inscrivant dans une trajectoire vers l'autonomie énergétique, objectif que nous visons d'ici 2050.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

En 2021, nous avons lancé le budget participatif d'Amiens, doté d'un million d'euros. L'objectif est d'impliquer directement les Amiénoises et Amiénois dans les décisions locales en leur offrant la possibilité de proposer des projets concrets pour leur quartier ou pour l'ensemble de la ville. Chaque année, tous les citoyens peuvent ainsi soumettre leurs idées, qui sont étudiées puis soumises à un vote en ligne. Cette démarche repose sur un principe essentiel : donner aux habitants le pouvoir d'agir sur leur quotidien en sélectionnant eux-mêmes les projets qui verront le jour.

De nombreuses idées issues du terrain ont ainsi pu se concrétiser et améliorer durablement la vie des Amiénois. Parmi les réalisations marquantes, on peut citer la création d'un parcours de découverte du patrimoine industriel de la Ville d'Amiens, qui fait partie de l'identité de notre ville, ou encore la végétalisation d'une cour d'école. Depuis le lancement du budget participatif, les habitants de notre ville ont déjà été à l'initiative de 54 projets.

Ce succès démontre non seulement l'engagement des citoyens pour leur ville, mais aussi la pertinence d'une gouvernance plus ouverte et participative. Mais c'était essentiel pour ouvrir le quartier vers le reste de la ville et casser le sentiment ghettoïsation vécu par les habitants.

Cette logique, nous l'appliquerons à nouveau pour la construction d'un second groupe scolaire regroupant à nouveau deux écoles de Marly. L'une se situe aujourd'hui dans un quartier résidentiel et l'autre au centre d'un ancien quartier politique de la ville.

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Je porterais en priorité une réforme permettant aux maires et aux préfets de prononcer des interdictions de paraître, notamment pour lutter contre le narcotrafic et ses réseaux. Aujourd'hui, les élus locaux sont en première ligne face aux trafiquants, mais ils manquent d'outils efficaces pour agir directement. À Amiens, comme dans tout le pays, des quartiers sont gangrenés par le trafic de drogue.

Pourtant, les maires, mais aussi les préfets, restent trop souvent démunis face à ces phénomènes. En leur donnant la possibilité d'interdire la présence de personnes impliquées dans le trafic de drogue sur certaines zones sensibles, sous le contrôle du juge, nous pourrions casser les points de deal, protéger les habitants et restaurer l'ordre public.

Par ailleurs, je souhaiterais instaurer un délit spécifique de harcèlement de rue pour les dealers, afin de sanctionner fermement les pressions qu'ils exercent sur les habitants et commerçants. Trop souvent, ces trafiquants imposent leur loi par la menace.

En criminalisant ces comportements, nous donnerions aux forces de l'ordre un levier supplémentaire pour agir rapidement. Une telle réforme marquerait un tournant majeur en matière de sécurité locale, en dotant les élus d'un levier concret pour reprendre le contrôle de leur ville et assurer la tranquillité de leurs administrés.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© Scaviner Photos pour la  
Ville de Quimperlé

# Interview de Michaël Quernez

Maire de Quimperlé  
1er Vice-président Conseil regional de  
Bretagne en charge du climat et des mobilités



## Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

Il existe à Quimperlé un ancien site industriel situé à deux pas du centre historique, relique d'anciennes fonderies ayant produit jusqu'au milieu du siècle dernier des machines agricoles, du matériel pour les chemins de fer, ou encore du matériel scolaire. La Ville a souhaité travailler à l'avenir du site en portant un projet de tiers-lieu avec des enjeux de renaturation, de circulations piétonnes, de réappropriation des bords de rivière le tout sans gommer le passé industriel du site.

Si l'enjeu de requalification d'une friche industrielle peut se retrouver dans d'autres cités, la méthode employée pour définir le projet est moins commune. La Ville a souhaité consulter la population et a été accompagnée par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Finistère et a fait appel aux architectes de l'Atelier Ribines (de Plouhinec Finistère). Ces derniers ont mené pendant 3 mois une résidence participative, en rencontrant de nombreuses habitants et associations locales qui ont exprimé bon nombre de souhaits. Ce programme de résidences actives a permis de co-construire et de partager le projet, avec des rendez-vous conviviaux ouverts à tous organisés tout au long de son avancement. Cette méthode a initié beaucoup d'échanges et nous a permis d'avoir une étude pré-opérationnelle pertinente pour la requalification et la renaturation de cette friche urbaine située dans un secteur classé rouge dans notre Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Actuellement les enjeux de mobilité sont de plus en plus prégnants, avec une vraie attente des usagers pour avoir plus de trains, de gares et de meilleurs services. Si la Région est garante de la qualité des transports en commun, elle ne peut pas développer éternellement l'offre sur ses fonds propres. Dans l'exercice de mon mandat à la Région Bretagne (climat et des mobilités), nous avons fait le choix de créer le syndicat « Bretagne Mobilités » pour répondre à plusieurs des problématiques indirectes de la LOM.

En plaçant le niveau de discussion à l'échelle du bassin de mobilité, des accords ont pu être trouvés entre la Région et les intercommunalités pour financer de façon commune des acquisitions de rames supplémentaires de TER et augmenter la cadence des trains. C'est la première fois en France que des EPCI/AOM financent, au côté d'une Région, l'acquisition et l'exploitation de rames, dans un contexte de création d'un syndicat régional des mobilités « Bretagne mobilités » regroupant toutes les AOM de notre région.

Dans le pays de Quimperlé, il y aura ainsi dix-neuf arrêts de trains TER supplémentaires dès septembre 2025 : six en gare de Bannalec et treize à Quimperlé, en attendant deux autres en 2026. La fréquentation des TER bretons a déjà progressé de 46 % entre 2019 et aujourd'hui. Nous nourrissons l'objectif de proposer un train toutes les 20 minutes dans les gares principales aux heures de pointe et toutes les heures, en heures creuses, avant 2040.

## Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Ce serait d'amorcer une réforme des dotations de l'État dont la DGF qui viendraient enfin reconnaître les charges de centralité de ville-centre de leur territoire comme Quimperlé. Il est grand temps que l'État puisse faire confiance aux collectivités, elles qui sont en première ligne pour gérer les territoires. Les collectivités ne doivent plus être vues comme de simples exécutants des politiques nationales, mais comme des partenaires stratégiques. Ce n'est pas seulement l'équilibre des comptes, mais l'avenir même de nos territoires qui est en jeu. Il est regrettable que, gouvernement après gouvernement, les collectivités dépendent de plus en plus des dotations de l'État. Avec une pression budgétaire croissante, l'autonomie financière des Villes est directement menacée. Or derrière chaque décision budgétaire se cachent pourtant des réalités concrètes : l'accès aux services publics, aux transports, aux écoles, et surtout l'avenir des territoires eux-mêmes.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

# Interview de Denis Larghero

Maire de Meudon

Vice-président du Conseil départemental des  
Hauts-de-Seine et de Grand Paris Seine Ouest



**Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?**

La reconquête des berges de Seine, conduite par le Département en partenariat avec GPSO et la Ville, a favorisé le développement des mobilités douces entre l'arc de Seine et La Défense, tout en aménageant de nouveaux espaces de vie et en contribuant à la prévention des crues. Désormais, les Meudonnaises et Meudonnais bénéficient pleinement de ces berges réaménagées, propices à la promenade, à la course à pied, au pique-nique ou aux jeux, dans un cadre apaisé et verdoyant.

La mise en accessibilité des gares de Val-Fleury (RER C) et Bellevue (Transilien N) facilite les déplacements quotidiens de plus de 10 000 habitants, et, en particulier des personnes à mobilité réduite, des familles et seniors. Ces rénovations améliorent aussi l'intermodalité des transports avec l'installation de parkings à vélos par IDFM.

Enfin, les budgets participatifs (300 000 € tous les deux ans) et l'application mobile "Ville de Meudon" renforcent l'implication citoyenne et l'accès aux services municipaux. En 2024, la cinquième édition des budgets participatifs a enregistré 79 propositions et près de 3 000 votes, permettant aux habitants de choisir deux projets par quartier. Quant à elle, l'application, téléchargée près de 4 000 fois en six mois, simplifie les démarches administratives, informe en temps réel grâce aux notifications d'alertes et aux suggestions d'activités locales.

**Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?**

Meudon se distingue par ses innovations en matière d'énergie et de circuits courts.

La transformation du réseau de chaleur de Meudon-la-Forêt, passant du gaz à la géothermie profonde, est un modèle à suivre. Cette source d'énergie renouvelable et locale réduit l'empreinte carbone de 17 700 tonnes de CO<sub>2</sub> par an et garantit, pour 7 600 logements, un prix de chauffage stable et écologique pour les 30 prochaines années.

D'autres projets inspirants contribuent à dynamiser l'espace public, notamment le développement d'épiceries de quartier en circuit court.

**« Une réforme de la fiscalité locale est indispensable pour garantir plus d'équité et d'efficacité. Elle pourrait s'articuler autour de trois axes. »**

Ainsi, La Clayette a transformé un ancien kiosque à journaux en un point de retrait en libre-service proposant des produits frais et locaux. De son côté, l'Épi de Meudon, lauréat du budget participatif 2018, est une épicerie rassemblant 150 familles, favorisant le lien social, le développement de l'économie locale et le soutien à l'agriculture de proximité.

**Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?**

Une réforme de la fiscalité locale est indispensable pour garantir plus d'équité et d'efficacité. Elle pourrait s'articuler autour de trois axes.

Une contribution unique pour les propriétaires et locataires. La suppression de la taxe d'habitation a creusé un déficit de 20 milliards d'euros pour les collectivités tout en faisant peser le coût des services publics de proximité uniquement sur les propriétaires. Une contribution territoriale universelle garantit une participation équitable de tous aux services publics de proximité tout en rééquilibrant les ressources locales.

Une révision des bases cadastrales. Inchangées depuis 50 ans, elles ne reflètent plus la réalité économique et immobilière des quartiers. Une mise à jour, basée sur des critères plus transparents en intégrant par exemple la transition énergétique, permettrait une fiscalité plus juste et adaptée aux territoires.

Une péréquation repensée sur des critères plus justes et transparents. Actuellement trop opaque, le système actuel pâtit d'une approche uniquement quantitative pour la redistribution des ressources entre collectivités. Les calculs de la péréquation devraient mieux intégrer les dynamiques économiques locales, la situation des collectivités voisines et des indicateurs précis liés aux services publics.

**Des  
sondages  
innovants  
pour des  
analyses  
percutantes**

A hand holding a magnifying glass over the text. The magnifying glass is positioned over the word 'pour', making it appear larger and more prominent. The hand is on the left side of the frame, and the magnifying glass is held at an angle, focusing on the text.

 **QUORUM  
INSTITUT**  
Au cœur de l'opinion publique





# FURSAC · ANSELIN

Cabinet de conseil en recrutement et en ressources humaines  
Expert des secteurs publics et parapublics

HOTEL DE VILLE

**DANS LE SECTEUR PUBLIC,  
RECRUTER LES MEILLEURS PROFILS,  
C'EST AUSSI  
UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL !**

**Depuis 30 ans, Fursac · Anselin accompagne les acteurs publics  
dans leurs recrutements stratégiques par approche directe.**

Diagnostic de vos besoins, sélection rigoureuse et suivi personnalisé.



CONTACTEZ-NOUS POUR BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT EXPERT  
DANS VOS RECRUTEMENTS STRATÉGIQUES !

**Cabinet Fursac · Anselin**

plus de 30 ans au service du développement des cadres publics

📍 PARIS 4 rue Joseph Bara 75006 Paris

LYON 3 rue de la Barre 69002 Lyon

☎ 01 43 54 08 33

✉ avecvous@fursac-anselin.fr

[fursac-anselin.fr](https://www.fursac-anselin.fr)



 /fursac-anselin



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

© Mairie de Biscarrosse

# Interview de Hélène Larrezet

## Maire de Biscarrosse



### Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?

L'action en matière de santé. Il ne se passait pas un jour sans que de nouveaux habitants expriment leur difficulté par exemple à avoir un médecin traitant ou le déficit de médecins spécialistes. Sans être un territoire sous doté, nous avons pris conscience de l'urgence à agir. D'un côté, s'exprimait une demande de soins croissante en lien avec l'attractivité de notre commune, -particulièrement des ménages seniors- et de l'autre, des fermetures de cabinets médicaux sans successeurs. Après avoir organisé un centre de vaccination anti COVID, puis un centre de dépistage, nous avons entretenu des relations partenariales étroites avec la communauté médicale et les centres hospitaliers d'Arcachon et de Mont de Marsan.

Notre volonté a été d'apporter une réponse rapide et de proximité aux habitants en capitalisant sur toutes les opportunités. Nous avons mis à disposition un cabinet médical pour accueillir une rotation de consultations de spécialistes hospitaliers. Ce sont les médecins qui se déplacent, évitant l'engorgement des hôpitaux et les soucis de mobilité des patients fragiles.

Nous avons également lancé une campagne d'attractivité qui a permis en 2 ans, d'installer 4 médecins généralistes bénéficiant d'une aide au logement et la prise en charge du loyer de leur cabinet médical équipé pendant un an.

Plébiscitée, nous venons de mettre en place une mutuelle communale.

Et nous attendons l'officialisation de la construction d'un « hôpital de jour » à Biscarrosse. Projet travaillé aux côtés des directions des centres hospitaliers, nécessaire pour accompagner la dynamique démographique et l'afflux touristique de notre territoire.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Plus qu'une réalisation ou qu'un chantier d'équipement public, c'est surtout le fait d'avoir partagé avec les habitants, les acteurs économiques... un « projet » durable et désirable pour notre Ville tout en affrontant nos préoccupations liées à l'érosion de nos plages ou à la vitalisation de notre cœur de ville.

La démarche « aménagement durable des stations » en lien avec le Gip Littoral Nouvelle Aquitaine a décliné une dynamique d'échanges, écoute et concertation qui peut s'appliquer sur tous les territoires qui s'interroge sur leur avenir.

Pendant 18 mois, la participation citoyenne a pu être sollicité par de multiples canaux et formats d'intelligence collective : enquête en ligne, questionnaires, tables longues sur les marchés, ateliers techniques, réunions des partenaires, forum grand public... Le livrable est une feuille de route qui synthétise, actualise et visualise les principaux enjeux et fiches actions sur la commune.

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Celle qui viserait à arrêter de réformer à tout va ! « Stop » aux textes à l'obsolescence programmée... Elus locaux nous devons faire face à toujours plus de complexité et technicité, aux normes, lois, décrets incessamment accumulés et coercitifs. Souvent promis, j'espère un « moratoire » sur la frénésie législative et la simplification du mille-feuille réglementaire et administratif de notre Pays... Un seul objectif : faciliter le travail des élus de terrain, des collectivités locales et la vie des habitants.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© CorinneHameau

# Interview de Grégoire de Lasteyrie

Maire de Palaiseau

Président de l'Agglomération Paris-Saclay

Vice-Président de la région Île-de-France



## Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?

L'action locale qui a mon sens a le plus changé le quotidien des Palaisiens est la transformation du centre-ville.

En mai 2023, après un an de concertation avec les Palaisiens, ce dernier a changé de visage.

La place de l'Hôtel de Ville et la place de la Victoire, qui n'étaient autres que des parkings où s'amassaient les voitures, ont été entièrement piétonnisées et végétalisées. Une partie de la rue principale est, quant à elle, piétonne le week-end toute la journée.

L'objectif de cette transformation était bien entendu de sécuriser et d'apaiser les espaces, de faire du cœur de ville un véritable lieu de vie, de rencontres, de convivialité et lui redonner son esprit village.

Grâce à ces aménagements, les parents peuvent désormais lâcher la main de leurs enfants, les seniors se balader en toute sécurité et nos commerçants mettre en valeur leurs terrasses et vitrines.

L'offre de stationnement a été revue, avec l'instauration d'une zone bleue notamment, pour permettre à chacun de trouver facilement une place pour se garer et une centaine d'activités et d'événements sont proposés les mercredis et les week-end (concerts, activités créatives et sportives, marchés, etc.) pour permettre aux Palaisiens de profiter pleinement de leur centre-ville.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

L'une des réalisations les plus marquantes au niveau du territoire est sans nul doute l'organisation sur le plateau de Saclay d'un grand sommet scientifique international !

Le Paris-Saclay Summit, choose science – dont la première édition a eu lieu fin février 2024 – est né de la volonté de créer les conditions d'un débat authentique entre les différents acteurs de la société, en permettant aux scientifiques et aux chercheurs d'échanger avec des responsables publics, des chefs d'entreprise, des philosophes, des citoyens et des jeunes ! Dialogue évidemment indispensable pour répondre aux défis immenses qui sont devant nous et réconcilier le grand public avec les sciences !

L'originalité de la démarche est entre autres de s'appuyer sur l'écosystème spécifique du territoire, et notamment sur le pôle d'innovation Paris-Saclay classé dans le top 8 mondial et qui rassemble aujourd'hui plus de 20% de la recherche publique et privée française.

Et de fait, le Paris-Saclay Summit a permis de renforcer le sentiment d'appartenance des acteurs locaux, d'intensifier la dynamique de coopération (notamment entre l'entreprise et le monde académique) et de renforcer notre potentiel de rayonnement à l'étranger.

## « L'une des questions majeures en termes d'aménagement et de désenclavement du territoire réside dans la modernisation du réseau ferroviaire français. »

Cet événement, qui connaît un succès populaire croissant depuis ses débuts, est un exemple d'initiative qui assume de s'appuyer sur les forces d'un territoire pour en faire un élément d'attractivité et de renforcement collectif.

## Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

L'une des questions majeures en termes d'aménagement et de désenclavement du territoire réside dans la modernisation du réseau ferroviaire français.

Modernisation rendue nécessaire par le vieillissement des infrastructures (30 % des voies ferrées françaises ont aujourd'hui plus de 40 ans, un tiers du réseau est encore en signalisation mécanique héritée des années 1950), l'exigence d'adaptation aux nouvelles normes et la mise en place de nouveaux services, comme les RER métropolitains.

A ce jour, les besoins d'investissement pour les dix prochaines années sont estimés à 100 milliards d'euros ; à titre d'exemple, l'Allemagne a voté en 2020 un plan de 86 milliards d'euros sur 10 ans pour moderniser son réseau ferroviaire.

Nous sommes donc clairement face à un mur d'investissement qui exige de penser une stratégie financière adaptée. D'où l'impératif de travailler de manière urgente à une grande loi ferroviaire, associée à une vision actualisée et un calendrier prévisionnel exigeant.

Cette loi pluriannuelle doit notamment permettre de répartir la charge entre les différents acteurs (État, collectivités locales, SNCF, IDFM), en travaillant également sur des sources de financement extérieurs.

Une chose est sûre : la réduction d'ici 2050 des émissions de gaz à effet de serre exige de doubler le trafic ferroviaire. Cela nécessite donc un effort financier à la hauteur de l'enjeu, qui doit reposer sur un engagement de tous les acteurs !



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

© Mairie de Lisieux

# Interview de Sébastien Leclerc

Maire de Lisieux



## Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

Il s'agit sans conteste de la création de la police municipale. Avant cette initiative, la sécurité publique était une préoccupation majeure pour de nombreux habitants de Lisieux. Le manque de présence policière locale créait parfois un sentiment d'insécurité, et la capacité d'intervention face à certaines situations était limitée.

En mettant en place une police municipale, nous avons renforcé la sécurité sur notre territoire, avec des patrouilles régulières et une proximité avec les citoyens. Les policiers municipaux jouent un rôle essentiel dans la prévention des incivilités, la gestion de la circulation et l'accompagnement des événements publics. Ils sont désormais des interlocuteurs directs pour les habitants, offrant une réponse rapide et adaptée à leurs préoccupations quotidiennes.

Cette initiative a permis de restaurer un climat de confiance entre les autorités et la population, tout en apportant une réelle tranquillité publique, indispensable pour le bien-être des citoyens. La présence visible de la police municipale a incontestablement amélioré la qualité de vie à Lisieux.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

La création du centre de santé municipal et de son annexe peut être une réalisation inspirante. Face à la crise de la médecine de proximité et à la désertification médicale qui touche de nombreuses communes, nous avons pris l'initiative de créer une structure publique de santé, salariant directement des médecins et professionnels de santé.

Ce projet, novateur à l'échelle de notre territoire, a permis de résoudre en partie un véritable problème de santé publique en offrant aux habitants un accès immédiat aux soins. Avant la mise en place du centre, de nombreux Lexoviens se retrouvaient sans médecin traitant, avec des délais de consultation trop longs. Grâce à l'ouverture du centre de santé, la situation a changé. Les patients peuvent désormais bénéficier de consultations régulières.

De plus, l'ouverture d'une annexe du centre dans un « quartier politique de la ville » plus éloigné a permis de garantir une couver-

*« Si j'avais l'opportunité d'agir à l'échelle nationale, ma priorité serait d'engager une réforme ambitieuse en faveur d'une autonomie renforcée des collectivités locales... »*

ture médicale homogène sur toute la ville. Ce modèle, qui allie l'engagement des collectivités et une réponse pragmatique aux besoins de la population, pourrait être un véritable levier pour lutter contre la désertification médicale dans d'autres villes moyennes et rurales.

## Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Si j'avais l'opportunité d'agir à l'échelle nationale, ma priorité serait d'engager une réforme ambitieuse en faveur d'une autonomie renforcée des collectivités locales, en particulier pour les villes moyennes comme Lisieux. Trop souvent, ces dernières sont contraintes par des normes rigides et un manque de moyens financiers pour mettre en place des politiques adaptées aux réalités locales.

Je porterais une réforme visant à simplifier et accélérer les dispositifs de financement des projets locaux, avec un accès plus direct aux fonds publics et une décentralisation accrue des décisions. Il est essentiel que les maires et les élus locaux disposent d'une plus grande marge de manœuvre pour répondre rapidement et efficacement aux besoins de leurs administrés, que ce soit en matière de logement, de mobilité, de transition écologique ou de santé de proximité.

Cette réforme permettrait aux territoires de jouer pleinement leur rôle de moteur du développement local et d'offrir des services publics adaptés aux attentes des citoyens, tout en renforçant le lien de confiance entre l'État et les collectivités.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

©Ville de Bourges

# Interview de Hugo Lefelle

Adjoint au Maire de Bourges, délégué  
aux Travaux et à l'Urbanisme  
Conseiller départemental du Cher



## Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

Au cours de ce mandat, j'ai eu la chance de piloter un projet de création d'espace public. Une expérience autant enthousiasmante qu'inédite car la rénovation d'une rue ou d'une place fait partie intégrante du quotidien des élus locaux. Avec le projet de requalification de la place Cujas, nous nous sommes emparés d'un espace qui n'était historiquement pas une place mais qui l'est devenue au fil des démolitions et qui avait fini par devenir un parc de stationnement.

Imaginer la création de cet espace au profit d'usages plus doux, plus familiaux, plus festifs est une expérience qui, je le crains, ne se reproduira pas tout de suite. Reste désormais à permettre l'appropriation par les habitants de cette place nouvellement créée, notamment au travers d'animations tout au long de l'année, d'en faciliter l'accès au travers de notre réseau de bus urbains gratuit et de laisser la magie opérer.

Créer une place, un lieu de vie en plein cœur d'une cité patrimoniale, c'est changer la manière dont les habitants pensent leur ville. Quoi de plus enthousiasmant ? On pense les espaces pour plusieurs dizaines d'années, avec l'ambition de penser les usages d'aujourd'hui, mais aussi ceux de demain, en lien avec les nouvelles formes de consommation et les exigences d'exemplarité écologique.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Je dirais, sans hésiter, la candidature de Bourges pour devenir capitale européenne de la culture en 2028 ! Fédérer un territoire à l'identité culturelle bien ancrée, mettre en dynamique à la fois les acteurs locaux, associations, entreprises, élus pour obtenir une reconnaissance européenne, c'est un parfait exemple de mise en réseau des énergies. C'est en s'appuyant sur notre identité de territoire que l'on parvient à fédérer largement avec la réussite que l'on connaît.

*« Je dirais, sans hésiter, la candidature de Bourges pour devenir capitale européenne de la culture en 2028 ! »*

Qu'une ville moyenne comme Bourges ait pu être sélectionnée est une formidable opportunité pour les territoires éloignés des métropoles de démontrer leur capacité à incarner l'excellence et à rayonner de manière internationale.

## Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

En matière de démographie médicale, les élus locaux assistent aujourd'hui, impuissants, à la création de territoires entiers dans lesquels se soigner relève d'un parcours du combattant. Aucune solution miracle n'existe sans doute, mais toutes celles qui ont été essayées jusqu'alors n'ont pas réussi à enrayer un déclin qui enrayer le développement de nos territoires. Quelle famille irait s'installer dans un territoire sans garantie d'un accès au soin ? Cette rupture d'égalité est scandaleuse dans un pays comme la France.

C'est donc sur une loi visant à assurer l'égalité d'accès aux soins en s'appuyant sur les élus locaux, qu'il conviendrait de mettre en chantier. Il faut de la régulation, il faut de la délégation de tâches mais il faut aussi des mesures pour mettre fin à cette inflation financière qui fait que chaque territoire tente d'attirer un praticien en lui proposant qui la maison de santé la plus moderne, potentiellement avec un bonus à l'installation ou encore un logement payé par la Mairie... Nos collectivités ont mieux à faire de leurs moyens et ont besoin d'une loi avec des solutions concrètes pour restaurer une égalité sanitaire dans ce pays.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

© Mairie de la Madeleine

# Interview de Sébastien Leprêtre

Maire de la Madeleine



## Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

La mise en œuvre d'un « Carré magique culturel » composé de 4 équipements culturels municipaux créés (une Médiathèque et une salle culturelle polyvalente) ou reconfigurés (un Centre de Culture et d'Animation et un Conservatoire de Musique à Rayonnement Communal) sur l'exercice de 2 mandats municipaux. Ce « Carré magique culturel » est venu structurer et enrichir une offre culturelle locale à destination des habitants, en poursuivant aussi un objectif de mixité sociale et générationnelle aujourd'hui atteint, comme en témoigne la fréquentation élevée de chacun de ces 4 piliers.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

La construction d'un « Carré magique écologique », succédant au « Carré magique culturel » désormais abouti, pour inscrire concrètement la Ville de La Madeleine dans une démarche volontariste en matière de transition écologique. Ce « Carré magique écologique » a pour fondations, un plan de déploiement de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux (baptisé « SOLAMAD » - contraction de Solaire et La Madeleine), engagé dès 2018, un schéma municipal de verdissement impliquant naturellement la Ville (via le développement de nouveaux espaces verts publics) mais aussi directement les habitants (permis de végétaliser, ...), l'ouverture d'une Zone d'Activités Solidaires dédiée à l'insertion et à l'économie du réemploi (ressourcerie-recyclerie / outillothèque-bricothèque / atelier d'entretien et de réparation de vélo / café solidaire / ateliers protégés pour personnes handicapées) et la création d'une ferme urbaine avec une double vocation nourricière et pédagogique (notamment en direction des écoles).

Ce « Carré magique écologique » illustre la capacité à contribuer localement à la transition écologique, sous couvert d'en faire un choix politique et d'y consacrer les moyens requis.

*« Avec nos Carrés magiques – culturel puis écologique – nous avons prouvé qu'un projet municipal structurant peut à la fois nourrir le lien social, démocratiser l'accès à la culture et engager concrètement la transition écologique. Il suffit de faire de ces choix des priorités politiques. »*

## Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

La nécessaire réforme des capacités juridiques d'actions et d'interventions des Polices Municipales et la responsabilité sous l'autorité des Maires.

Aujourd'hui, les Polices Municipales constituent un maillon devenu essentiel et stratégique dans le continuum républicain de sécurité, à ceci près qu'elles ne bénéficient pas de suffisamment de leviers et de moyens juridico-administratifs pour accomplir, en accompagnement et en allègement de la Police Nationale, les missions du quotidien et de la proximité qui sont attendues d'elles.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

©Mairie de Sablé-sur-Sarthe

# Interview de Nicolas Leudière

Maire de Sablé-sur-Sarthe



## Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

Fin des années 70, début 80, le maire de l'époque (Joël Le Theule) a conduit une politique d'aménagement ambitieuse avec notamment la construction de 2 quartiers en périphérie du centre-ville. Avec cette logique d'étalement urbain, à l'époque, il considérait qu'il devait également y adjoindre un service de bus urbain pour permettre aux saboliens de se déplacer aisément à travers la ville.

Pendant la campagne électorale de 2020, nous avons analysé que le bus urbain circulait souvent quasi vide alors même que 20 % des habitants de ces quartiers périphériques aujourd'hui non pas le permis de conduire.

Même si le prix du transport pour l'utilisateur était extrêmement modique, ce constat posait question.

2 choix pouvaient alors s'opérer :

- Arrêter ce mode de transport car les charges de fonctionnement sont conséquentes
- Ou alors, 2ème choix, le conserver en introduisant la gratuité.

C'était un pari risqué, mais gagnant car 3 mois plus tard + 116% de fréquentation...

Au-delà, l'objectif environnemental est également atteint puisque la gratuité de ce transport en commun a également modifié les habitudes de vie d'autres usagers (jusqu'à autonomes), ils ont délaissé leur voiture au profit du bus urbain car l'économie générée leur permet de récupérer du pouvoir d'achat. Aujourd'hui, la diversité de la typologie des usagers est un symbole de réussite : actifs, écoliers, collégiens, lycéens, seniors : tout le monde prend le bus quel que soit la nature de son déplacement.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Passerelle de franchissement de rivière pour les déplacements doux avec aménagement parc paysagé d'un côté, de l'autre aménagement des bords de rivière « La Sarthe » qui relie le camping et au centre-ville.

Au-delà de ça, c'est un véritable lien que l'on va créer entre 2 quartiers prioritaires politique de la ville. Un lien vers nos infrastructures sportives, culturelles, scolaires. Sablé doit s'adapter aux nouveaux modes de mobilités. C'est également, un véritable projet d'attractivité pour les salariés de nos entreprises qui se déplacent de plus en plus en vélos ...

*« Redonner du souffle à la décentralisation, c'est faire confiance à ceux qui sont au plus près du terrain : les élus locaux. »*

Au-delà de ça, c'est un véritable lien que l'on va créer entre 2 quartiers prioritaires politique de la ville. Un lien vers nos infrastructures sportives, culturelles, scolaires. Sablé doit s'adapter aux nouveaux modes de mobilités. C'est également, un véritable projet d'attractivité pour les salariés de nos entreprises qui se déplacent de plus en plus en vélos ...

## Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Redonner ses lettres de noblesse à loi de décentralisation.

Plus de 40 ans après, je pense que tout le monde a oublié que la loi de décentralisation du 2 mars 1982 visait à redonner des droits et des libertés aux communes, aux départements et aux régions.

Que reste-t-il, aujourd'hui de la libre administration des collectivités territoriales ?

- Des injonctions normatives de l'État : quel que soit les Gouvernements qui se sont succédés,
- Des normes, complexes, écrasantes et couteuses pour les collectivités,
- Des compensations fiscales sans cesse écartées,
- Un système de financement des investissements territoriaux qui standardisent la nature de nos projets et nous poussent au conformisme,
- Des compétences d'État, sans cesse réorienter vers les collectivités sans le transfert des moyens financiers pour s'y soumettre.

Le projet politique territorial n'a plus qu'une très faible place dans le paysage électoral, alors même que les élus locaux sont les plus à même d'identifier les besoins de leurs territoires respectifs et sont, en tout le cas, en 1ère ligne pour rendre des comptes aux citoyens.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

©Mairie du Quesnoy

# Interview de Marie-Sophie Lesne

Maire du Quesnoy

**Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?**

Étant maire du Quesnoy, ville fortifiée par Vauban, une petite ville de 5000 habitants au cœur du bocage Avesnois, territoire très rural, j'ai mis le cap sur une politique de valorisation touristique du site. L'attractivité de la ville s'en est trouvée transformée et la fréquentation touristique a bondi, renforçant la dynamique commerciale et attirant les animations de tout type. Au-delà, la mise en valeur du patrimoine de manière moderne et ludique, autour de la balade, a permis une nouvelle appropriation par les habitants de la ville et un renforcement du sentiment de fierté, dont on sait qu'il est très important pour se sentir bien dans sa vie. La ville a décroché le label Petite Cité de Caractère et poursuit sur cette voie porteuse.

**Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?**

Nous avons réalisé une passerelle de plus de 500 mètres de long, qui survole les 13 hectares d'un étang. Cette passerelle, réalisation originale, a créé l'événement et attire énormément de promeneurs. C'était l'élément manquant, le petit truc qui manquait et qui donne des sensations nouvelles, sur l'eau.



*« Valoriser notre patrimoine, c'est réveiller la fierté locale et faire de notre ville un lieu vivant, visité... et aimé de ses habitants »*

**Demain, vous êtes nommée au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?**

Je pense qu'un nouvel équilibre en matière de péréquation et de finances locales est à trouver. Les territoires ruraux ne disposant pas de zones d'activités économiques accumulent beaucoup de retards par rapport aux territoires urbains ou rurbains, surtout en matière d'équipements éducatifs, sportifs ou culturels. Il y a parfois une différence de qualité d'accueil et de confort énormes. Il est temps d'y remédier.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© Mairie d'Arras

# Interview de Frédéric Leturque

Maire d'Arras

Président de la Communauté urbaine d'Arras

Conseiller régional Hauts-de-France

Président de l'AMF 62



## Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

A l'échelle de la Ville d'Arras, la piétonnisation de la Place des Héros, en 2017, a redonné du lustre à cet écrin emblématique et contribué à apaiser le cœur de ville.

Plus globalement, sur ce mandat, la communauté urbaine d'Arras a accéléré les investissements et l'accompagnement aux mobilités douces. Pour permettre à nos habitants de se déplacer quotidiennement à vélo et en toute sécurité, nous avons fait le choix depuis plusieurs années de développer des infrastructures qui répondent à leurs attentes.

Chaque année, nous engageons près de 2 millions d'euros pour réaliser de nouveaux aménagements cyclables sécurisés. En créant de nouvelles liaisons entre nos communes, en poursuivant les aménagements sécurisés en cœur de ville, en créant des voies « chaudiou », en multipliant les zones 30, nous souhaitons faciliter la pratique du vélo. Nous comptons aujourd'hui près de 70 km d'aménagements cyclables sécurisés, 25 km de bandes cyclables et 10 km d'aménagements en double sens cyclable, et de nombreux lieux de stationnement (13 garages, plus de 200 arceaux) répartis sur toute la couronne urbaine.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Le pôle éducatif du Val de Scarpe, qui a ouvert ses portes en 2019, est un projet dont d'autres territoires pourraient s'inspirer. C'est un bel exemple de mutualisation entre deux communes (Arras et Saint-Laurent-Blangy), qui s'est inscrit dans notre projet éducatif territorial, global et intégré, et répondait à plusieurs nécessités : moderniser et rénover notre patrimoine scolaire, augmenter le nombre de classes, mais aussi regrouper différents services et structures pour renforcer la continuité et la cohérence éducative du parcours de l'enfant à travers une communauté éducative renforcée.

Ce sont 9 millions d'euros de travaux et d'aménagements qui ont été investis au cœur d'un quartier en pleine mutation, à proximité des zones concernant les deux écoles maternelles (George Brassens et Victor Hugo) regroupées au sein du pôle éducatif, accueillant ainsi 270 enfants, dont une classe du Centre d'Education pour Jeunes Sourds, et une crèche de 40 places. Plusieurs services dédiés aux parents sont également accessibles : accueil PMI, kiosque, relais d'assistantes maternelles.

*« Piétonniser le cœur historique et investir dans les mobilités douces, c'est redonner de l'air à la ville, du confort aux habitants, et du sens à nos choix d'aménagement. »*

Le choix des aménagements a été conduit de manière collective et concertée : les équipes éducatives de la ville et de l'école ont été associées afin de concilier les enjeux de l'aménageur avec les enjeux pédagogiques du mobilier technique sélectionné.

Ce pôle éducatif se veut également exemplaire sur l'aspect environnemental, avec un bâtiment sobre, tendant vers le passif, s'intégrant parfaitement dans le prolongement du paysage naturel du Val de Scarpe, mais également au travers du projet éducatif, à l'image de ces petits jardins pédagogiques qui prolongent les classes à l'extérieur (plates-bandes potagères, bacs de récupération des eaux de pluie, bancs, nichoirs pour les animaux réservés à chaque classe).

En 2022, la Ville d'Arras y a accueilli la première Maison des 1000 jours, projet pilote en France, conçue comme un lieu d'échange entre parents et professionnels de la petite enfance pour mieux soutenir les familles après une naissance et lutter contre les inégalités de destin.

## Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Concrètement, il me semble indispensable de pouvoir déconcentrer les crédits complémentaires au droit commun, en les confiant aux territoires (communes et/ou EPCI, en fonction des compétences). Je pense notamment à la politique de la Ville (contrat de ville et cité éducatif), qui nécessite souplesse, réactivité, pragmatisme, et la capacité de prendre des décisions véritablement adaptées aux réalités du terrain et aux enjeux locaux. Tout ceci s'inscrirait dans le cadre d'un dialogue de gestion annuel avec l'ensemble des parties prenantes, qui permette de partager les grandes orientations et d'apprécier collectivement l'usage et la destination des moyens mobilisables.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

© Mairie de Ploemeur

# Interview de **Ronan Loas**

Maire de Ploemeur  
Vice-président de la Communauté  
d'agglomération Lorient Agglomération  
Vice-président du Conseil départemental du Morbihan



**Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?**

Je mettrai en avant un faisceau d'actions en faveur du développement durable qui ont fait l'objet d'une labellisation Territoire engagé pour la transition écologique. Cela va du renouvellement intégrale de notre éclairage public en LED, à la création de réseau de chaleur via une chaufferie bois alimentée localement en passant par la transformation de nos écoles en bâtiments à énergie positive par exemple ou des actions en faveur de la biodiversité et la gestion vertueuse des eaux par exemple. Autant de changements de fonds qui sont l'illustration d'une volonté politique forte.

**Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?**

Nous avons eu l'idée de permettre aux seniors isolés qui étaient inscrit au portage à domicile des repas intergénérationnels. Il s'agit d'une action à cout constant puisque sur le budget portage de repas/ centre de loisirs qui crée du lien entre les générations et limite l'isolement et la solitude des seniors.

*« J'irais chercher de manière systématique la simplification des normes mais également leur stabilité. »*

**Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?**

J'irais chercher de manière systématique la simplification des normes mais également leur stabilité. Pour praparer l'avenir, il faut être assurer que les règles seront les mêmes au moins dans l'esprit.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© Communication Mairie  
de La Baule-Escoublac



## Interview de Franck Louvrier

Maire de La Baule-Escoublac  
Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire

### Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?

C'est en fait un ensemble d'actions pour faire passer La Baule-Escoublac du statut de station à celui de véritable ville balnéaire, avec de l'activité quasiment à l'année : économique, sociale, culturelle, sportive...

Avec mon équipe, nous projetions cette ambition clairement définie sur un mandat et demi : nous y sommes parvenus en quatre ans, concrétisé par notre surclassement par l'État dans la strate des communes de 80 - 150 000 habitants pour une population INSEE aux alentours de 17 500.

C'est mérité, car nous avons vraiment transfiguré la ville : les déplacements, avec d'importants travaux de voirie, le développement des mobilités douces dont le plan Vélo, la mise en place de navettes interquartiers ; l'attractivité, avec des manifestations et des animations de qualité, une vraie politique culturelle, des infrastructures sportives modernisées et en nombre, un réseau associatif dynamique ; un urbanisme raisonné et des préoccupations environnementales permanentes ; la sécurité, avec la modernisation de la Police municipale et un quadrillage complet de la commune par des caméras de vidéoprotection ; le tout en stabilité fiscale avec un budget sain et maîtrisé.

Cela sera complété par l'immense projet de la réhabilitation de notre promenade de mer, mais il est actuellement en plein chantier et il est encore difficile de réaliser ce que va être la transformation de la « vitrine » de notre ville.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Spontanément, j'en vois trois, toutes dans le domaine environnemental.

La plus importante, peut-être la plus novatrice, est Ecoplage, un système de drainage d'eau de mer à travers le sable qui nous permet de chauffer des bâtiments municipaux et que nous voulons développer.

Il y a aussi le premier ponton solaire de la façade Atlantique installé il y a deux ans dans le port de La Baule-Le Pouliguen. Les résultats montrent que c'est véritablement une solution d'avenir pour le

### « Il faut encore faire davantage pour intégrer les personnes en situation de handicap. »

fonctionnement des ports de plaisance et leur dépollution.

La troisième réalisation est la transformation de l'ancien camping municipal, situé en plein centre-ville mais vétuste et désuet. Une partie est devenue un village d'hébergement pour les travailleurs saisonniers, dont le logement est chaque été un véritable casse-tête pour les professionnels du tourisme. Le restant deviendra à partir de ce printemps un espace acrobranche ludique et familial. Il s'agit d'un bel exemple de renaturation réfléchi d'un espace boisé de près de six hectares.

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Je suis déjà ministre de La Baule-Escoublac, cela est déjà suffisamment enthousiasmant !

Plus sérieusement, j'aimerais agir dans le domaine du logement, qui est un vrai problème pour nous : réserves foncières limitées, contraintes en tout genre (loi SRU, ZAN, loi Littoral...). Et puis nous voulons préserver par-dessus tout notre patrimoine architectural et arboré qui fait la spécificité de notre ville-jardin nichée au bord de l'océan.

J'amenderai la loi SRU en l'allégeant afin qu'elle puisse prendre en considération les réalités du terrain. Je réviserai dans le même sens la loi ZAN, trop rigide. Et pour les zones touristiques, je m'attacherai à réguler davantage le marché des locations meublées de courte durée : alors que c'était au départ un moyen de percevoir pour certain un complément de revenu, c'est devenu dans certains secteurs de la spéculation immobilière au détriment du logement à l'année et des commerces de centre-ville.

Le problème de l'inclusion me préoccupe aussi : il faut encore faire davantage pour intégrer les personnes en situation de handicap.

<sup>1</sup> Solidarité et renouvellement urbains

<sup>2</sup> Zéro artificialisation nette



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

©Ville de Saint-Quentin

# Interview de Frédérique Macarez

Maire de Saint-Quentin  
Présidente de la Communauté  
d'agglomération du Saint-Quentinois



## Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

La Ville de Saint-Quentin a mis en place plusieurs dispositifs de proximité pour accompagner les habitants dans leur quotidien, en intervenant directement dans les quartiers. Ces actions visent à rendre les services publics plus accessibles, à renforcer la solidarité et l'inclusion numérique.

- Les espaces solidarités 2.0 : il s'agit de lieux d'accueil répartis dans tous les quartiers de la Ville pour accompagner les Saint-Quentinois dans leurs démarches numériques et administratives (une moyenne de 1 400 personnes par mois). Leur mission principale est de lutter contre l'exclusion numériques et d'aider les personnes qui rencontrent des difficultés à utiliser les outils informatiques à réaliser les démarches dématérialisées.
- Dans le même esprit, l'espace QuentinWeb est une plateforme numérique dédiée à l'accompagnement et à la sensibilisation aux outils numériques. Trois médiateurs numériques proposent différents ateliers informatiques et des formations gratuites à l'utilisation des outils mis à disposition de la population (poste informatique pour personnes malvoyantes, brodeuse numérique, découpeuse laser, ...). Ce tiers lieu est avant tout un lieu de vie et d'échanges.
- Ces actions sont complétées par le Bus France Services qui sillonne les quartiers de la Ville pour aller au plus près des habitants et leur permettre d'accéder facilement à une large gamme de services publics (CAF, pôle emploi, poste, CPAM, État civil ; Bus Pastel, SNCF, ...).

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Membre du réseau francophone « Ville Amie des Aînés », la collectivité a mis en place une politique ambitieuse en faveur des personnes âgées. A la suite de la labellisation platine « ami des aînés » issue d'une large concertation auprès des partenaires et des seniors (plus de 900 participants), la Ville a déployé un plan d'actions autour de 10 thématiques, destiné à améliorer concrètement la vie des seniors. Parmi ces actions figure la création d'un pôle senior.

Il s'agit d'un lieu d'accueil physique, accessible et identifiable par tous, répondant à une réelle demande des habitants. Animé par un coordinateur projets, ce guichet unique se définit avant tout comme un lieu d'informations convivial, un lieu d'écoute et d'accompagnement. L'objectif est d'informer les habitants sur les différents dispositifs mis à leur disposition, les orienter vers les bons interlocuteurs, les mettre en relation avec des organismes, voire les accompagner dans des démarches plus personnelles. Les problématiques sont multiples (aide à domicile, réception TNT, facturation, logement mal adapté, ...) mais trouvent toutes une solution, autour d'une petite boisson, un sourire et une oreille attentive. Après 3 mois d'ouverture, le succès est au rendez-vous avec près de 500 personnes qui ont poussé la porte du pôle senior.

## Demain, vous êtes nommée au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Dans un contexte de crise du logement marqué par une hausse des prix, la pénurie de logements accessibles et les difficultés d'accès au logement social, il devient nécessaire de repenser la gouvernance de l'habitat. Afin de relancer la construction et la rénovation de logements, il convient de décentraliser la politique du logement avec l'objectif de confier davantage de responsabilités au bloc communal afin de lutter efficacement contre cette crise.

Le logement est une politique publique où les moyens financiers de l'État et des collectivités sont fortement mobilisés et malgré cela, la production de logements demeure insuffisante par rapport aux besoins. Une des causes majeures de cette inefficacité réside dans la fragmentation des pouvoirs de décision publique. Pour répondre efficacement à cette problématique, il est impératif d'introduire une plus grande territorialisation de la politique du logement et de renforcer la responsabilisation des élus. A travers la politique de la Ville ou encore l'attribution de logements sociaux, les élus participent déjà à la mise en œuvre de ces politiques. Il convient de clarifier la répartition des responsabilités mais aussi d'attribuer à chacun les outils financiers, règlementaires et humains nécessaires à l'accomplissement de ses missions.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

©Ville de Saint-Raphaël -  
Franck Bessière

# Interview de Frédéric Masquelier

## Maire de Saint-Raphaël



### Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?

Le Combat mené pour l'efficacité administrative fondé sur un principe simple : « le oui doit être le principe et le non, l'exception qui doit être motivée » qui repose sur 3 mesures :

#### 1. Le Référent Anti-Bureaucratie :

Mission confiée à l'Adjoint aux relations avec les usagers qui veille au respect des engagements en matière de simplification et de rapidité administrative. Il dispose d'outils de suivi analytique sur le respect des délais et la qualité des réponses aux administrés. Il prévient toute situation d'isolement administratif, joue un rôle de facilitateur et rend compte au Conseil Municipal de son action.

#### 2. La Maison des Droits : Un Guichet Unique d'Assistance

Structure destinée à offrir un accompagnement personnalisé aux administrés confrontés à des difficultés juridiques ou administratives (Permanences de conciliateurs, d'un écrivain public, d'associations spécialisées, d'un médiateur municipal et consultations gratuites d'avocats.).

#### 3. La Charte pour un Service Public Libéré de la Bureaucratie.

Reposant sur l'article 15 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 qui stipule que « La Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration », cette charte se traduit par 13 mesures concrètes qui vont du délai de réponse aux administrés, au droit d'initiative des agents ou la prise en charge de la transmission des demandes à l'administration compétente lorsqu'une requête ne relève pas de la collectivité.

Loin d'être une simple réforme technique, la lutte contre la bureaucratie est devenue un véritable marqueur de la gouvernance municipale.

**« La réforme majeure d'une décentralisation radicale pour un fédéralisme à la française qui redonne un souffle à la République et une autonomie pleine aux collectivités. »**

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

La ville de Saint-Raphaël porte un engagement constant pour la mémoire et le patriotisme afin de renforcer le lien social et le civisme :

1. Pavoisement de la ville toute l'année et affichage des couleurs nationales sur les bâtiments municipaux
2. Présence obligatoire de représentants des associations subventionnées lors de commémorations et cérémonies patriotiques (Le préfet a été débouté par le TA du recours contre la délibération instaurant ce principe).
3. Opération « Devenir Citoyen » destinée aux collégiens, (parcours d'initiation à la citoyenneté avec découverte des métiers régaliens, du monde économique et des valeurs patriotiques).
4. Cérémonie de lever des couleurs le matin dans les centres de loisir de la ville, opération saluée par le DASEN du Var.
5. L'association des écoles aux cérémonies (participation des enfants aux chants patriotiques, lectures, ateliers de compréhension).  
Plan de défense de la langue française (20 actions dont : livret « chaque jour un mot rare ou complexe », accès gratuit au Projet Voltaire, jeux de lettres, ateliers intergénérationnels sur la langue, concours d'écriture, dictée géante, promotion des œuvres littéraires et théâtrales du patrimoine...)

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

La réforme majeure d'une décentralisation radicale pour un fédéralisme à la française qui redonne un souffle à la République et une autonomie pleine aux collectivités.

Oser un fédéralisme adapté au contexte français, où les collectivités locales auraient un véritable pouvoir législatif, décisionnel et financier pour être plus efficaces, plus rapides et plus proches des citoyens.

Libérer les collectivités pour que l'État se concentre sur ses priorités stratégiques (défense nationale, sécurité, politique énergétique et diplomatie). Cette réforme est un levier pour sortir de l'immobilisme : un État recentré est un État fort.

Cette réforme doit aussi transformer en profondeur la démocratie locale : Recours à un scrutin proportionnel intégral, développement de la participation citoyenne et du référendum local... Il ne s'agit pas de diluer l'autorité de l'État, mais de la redéployer là où elle est vraiment nécessaire. Libérer les énergies locales, restaurer la confiance et répondre aux aspirations des citoyens.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

# Interview de David Margueritte

Sénateur de la Manche  
Conseiller régional de Normandie



**Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?**

Nous poursuivons une politique ambitieuse en termes de mobilité avec Cap Cotentin. Depuis sa création, le réseau n'a cessé de monter en puissance. Nous disposons aujourd'hui d'une gamme complète de services permettant à chaque habitant de se déplacer facilement selon ses besoins et pour un coût réduit. Pour cela, nous avons investi dans un nouveau réseau urbain et inter-urbain afin de relier nos villages entre eux et à la ville centre avec un transport à la demande réparti sur 513 arrêts sur l'ensemble du territoire, offrant une ouverture qui n'a pas d'équivalent en France. Nous avons aussi développé une politique incitative ambitieuse, comme le train à 1€ entre Cherbourg et Valognes, qui a permis de multiplier le trafic ferroviaire par 8 en 3 ans. Pour répondre aussi à une forte demande de désenclavement, nous avons expérimenté une ligne de bus Cherbourg-Rennes qui rencontre un succès important. En 2025, nous allons continuer à développer les mobilités alternatives avec la construction de stations intermodales en ruralité qui permettront à chacun d'utiliser le mode de transport qui lui convient (vélo, bus, covoiturage, transport à la demande etc.) et ainsi dépasser les 4M de voyages par an.

**Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?**

Le rôle d'une intercommunalité comme le Cotentin est d'encourager et de préserver la dynamique positive de notre presque île. Nous sommes aujourd'hui le territoire de France qui crée le plus d'emplois industriels devant de grandes Métropoles comme Nantes ou Toulouse. Nous avons aussi des perspectives solides de développement grâce au renouveau de la filière nucléaire, à l'émergence de l'hydrolien et à l'excellente santé de l'industrie navale. Cette dynamique vertueuse nous oblige à préparer l'avenir. Pour cela, nous investissons massivement sur nos forces que sont le maritime et l'énergie pour accompagner les entreprises locales. L'exemple le plus parlant est la création d'une

**« Il est temps d'apporter un vrai éclairage de l'opinion public et de valoriser les élus locaux engagés partout en France. »**

Haute École de Formation Soudage (HEFAIS). Grâce à un partenariat efficace avec les grands industriels, nous avons créé cette école unique en France pour répondre aux besoins croissants de recrutements de soudeurs sur le territoire. A partir d'un besoin essentiel pour nos entreprises, nous nous sommes dotés d'un outil qui répond à cette attente et à l'ensemble du territoire. Ce projet conforte aussi un peu plus l'image d'un savoir-faire local d'excellence.

**Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?**

Je commencerai par réformer radicalement le champ de la formation professionnelle et de l'orientation. Le champ de la formation est piloté par une multiplicité d'acteurs (France Travail, Région, État, OPCO, Transition pro ...) qui crée une perte d'efficacité pour l'action publique et de visibilité pour le bénéficiaire. L'orientation est probablement le sujet majeur pour l'avenir de notre pays et de sa jeunesse. Jamais la reproduction sociale n'a été aussi élevée malgré des investissements massifs. Cessons de mesurer l'efficacité d'une politique publique à la dépense publique ! L'orientation doit être pilotée entièrement par les Régions pour permettre une meilleure connexion avec le monde de l'entreprise, développer les immersions professionnelles, ouvrir le champ des possibles à un jeune qui doit pouvoir choisir son avenir par des expériences, des rencontres et des stages découvertes. La simplification serait à n'en pas douter un gage d'efficacité et d'égalité des chances.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© Mairie de Couëtron-au-Perche

# Interview de **Karine Gloanec Maurin**



1ère adjointe au maire de Couëtron-au-Perche  
Présidente de la Communauté de communes  
des Collines du Perche

**Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?**

De toute évidence, ce qui a beaucoup changé le quotidien de nos administrés, c'est la création de la France Service dans l'ancienne gare de Mondoubleau, en complément de l'espace de vie sociale. Lors de la crise sanitaire Covid 19, nous avons eu l'idée d'installer dans le hall de cette ancienne gare le centre de vaccination et ainsi un grand nombre de personnes ont pris connaissance de cet accès aux services publics, aux permanences personnalisés, ateliers thématiques et tout cela accompagné par un conseiller numérique en lien avec la médiathèque. Aussi nous sommes une des France Services de France les plus performantes ( 8876 accompagnements en 2024 sur une population totale de 6300 habitants).

**Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?**

Une de nos très belles réalisations se trouve dans ma commune Couëtron-au-Perche (commune nouvelle issue de la fusion de 5 communes pour atteindre 1000habitants) ; c'est un vrai théâtre en ordre de marche qui se love dans une ancienne grange réhabilitée, il est géré par une agence d'actions culturelles et artistiques « l'Échaliier ». Cet outil permet de proposer une programmation de spectacles de qualité aux habitants mais aussi d'accueillir des résidences d'artiste (dispositif national Atelier de fabrique artistique soutenu par le ministère de la culture). La culture en milieu rural c'est une politique locale aussi importante que l'activité artisanale, commerciale ou industrielle. C'est aussi une activité économique non négligeable ce qui permet l'ouverture sur le monde, l'accueil et la sédentarisation de nouvelles populations. Respect d'un avenir

**« Offrir aux enfants de notre territoire en grande ruralité un bâtiment neuf et moderne adapté à la pédagogie contemporaine, c'est cela aussi la ruralité de demain. »**

durable, poétique et paysager comme le propose le programme européen New Bauhaus Européen ( inclusion durabilité, esthétique).

**Demain, vous êtes nommée au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?**

Ma passion, c'est le développement rural. J'ai la conviction qu'il faut faire confiance aux espaces ruraux et à leurs populations et leur donner l'ingénierie nécessaire pour que les élus ruraux aient l'audace de prendre en mains leur avenir. Je propose de légiférer pour que toute commune rassemble au moins 1000 habitants et puisse ainsi porter des projets ambitieux et mettre en place des mesures incitatives pour développer la création de communes nouvelles. Il ne faut pas avoir peur de la création des communes nouvelles ou des coopérations intercommunales ! La Communauté de Communes que j'ai l'honneur de présider porte un projet de construction d'école qui mobilisera entre autres 2M€ de fonds européens FEDER... Offrir aux enfants de notre territoire en grande ruralité un bâtiment neuf et moderne adapté à la pédagogie contemporaine, c'est cela aussi la ruralité de demain.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

©Mairie de Naveil

# Interview de Magali Marty Royer

## Maire de Naveil



### Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

Notre commune depuis 2020 s'est engagée de manière plus que significative pour l'inclusion des jeunes. Deux classes pour enfants autistes ont été créés (l'une à l'école primaire et l'autre en maternelle). Ces deux dispositifs viennent compléter un dispositif IME déjà existant.

Nous avons travaillé avec toute la population pour faire de cette inclusion une réussite en réunissant les enfants, les parents, le conseil des sages, les associations et en privilégiant toujours le dialogue pour supprimer les réticences et les craintes liées au handicap.

Afin de poursuivre plus loin l'engagement en faveur de ces personnes souffrant de troubles autistiques, nous prenons régulièrement en stage des jeunes de l'IME. Nous avons conclu un premier contrat d'apprentissage au sein de notre service « espace vert ». Le jeune a obtenu son diplôme, a passé son permis de conduire et est aujourd'hui pleinement inséré dans la vie active. Nous venons de renouveler l'expérience cette année avec un jeune au sein du service de restauration scolaire et espérons la même réussite.

En janvier 2025, nous avons inauguré un centre de loisirs sans hébergement situé à proximité immédiate de l'IME (un simple portillon sépare désormais les deux structures). La construction de ce bâtiment a été réfléchi avec nos architectes et les professionnels de l'autisme. Un regard pointu a été porté sur les formes (arrondies de préférence), sur le choix des couleurs et le traitement acoustique. Le bâtiment dégage une atmosphère propice à la détente et à l'apaisement pour tous les autres enfants également.

En mars 2025, nous venons de créer un potager communal avec l'embauche d'une maraîchère. Ce lieu ouvert à tous va nous permettre de poursuivre le travail engagé avec des créneaux horaires réservés à chacun tout en obtenant une meilleure qualité des produits servis au sein de la restauration collective.

Tout ce travail partenarial mené avec des professionnels de l'autisme a énormément apporté à l'ensemble du personnel communal, des enseignants et des enfants. Il a permis un partage d'expérience et une meilleure connaissance dans la gestion des conflits par exemple.

*« Je m'attacherais surtout à trouver les fonds nécessaires pour permettre une continuité dans l'éducation des jeunes en situation de handicap car trop souvent les familles se heurtent à d'énormes difficultés. »*

Grâce à toutes ces actions, notre commune s'est vue décerner en novembre dernier le 1er prix « ville citoyenne et inclusive » lors des Trophées APAHJ à Paris. C'est une véritable réussite de toute la commune, un sentiment de fierté partagé par tous les habitants et un regard qui change sur le handicap.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Agir pour une meilleure inclusion de tous devrait être une action portée par chaque commune mais c'est un processus long. Il faut être patient et avancer étape par étape en privilégiant toujours le dialogue. Lorsque tous ces facteurs sont réunis, on obtient une véritable adhésion de toute la population, on favorise le dialogue, l'écoute et la cohésion au sein d'une commune.

### Demain, vous êtes nommée au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Demain, si je devais être nommée au gouvernement, je me pencherais bien évidemment rapidement sur une réforme de l'Éducation Nationale pour ouvrir plus de classes dites « inclusives » et former les enseignants et le personnel périscolaire à des méthodes d'accompagnement qui sont bénéfiques à tous. Mais je m'attacherais surtout à trouver les fonds nécessaires pour permettre une continuité dans l'éducation des jeunes en situation de handicap car trop souvent les familles se heurtent à d'énormes difficultés.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

©Mairie de Rouen

# Interview de Nicolas Mayer-Rossignol

Maire de Rouen



**Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?**

Les mobilités. Historiquement Rouen était très polluée, avec trop de déplacements en voiture 'autosoliste' (une seule personne dans la voiture), très peu de transports en commun, pas de vélos ni de covoiturage. Alors nous avons passé la surmultipliée en plaçant la facilité de se déplacer mais aussi la santé et la qualité de l'air au cœur de nos priorités. Nous avons considérablement augmenté l'offre de transports en commun. Nous avons instauré la gratuité des transports les samedis, lors des pics de pollution, des grands événements. Nous avons mis en place un tarif très bas pour le transport de personnes en situation de handicap. Parallèlement, une politique volontariste de covoiturage a été déployée (Covoit'ici, BlablaCar Daily), soutenue par la création de parkings relais pour réduire l'autosolisme. Rouen est aujourd'hui 1er de France pour le covoiturage.

Nous avons aussi passé la surmultipliée sur les vélos. Avec le service LOVÉLO nous proposons des vélos électriques en location longue durée (près de 2500 sont désormais loués) et des vélos en libre-service (plus d'un million de kilomètres parcourus fin 2024). Nous avons triplé le budget d'investissement pour développer des pistes cyclables sécurisées. Ces initiatives conjuguées ont marqué une rupture, permettant à chacun de se déplacer plus sereinement. La qualité de l'air en a été considérablement améliorée : le taux de NO2 est ainsi passé de plus de 50µg/m3 en 2019 (3ème pire de France à l'époque) à la moitié, 25µg/m3 en 2024.

**Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?**

Chapelle Darblay. Il illustre l'exemplarité et le volontarisme de notre territoire en matière de réindustrialisation écologique. Ce site industriel emblématique, dédié à la production de papier recyclé, a fait l'objet d'un combat collectif pour sa relance. La Métropole Rouen Normandie, en partenariat avec des élus locaux et syndicaux, s'est battue pour préserver ce fleuron jusqu'à, carrément, préempter le site et devenir papetier 24h ! pour le revendre ensuite. Aujourd'hui, un projet industriel porté par un groupe franco-canadien pourrait lui donner une nouvelle vie, avec une unité de production innovante et près de 200 emplois directs.

**« À Rouen, repenser la mobilité, c'est avoir choisi l'air pur plutôt que l'autosolisme, et la liberté de se déplacer pour tous comme priorité. »**

Ce projet incarne la réponse à deux enjeux majeurs : réindustrialiser la France et relever le défi environnemental. Il s'appuie sur l'économie circulaire tout en revitalisant notre tissu industriel. Si ce modèle était étendu à d'autres territoires, il pourrait constituer une pierre angulaire d'une politique nationale de réindustrialisation durable. C'est cette dynamique de partenariat entre puissance publique, syndicats et entreprises privées que nous proposons de partager et d'encourager.

**Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?**

Il faut plus faire confiance aux territoires, aux élus locaux, aux initiatives des collectivités. L'État doit agir sur deux plans : d'abord assouplir les règles budgétaires, notamment en autorisant des investissements locaux plus importants pour répondre aux besoins climatiques et sociaux, à la transition social-écologique.

Ensuite, mettre en place des contrats de confiance entre l'État et les territoires, bien plus simples et moins bureaucratiques que les outils actuels. Sur des thématiques prioritaires comme la santé, le renouvellement urbain ou la politique de la ville, les collectivités pourraient recevoir des financements en amont (plutôt qu'attendre des années et provisionner des subventions qui tardent...), avec une gestion décentralisée. Une telle réforme permettra de faire plus simple, plus rapide, plus efficient. En faisant davantage confiance aux territoires, nous construirons une gouvernance plus proche des citoyens, mieux à même de relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle notamment en matière d'investissements pour la social-écologie.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

©Mairie de Béziers

# Interview de Robert Ménard

Maire de Béziers  
Président de la Communauté  
d'agglomération Béziers Méditerranée



## Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

Notre action volontariste sur la propreté et la sécurité. La saleté apparente, l'espace public négligé, vont de paire avec l'installation de l'insécurité. Cela donne l'impression que le pouvoir public lâche l'affaire. Nous avons donc, dès les premières semaines de mon premier mandat, mis le paquet sur ces deux sujets. Tolérance zéro avec les déchets dans la rue, interdiction du linge aux fenêtres dans le secteur sauvegardé, interdiction de cracher dans la rue, réfection obligatoire des façades du centre-ville sous peine d'amende pour les propriétaires récalcitrants. Tout cela couplé à une reprise en main de la sécurité. Une ville propre et belle n'a pas d'intérêt si on a peur de s'y balader en famille. Nous avons donc fait passer les effectifs de police municipale de 30 à 130 agents. Nous les avons armés. Nous avons aussi installé massivement des caméras de vidéoprotection dans toute la ville, passant de 30 caméras à près de 500 aujourd'hui. Les policiers sont ainsi beaucoup plus efficaces pour arrêter les voyous. Autre changement radical : notre police travaille 24/24h, alors qu'à mon arrivée, les agents partaient à 17h30 et ne travaillaient pas le weekend !

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Trois idées :

1. la mise en place de l'ADN canin pour en finir avec les déjections canines. Cette mesure oblige les propriétaires de chiens à les faire recenser, ce qui permet ensuite de remonter à eux si leur animal a déféqué dans la rue sans qu'il ne le ramasse. Les amendes sont dissuasives ;

*« Une ville propre, sûre et respectée : c'est la condition pour que chacun s'y sente enfin chez lui, en confiance et en sécurité. »*

2. Nous avons été les premiers à instaurer l'uniforme dans les écoles pour faciliter la vie des parents et en finir avec la concurrence des marques, ainsi que pour redonner une fierté aux élèves ;
3. L'autorisation préalable délivrée par la mairie pour ouvrir un commerce. Cela permet de mieux contrôler l'offre commerciale et d'éviter la communautarisation en maintenant la diversité des boutiques.

## Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Puisque la sécurité des gens est à mon sens la première des priorités pour un élu, je pense qu'il faut augmenter les pouvoirs de la police municipale. Dans la lutte contre les trafics et les incivilités, la police municipale doit disposer de toute latitude pour interpeller les malfrats. Elle doit pouvoir, par exemple, ouvrir le coffre d'une voiture, contrôler les papiers d'identité, accéder à certains fichiers etc.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

©iBooCréation/Ville de Poitiers.

# Interview de Eleonore Moncond'Huy

Maire de Poitiers  
Vice-présidente de Grand Poitiers



## Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

Les deux cœurs battants de notre ville sont le centre ville, et le pôle Campus universitaire/le CHU : notre ville a une population à 30% étudiante, et l'Université et le Campus sont les premiers employeurs du territoire. Nous avons fait de l'axe « Pont Neuf » qui relie ces deux pôles le symbole d'une nouvelle ère des mobilités à Poitiers : nous y avons lancé le Réseau Express Vélo PictaREV dont c'est le premier tronçon, qui a été accompagné de la mise en place de vélos gratuits pour les étudiants en partenariat avec l'Université. Le réseau de bus a aussi été renforcé, et nous avons lancé la gratuité le samedi sur tout le réseau : un vrai succès ! Objectif : favoriser un meilleur partage de l'espace public, et un report modal depuis la voiture individuelle vers d'autres mobilités, pour des bénéfices économiques, écologiques, et d'apaisement de la ville.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Une politique coup de cœur pour moi, que nous avons lancée dès l'été 2020 : Vacances pour toutes et tous ! Près de 15 000 enfants et familles en avaient déjà bénéficié en 2024. Cette politique publique de soutien au départ en vacances répond à plusieurs objectifs : contribuer au droit aux loisirs à l'évasion pour toutes et tous, en particulier les plus précaires ; offrir un espace éducatif complémentaire de l'école ; et contribuer à la mixité entre enfants de différents quartiers et milieux sociaux, en leur créant des espaces partagés et des souvenirs communs. Tout cela au service de la cohésion sociale de tout le territoire ! Cette politique a connu un tel succès que, en 2024, nous avons lancé « Vacances pour toutes et tous – Aînés », pour les séniors. Carton plein également !

*« Depuis mon regard de Maire, je suis particulièrement marquée par l'impact de la dématérialisation des services publics. »*

## Demain, vous êtes nommée au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Depuis mon regard de Maire, je suis particulièrement marquée par l'impact de la dématérialisation des services publics. La fermeture ou la forte restriction des guichets d'accueil humains dans de nombreuses administrations, le report forcé vers des plateformes en ligne impersonnelles, nourrissent de nombreux facteurs négatifs pour notre société : recul des services publics de proximité, sentiment d'éloignement des institutions, renonciation aux droits notamment des plus précaires, repli sur soi et isolement. Et, de plus en plus, cela induit le report sur les communes et les associations des missions d'accompagnement, du type de celles des médiateurs numériques, sans lesquels de nombreuses personnes ne pourraient tout simplement pas faire leurs démarches. Et pas seulement des personnes âgées, contrairement à ce que l'on peut croire ! Ainsi, si j'étais au Gouvernement, je lancerais, pour aller plus loin que les Maisons France Service, un plan de type « Service public humain garanti » : imposer à toute administration de proposer aux usagers une alternative aux démarches en ligne ; et garantir, pour toute démarche du quotidien, la possibilité d'être accueilli et accompagné dans une administration, à moins de 30 minutes de chez soi.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

© Mairie d'Oullins-Pierre-Bénite

# Interview de Jérôme Moroge

## Maire d'Oullins-Pierre-Bénite



### Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

En 2023, nous avons uni les communes d'Oullins et Pierre-Bénite.

Si cette décision administrative n'affecte pas la proximité des habitants avec la collectivité ni leur identité communale, elle impacte significativement leur accès aux services et aux projets mis en place.

L'union a consolidé le budget local, permettant de maintenir des projets et d'offrir de nouveaux services malgré la baisse des contributions de l'État.

Un an après la création de la commune nouvelle d'Oullins-Pierre-Bénite, à l'heure où bon nombre de mes collègues se voient dans l'obligation d'abandonner des projets ou d'augmenter les impôts, nous avons mis en place une nouvelle offre de services dédiés aux habitants tout en maintenant les financements des grands projets :

- Instaurer un transport à la demande pour les aînés,
- Rendre les médiathèques gratuites,
- Offrir 2h de stationnement gratuit en centre-ville,
- Créer un nouveau pôle pour les cartes d'identité et passeports,
- Ajouter deux permanences pour l'accompagnement à l'emploi,
- Lancer la Maison du Pouvoir d'Achat pour des achats groupés,
- Poursuivre la construction d'une nouvelle cantine scolaire et d'un stade d'athlétisme.

Tout cela en une seule année avec d'autres projets à venir !

La création de cette commune nouvelle a un impact tangible sur la vie quotidienne des habitants.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

La Maison du Pouvoir d'Achat est un réel gain pour le pouvoir d'achat de nos administrés.

Elle centralise les achats groupés, réduisant les coûts de produits et services choisis par les habitants.

Par exemple, cette année, 300 foyers ont bénéficié d'offres concurrentielles pour le gaz et l'électricité, réalisant une économie moyenne de 298€ par an.

D'autres opérations concernent des mutuelles, des travaux d'isolation, et des produits de consommation comme des pièges à moustiques ou des récupérateurs d'eau de pluie. Actifs dans le projet, les habitants sont force de proposition sur les achats qu'ils aimeraient nous voir traiter : panneaux photovoltaïques, mutuelle pour les animaux domestiques, aménagement de l'accessibilité (PMR)... autant de bonnes idées sur lesquelles nous travaillons dès à présent.

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Dans mon quotidien de Maire, je constate régulièrement l'incapacité de l'État à répondre à des problématiques régaliennes, ce qui érode la confiance des administrés.

Dans les dernières semaines, nous avons été confrontés à des questions de trafic de drogue, de commerces fictifs qui blanchissent de l'argent, de problématiques de santé mentale qui plongent dans la peur un quartier entier, de violation de propriété privée par des gens du voyage, de pollution industrielle... À chaque fois, nous avons pu constater l'inertie, la paralysie et l'incapacité de l'État à prendre soin des habitants.

Pour remédier à cela, il est crucial de renforcer les services publics et de simplifier l'administration.

Si la nécessité de renforcer les services publics, comme nous l'avons fait en étoffant nos effectifs de Police Municipale, est cruciale et doit être accompagné par l'État avec la réouverture des commissariats et des tribunaux, il faut absolument s'atteler rapidement à une simplification administrative pour agir vite et efficacement dans les territoires.

Favoriser l'union de commune est un premier volet budgétaire qu'il va falloir continuer à porter, mais il faut de toute urgence réduire le millefeuille administratif sur le plan exécutif et judiciaire.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

# Interview de Frédéric Motte

Président de la Mission REV3  
Conseiller régional des Hauts-de-France  
délégué à la transformation économique



REV3 (diminutif de la 3<sup>e</sup> révolution industrielle) est le nom donné à l'ambition de développement durable et de marche vers la neutralité carbone de la région Hauts de France. Cet étendard (et non un label) veut mobiliser tous les acteurs régionaux (collectivités, entreprises, acteurs de la recherche & de la formation ; citoyens) ; il est désormais le marqueur du mandat des élus. Ce n'est pas une politique de plus mais une ambition transversale qui irrigue tant le fonctionnement de notre institution que toutes nos politiques (indicateurs, conditionnalité, référentiels ...)

## Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

Montrer que les défis des transitions énergétiques, écologiques, technologiques et des usages sont des opportunités de réconcilier Économie, Ecologie et Emploi et qu'ils vont apporter qualité de vie, fierté, espérance et baisse des GES !

Il n'est qu'à regarder les yeux qui brillent de fierté des acteurs des 3 grands chantiers pour la transformation des Hauts de France : le canal Seine nord ; la vallée de la batterie ; le dunkerquois avec notamment les EPR2

Il n'est qu'à écouter la satisfaction des habitants de logements rénovés avec nos outils : le SPEE et AREL

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

3 outils financiers car les transitions vont coûter cher et nous devons financer les petits ou grands projets :

- Le livret d'épargne populaire REV3 initié avec le Crédit Coopératif pour mobiliser et donner du sens à l'épargne citoyenne ;

*« Les défis des transitions écologiques, technologiques sont tels qu'ils nécessiteront audace, pédagogie, priorisation, simplification. »*

- REV3 capital : un fonds d'investissement en capital monté par la région pour accompagner la croissance des entreprises sur le business des transitions ;

Le FRATRI (fonds régional d'amplification de la troisième révolution industrielle) ; un dispositif d'aide financière (subvention) initié conjointement avec l'ADEME : notre "petite burette d'huile" pour aider les acteurs à "passer à l'acte", à "oser l'innovation". (près de 6000 projets).

## Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Les défis des transitions écologiques, technologiques sont tels qu'ils nécessiteront audace, pédagogie, priorisation, simplification.

Malheureusement la France est incapable de se réformer : il convient de donner la capacité à nos élus de concilier prochaine élection et prochaine génération : avoir l'audace réformatrice !! Pour cela autoriser le cumul des mandats mais pas dans le temps ! maximum 2 mandats successifs : la finalité ne sera plus la réélection.



M. Arnaud MURCIA

Président de la communauté de  
communes du Briançonnais

**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

@Mairie de Briançon

# Interview de Arnaud Murgia

## Maire de Briançon

### Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

D'ici un mois, un des plus gros chantier mis en œuvre par la Communauté de Communes du Briançonnais sera accessible à tous. L'ancienne caserne militaire du 15/9 réhabilitée en Cité Administrative, regroupera tous les services publics communaux, intercommunaux et étatiques (État civil, CCAS, France services, Météo France, Urbanisme, bureau des élus, etc.) au cœur de la Ville de Briançon et permettra aux administrés d'accéder très facilement à n'importe quel service public pour une proximité véritablement assurée. A cela, s'ajoute une desserte simplifiée puisque le réseau de mobilité ALTIGO que nous avons unifié en 2022 propose un arrêt au pied de ce bâtiment. A l'heure où les habitants, nos administrés et de façon plus générale les Français ressentent une baisse du niveau des services publics et des difficultés de rendez-vous avec différents organismes pourtant essentiels, à Briançon le couple habitant-service public est au cœur de nos préoccupations et de notre territoire.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Depuis mon arrivée en 2020, la ville de Briançon mène une politique ambitieuse de réhabilitation des friches qui, pour beaucoup d'entre elles, ont fait la fierté de notre territoire. Je pense au Fort des Têtes ainsi qu'à l'Usine de la Schappe dont les réhabilitations qui ont été présentées et qui s'effectueront dans le cadre des Jeux Olympiques d'hiver 2030, donneront lieu, après la phase olympique à des habitations durables destinées aux habitants et primo-accédants. Je pense aussi au sanatorium Rhône-Azur. Ce bâtiment atypique, témoin d'un langage architectural des années 50, est le dernier de sa génération. En 2022, il a logiquement été classé Monument Historique par le ministère de la Culture. La reconversion de ce site, exceptionnel de par sa surface (25 000m<sup>2</sup>), sa proximité avec le milieu naturel, son exposition et son histoire est une vraie fierté.



*« Le couple Maire - Préfet travaille parfaitement bien ensemble mais quand les DREAL et autres services régionalisés s'en mêlent, tout s'enraye. »*

Nous montrons ainsi qu'il est parfaitement possible de renouveler l'espace urbain, de préserver l'environnement paysager et de répondre à la crise de l'immobilier qui touche notre territoire avec des programmes facilitant l'accès aux logements des primo-accédants, saisonniers et jeunes actifs grâce à un partenariat public-privé des plus efficaces.

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

La loi NOTRE (2015) a eu des impacts très importants sur le fonctionnement des collectivités territoriales : en confiant de nouvelles compétences aux régions, en supprimant la clause générale de compétence pour les départements et les régions, en renforçant le rôle de la région en matière de développement économique, en renforçant les intercommunalités, entre autres choses. L'abrogation définitive de cette loi a fait beaucoup de mal à nos territoires et les a véritablement déséquilibrés. Cette loi devrait s'assortir d'une réforme de l'État pourtant simple et essentielle : la remise sous tutelle du seul Préfet de Département de la totalité des services déconcentrés de l'État. Le couple Maire - Préfet travaille parfaitement bien ensemble mais quand les DREAL et autres services régionalisés s'en mêlent, tout s'enraye.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© Mairie D'Épinal

# Interview de Patrick Nardin

## Maire d'Épinal



### Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

Indéniablement, notre plan « mobilités » a modifié en profondeur le quotidien des habitants, en proposant une nouvelle manière de vivre la cité.

L'objectif de ce plan était de partager l'espace public entre tous les usagers. Héritant d'une commune où tout était pensé et conçu pour la voiture, il nous a fallu reconfigurer entièrement le paysage urbain en faveur de modes de locomotion plus doux tels que le vélo et en donnant la priorité aux piétons.

Nous avons ainsi dû entreprendre d'importants travaux d'aménagement et changements de signalisation : généralisation de la limitation de vitesse à 30 km/h, extension des pistes cyclables, installation d'arceaux de stationnement, implantation de zones de rencontres et sécurisation des abords des écoles.

Nous développons également sur le territoire de l'agglomération une offre de vélos électriques en libre-service « Vilvolt », qui remporte un franc succès. Avec 38 stations et plus de 400 vélos, nous dénombrons aujourd'hui environ 16 000 inscrits sur la plateforme et plus de 1 300 trajets en moyenne par jour.

Et les résultats sont au rendez-vous : la ville est globalement plus apaisée avec une baisse généralisée de la vitesse en centre-ville. Par ailleurs, le taux de particules fines à Épinal a baissé de 34% et le seuil d'alerte de la concentration d'ozone et de particules fines dans l'air n'est plus dépassé depuis 2023.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Si je ne devais retenir qu'une seule de nos réalisations, je choisirais sans hésiter notre Projet alimentaire de territoire, largement plébiscité par nos concitoyens.

Conscient de la pollution générée par le secteur agro-alimentaire, nous souhaitons agir localement afin de proposer une solution alternative, notamment pour la restauration scolaire et celle de nos résidences autonomes.

Avec notre service en charge du Cadre de vie qui contribue déjà à la végétalisation de la ville avec les plantes qu'il cultive, l'idée de développer notre propre régie maraîchère a fleuri assez naturellement. Mais nous avons également dû rénover des cuisines et recruter un chef de cuisine, deux maraîchers, ainsi qu'un responsable des approvisionnements et de la logistique.

Aujourd'hui, l'objectif visant à atteindre l'autonomie alimentaire se rapproche avec la production de 1 200 repas par jour. Ce Projet alimentaire est un dispositif essentiel au développement de nos enfants. Il leur permet de consommer des aliments bio à moindre coût, de goûter à de nouvelles saveurs et d'être sensibilisés dès le plus jeune âge aux enjeux du développement durable.

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Puisque j'évoquais le développement de l'enfant, je souhaite rester sur la thématique de la jeunesse qui me préoccupe particulièrement. Aussi, si j'étais nommé au Gouvernement, je m'inspirerais sûrement du dispositif d'aménagement du temps de l'enfant que nous conduisons à Épinal, en vue de l'étendre au niveau national.

En proposant une après-midi d'activités éducatives par semaine, ce projet singulier dans lequel de nombreuses écoles sont engagés à nos côtés, permet d'allier développement de l'enfant et transmission des valeurs qui fondent notre République, telles que l'engagement citoyen, l'égalité femme/homme, la lutte contre les discriminations, la protection de l'environnement, l'éducation à l'information et à l'empathie.

L'objectif que nous poursuivons est de faire de nos enfants de futurs citoyens informés, engagés, responsables et épanouis, dont notre démocratie a tant besoin pour être défendue.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

# Interview de Constance Nebbula



Vice Présidente du Conseil Régional des  
Pays de la Loire chargée du numérique  
Présidente d'Open Data France

**Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?**

Si on est très concret et très pratique, ce qui a le plus changé la vie des angevins dans le champ de mes délégations ces dernières années c'est la création et le développement en continu de l'application Vivre à Angers. Contrairement à d'autres collectivités, nous avons privilégié la création d'une application sur mesure, de toutes pièces, pour Angers, à contrario d'une solution sur étagère ou en marque blanche. Lancée en 2017, développée par une société angevine (Playmoweb), l'application compte 50K utilisateurs uniques, ce qui représente près d'1 angevin sur 3, soit l'application "municipale" la plus utilisée pour une ville par rapport à sa population. Elle a la spécificité d'être entièrement personnalisable, avec 17 services, principalement basés sur l'open data et la donnée de la collectivité : aucune application municipale en France n'a ce niveau de précision. Il y a autant de Vivre à Angers qu'il y a d'utilisateurs, chaque angevin choisit ses modules, ses préférences, ses critères, et a ainsi une application adaptée à ses besoins et ses usages. La V2 en 2023 a apporté une meilleure ergonomie et encore plus de personnalisation. Une V3 est en préparation, car toute application a besoin d'évoluer pour ne pas souffrir d'inertie et d'usure du service.

**Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?**

C'est à la fois unique et duplicable, en l'adaptant à chaque spécificité territoriale : c'est le centre de pilotage du territoire intelligent d'Angers Loire Métropole. C'est simple, il n'en existe pas d'autres de ce modèle là en France. Un CP c'est 3 choses : un lieu, une organisation, un outil. Le lieu, c'est un espace en plein centre d'Angers pour les équipes front office et back office. L'organisation, c'est une équipe dédiée, transversale, en 24/7, en lien avec les directions métiers. L'outil, c'est un hyperviseur, une vision 360° de tout le territoire, avec de la remontée de données en temps réel et une agrégation de données pour du prédictif avec le jumeau numérique. Le + de ce CP ? Il est hybride, en étant en binôme avec le centre de supervision urbain, à la fois au niveau des agents et au niveau du lieu physique.

**« Il est temps d'apporter un vrai éclairage de l'opinion public et de valoriser les élus locaux engagés partout en France. »**

Ce modèle unique est l'illustration de la modernisation d'un pilotage des services publics et de la transformation des métiers et process internes. Angers est le seul CP de ce type et comptant autant de thématiques métiers dans son hyperviseur (éclairage public, déchets, SLT, bâtiments, eau, stationnement, espaces verts...). Tous les territoires peuvent créer leur propre CP, à condition de penser d'abord organisation interne et pas outil technologique.

**Demain, vous êtes nommée au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?**

L'un de mes "combats" depuis plus de 10 ans que je suis élue, c'est de faire (re)connaitre le statut de l' élu local, ou plutôt, son non statut... Nous n'apparaissions dans aucune case. Nous n'existons nul part. J'ai été élue locale et demandeur d'emploi, j'ai été élue locale et salariée, j'ai été élue locale et entrepreneur,... dans toutes ces situations, c'était très compliqué (banque, impôts, assurance, mutuelle...). Si j'étais au gouvernement, je lancerais enfin cette nécessaire réforme du statut des élus locaux, mais qui ne concerne pas juste une "case" administrative : c'est aussi et surtout faire comprendre que ce n'est 1) pas un métier 2) qu'une fonction temporaire 3) que c'est une activité bénévole pour 90% des 500K élus locaux français 4) que nous n'avons pas de "salaire", de "patron", de "contrat de travail",... etc... Une grande partie de la défiance des français vis à vis de la politique vient du fait qu'ils ne savent pas ce que font leurs élus et quel est leur statut. Il est temps d'apporter un vrai éclairage de l'opinion public et de valoriser les élus locaux engagés partout en France.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© Mairie de Lyon

# Interview de Pierre Oliver

Maire du 2e arrondissement de Lyon



**Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?**

L'initiative qui a eu le plus grand impact sur la vie quotidienne des habitants du 2e arrondissement a été notre action en matière de sécurité. Nous avons mené des négociations avec l'État pour renforcer le maillage sécuritaire, afin de mieux répondre aux préoccupations des citoyens. Nous avons demandé plus de moyens dédiés à la sécurité, pour l'arrondissement. Ces efforts ont permis de renforcer la présence de la police municipale et nationale sur le 2e arrondissement et créer un environnement plus sûr pour les habitants.

**Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?**

L'un des projets inspirants, sur le 2e arrondissement de Lyon, est celui du Musée des Tissus. Il incarne parfaitement l'idée de préserver et de valoriser notre patrimoine lyonnais tout en le rendant accessible à tous. Cette initiative permet de transmettre notre histoire et nos savoir-faire locaux, tout en ouvrant la culture à un large public. C'est un véritable exemple.

**« Il est essentiel de renforcer les pouvoirs et les moyens d'action des policiers municipaux, afin de les rendre plus efficaces dans la gestion de la sécurité locale »**

**Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?**

Demain, si j'étais nommé au Gouvernement, la réforme que je prioriserais serait celle de la police municipale. Il est essentiel de renforcer les pouvoirs et les moyens d'action des policiers municipaux, afin de les rendre plus efficaces dans la gestion de la sécurité locale. Cela inclurait l'extension de leurs compétences, la modernisation de leurs outils de travail, ainsi que la mise en place de formations adaptées pour qu'ils puissent répondre aux enjeux en matière de sécurité du quotidien.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

© Thomas Morel



# Interview de Théo Perez

## Maire de Bois-Guillaume

### Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

L'aménagement d'un cœur de Ville.

La Ville de Bois-Guillaume a certes un cadre de vie singulier, mais il lui manquait un centre identifié. Le projet a consisté à restructurer le foncier autour de la Mairie (environ 2 hectares en plein centre-ville), en un lieu de centralité très attendu depuis 20 ans. Initié dès 2020, ce projet a permis : l'aménagement d'une place piétonne et d'une place de marché, la requalification du parvis, l'aménagement d'un parc urbain avec une aire de jeux pour enfants et la réhabilitation d'un bâtiment d'époque pour qu'il puisse accueillir un café-restaurant en plein cœur du parc. C'est aussi un projet qui permet d'adapter la ville aux conséquences du réchauffement climatique : gestion de l'eau et lutte contre les inondations (cuves enterrées, aménagement de noues), renaturation (30% du site a été désimperméabilisé et renaturé), 115 arbres plantés, ce qui en fera demain un Cœur de Ville accessible, animé et densément végétalisé.

C'est un projet qui change le quotidien des Bois-Guillaumais puisqu'ils pourront désormais profiter d'un lieu de vie, de rencontre, de promenade...C'est un signal architectural, urbain et environnemental fort, et l'impact citoyen l'est tout autant.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

La création d'une boucle d'auto consommation collective.

La crise énergétique que nous avons traversée en milieu de mandat a rappelé la grande vulnérabilité des collectivités territoriales face à la volatilité des prix du marché de l'énergie et son impact sur des budgets déjà fragiles. A Bois-Guillaume, nous avons créé en 2023 une « boucle d'auto consommation collective », qui chez nous prend la forme d'une association présidée par le Maire. Grâce à un déploiement progressif de panneaux photovoltaïques (sur toiture ou en ombrière), nous produisons déjà fin 2025 l'équivalent de 40 % de notre besoin en électricité. Cette boucle d'autoconsommation autorise la Ville à autoconsommer ce qu'elle produit, et de réduire ainsi considérablement son budget énergie. Mais nous avons surtout souhaité intégrer dans ce dispositif nos partenaires publics et privés installés sur la commune (entreprises, hôpitaux, lycée et collège...).

*« Tout porte à croire que nous avons besoin d'un nouveau pacte de confiance entre l'État et les collectivités territoriales qui ont fait la preuve, lors des cinq dernières années notamment, qu'elles savaient gérer, planifier et protéger. »*

Cet outil permet donc aux membres de se vendre le surplus de l'énergie non consommée, sans passer par le réseau classique et donc à un prix défiant toute concurrence (10 centimes le KW au lieu de 20 centimes). Cela permet de créer une synergie entre différents acteurs publics et privés autour d'une démarche et d'une ambition vertueuses, et surtout de garantir aux membres une électricité deux fois moins chère et stable, puisque non soumise aux fluctuations du marché. L'objectif est d'ouvrir cette boucle aux habitants à partir de 2027.

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Réforme de l'autonomie financière/fiscale.

Tout porte à croire que nous avons besoin d'un nouveau pacte de confiance entre l'État et les collectivités territoriales qui ont fait la preuve, lors des cinq dernières années notamment, qu'elles savaient gérer, planifier et protéger. Mais il me semble qu'il ne peut y avoir de nouvelle avancée sans une refonte de la décentralisation financière. Aussi, la réforme de l'autonomie financière apparaît centrale, en réformant son calcul qui pourrait reposer non plus sur un panier de ressources mais sur un panier de dépenses, permettant de garantir la capacité des collectivités à financer leurs compétences obligatoires. La réforme peut également prendre la forme d'une constitutionnalisation de l'autonomie fiscale. Seule manière a priori pour garantir les moyens des collectivités et avec elle, leur capacité à relever les défis et les enjeux de demain.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

©Mairie de Relecq-Kerhuon

# Interview de Laurent Péron

Maire de Relecq-Kerhuon

## Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

Nous avons ouvert la restauration scolaire aux aînés de la commune et aux personnes isolées tous les mercredis midi. Avec une tarification au quotient familial.

Pour la plupart des convives, c'est le seul repas partagé de la semaine. Aujourd'hui, certains convives restent après le repas pour des activités avec les enfants du périscolaire.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Dans l'EHPAD de notre ville, il y a une partie résidence autonomie qui a baissé en fréquentation faute de demandes pour ce genre de structure à ce jour. Nous avons conventionné avec un foyer jeune travailleur et nous avons mis à disposition plusieurs appartements vacants.

Moyennant un loyer bien inférieur au prix du marché, les jeunes travailleurs ou étudiants doivent en contrepartie quelques heures dans la structure.

Après plus d'un an de convention, nous constatons que les jeunes hébergés passent de manière volontaire beaucoup plus de temps que prévu avec les aînés. Ils partagent des repas, font profiter de leurs talents musicaux ou autres.



*« J'augmente notablement les dotations pour le sport amateur en travaillant sur une taxe sur les droits TV. »*

## Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Je lance une grande réforme sur le sport.

J'augmente notablement les dotations pour le sport amateur en travaillant sur une taxe sur les droits TV. En effet le sport professionnel n'est possible que si les clubs formateurs existent sur le territoire.

J'oriente une partie plus conséquente des dotations vers les communes pour accompagner les collectivités sur les investissements comme par un reversement obligatoire des fédérations.

Je généralise un chèque sport pour aider toutes les familles à financer les adhésions dans les clubs.

Je développe le sport santé, en particulier pour les personnes revenant de maladie. Je propose une bonification de trimestres pour les bénévoles qui donnent de leur temps. Des trimestres qui auront un effet sur le calcul durée de cotisation / retraite.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

# Interview de Clémence Pouget

Maire de Yutz



**Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?**

Dès notre élection en 2020, et conformément à nos engagements, mon équipe et moi-même avons fait de la lutte contre l'urbanisation intensive et l'extension urbaine une priorité. Outre des mesures prises pour contraindre les promoteurs immobiliers à un urbanisme raisonné, la volonté de ne pas consommer de surfaces naturelles et agricoles pour y construire des logements a été respectée. Pour autant, la population a crû grâce à l'aménagement mesuré de friches industrielles, si bien que Yutz demeure encore une des villes les plus attractives de Moselle et de la Région Grand Est.

En parallèle, nous avons travaillé sur la qualité de nos infrastructures et voiries municipales en investissant massivement pour leurs améliorations et ainsi apporter des services plus nombreux et davantage qualitatifs auprès des administrés. Cette politique de proximité, en lien avec les souhaits des Yussois a conduit également à l'aménagement de 120 places de parking totalement gratuites pour favoriser le commerce local.

L'ensemble de cette politique d'aménagement raisonnable s'est accompagné par une amélioration de l'offre de transport du territoire pour garantir une connexion entre les différents quartiers de la Ville, mais aussi par une amélioration de notre offre de santé avec l'arrivée dans notre cité d'un Centre Médical de Soins Immédiats.

**Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?**

L'avenir des collectivités qu'elles soient locales, régionales ou nationales passe inéluctablement par leur indépendance énergétique tant les marchés sont volatiles et imprévisibles. En tant qu'élus, nous avons cette responsabilité d'innover et de repenser nos productions et consommations d'énergie de sorte à ce qu'elles soient décarbonées, indépendantes des producteurs gaziers et pétroliers tout en restant compétitives pour les usagers.

Dans cet esprit, sur le territoire Nord-Thionvillois, nous engageons la création d'un réseau chauffage urbain de plusieurs dizaines de kilomètres par la récupération de la chaleur fatale provenant des circuits de refroidissement de la centrale de production nucléaire de Cattenom. Ces millions de calories récupérées permettront à moyen terme, d'alimenter en chauffage des centaines de bâtiments administratifs et immeubles collectifs du territoire, et de réduire de 30 % la facture énergétique pour les abonnés.

*« L'avenir des collectivités qu'elles soient locales, régionales ou nationales passe inéluctablement par leur indépendance énergétique tant les marchés sont volatiles et imprévisibles. »*

Récupérer la chaleur fatale des industriels permet également de réduire la production et la consommation d'énergie notamment fossiles et participe à l'indépendance énergétique des territoires.

**Demain, vous êtes nommée au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?**

Depuis la suppression de la Taxe d'Habitation, les collectivités locales sont dorénavant responsables d'une inégalité de traitement entre les locataires et les propriétaires. Si cette mesure a permis de réduire sensiblement la charge fiscale de l'ensemble des ménages et qu'elle a été compensée à l'euro près à un nombre d'habitants constant, force est de constater que les investissements des collectivités locales sont dorénavant uniquement financés par leurs propriétaires.

Dans l'objectif d'équilibrer la répartition des recettes fiscales entre propriétaires et locataires et sans générer une augmentation d'impôts, je proposerai la création d'une Contribution à la Collectivité laquelle serait collectée en fonction des revenus de chacun des foyers. Afin de ne pas créer une charge supplémentaire pour les propriétaires fonciers, je diminuerai d'autant les valeurs des bases locatives.

Cette mesure permettrait à l'ensemble des foyers sans distinction de participer au fonctionnement des services publics locaux et nous responsabiliserait davantage au respect du bien public.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

©Mairie de Levallois-Perret

92



## Interview de **Agnès Pottier-Dumas**

### Maire de Levallois-Perret Vice-présidente du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

#### Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

Levallois est la commune la plus dense de France. Elle a été très construite au cours des décennies passées et fait figure aujourd'hui de ville dite « aboutie ».

La ville reste néanmoins très attractive pour les promoteurs, avec un prix au mètre carré qui reste cher. Dès le début de mon mandat, j'ai voulu me doter d'outils afin de mieux contrôler les surélévations à outrance ou les très grosses constructions de logements, notamment en limitant drastiquement les transformations de bureaux en logements, afin d'éviter de surdensifier une ville déjà très dense. J'ai donc entrepris de modifier le PLU de la commune en abaissant les hauteurs sur certains périmètres de la ville, en préservant certains espaces verts sur des parcelles privées (marges vertes donnant sur la rue, îlots intérieurs, arbres remarquables...) mais aussi en protégeant certaines maisons ou immeubles atypiques ou remarquables.

Dans le même temps, un Guide de l'habitat durable a été élaboré par mes services, afin d'augmenter encore le degré d'exigence, lors de nouvelles constructions ou réhabilitations de logements, en matière de choix des matériaux, de traitement des façades, de réduction des nuisances lors des travaux, de valorisation des toitures, notamment par la végétalisation, etc.

Les réhabilitations et grosses restructurations de bureaux, afin de continuer à avoir une activité tertiaire importante pour l'équilibre de la commune, sont quant à elles encouragées, avec là encore un degré d'exigence élevé. Nous en avons eu de beaux exemples qui ont permis l'arrivée de nouveaux grands groupes qui ont choisi de venir implanter leur siège à Levallois.

Ce travail permet de continuer à avoir une ville dynamique mais à la densité maîtrisée et qui se renouvelle dans les meilleures conditions.

**« Les caméras piétons protègent nos policiers et renforcent la confiance dans leurs interventions. »**

#### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

La sécurité des Levalloisiens a toujours été ma préoccupation numéro 1. Nous avons passé la barre des 70 policiers municipaux armés (contre 59 à mon arrivée) et j'ai souhaité qu'ils soient tous équipés de caméras piétons. Nos policiers évoluent en effet dans des conditions de plus en plus dures, avec des personnes de plus en plus violentes ou virulentes et pouvant remettre en cause leur légitimité, leur manière d'intervenir ou leur attitude lors d'un contrôle.

Afin d'avoir une vision très précise de l'attitude de chacun lors de ces interventions, contrôles ou interpellation, j'ai souhaité que tous mes policiers municipaux soient équipés de caméras piétons qu'ils déclenchent dès qu'ils arrivent sur une intervention délicate.

Nos caméras piétons ont une mémoire tampon de 2 minutes, ce qui veut dire que quand notre policier la déclenche, nous avons aussi les images de ce qui s'est passé durant les 2 minutes précédentes. Et dans la très grande majorité des cas, cela nous permet de voir que l'attitude de notre agent est conforme et qu'il se heurte à un comportement qui, en face, est problématique. C'est un vrai outil de protection de nos policiers, qui nous permet aussi d'être sûrs qu'il n'y a ni excès, ni dérive.

#### Demain, vous êtes nommée au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Je redonne davantage de pouvoir aux maires, notamment en matière d'aménagement (la compétence est désormais remontée aux territoires, ce qui freine notre capacité d'action), de logement (cela ne devrait pas être à l'État de nous dire combien de logements sociaux nous devons construire chaque année) ou encore de police administrative afin de nous permettre d'agir plus efficacement face à des situations problématiques. Je pense par exemple à l'expulsion d'individus fauteurs de trouble dans certains quartiers. Seuls, nous n'avons aucun pouvoir. Il nous faut agir avec les bailleurs, le préfet... J'aimerais qu'on nous donne vraiment les moyens de prendre nos responsabilités et d'agir.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

@Maire de Cabourg

# Interview de Emmanuel Porcq

Maire de Cabourg  
Conseiller départemental du Calvados



## Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?

L'équation financière du service public passe depuis trop longtemps par la seule manne financière de l'impôt. Heureusement, les communes ont aujourd'hui davantage la possibilité de diversifier leurs recettes et d'approcher leur budget de celui d'une véritable entreprise au service des administrés. J'ai la chance d'animer une commune hors du commun, station balnéaire « Belle Epoque » de la côte fleurie en Normandie, qui tire depuis longtemps sa notoriété de la magie des lieux. Cabourg est aujourd'hui en chantier afin de maintenir une attractivité tout aussi séduisante au 21ème siècle qu'au début du 20ème. Un nouveau complexe aqualudique « Aqua Diva », un complexe de tennis et paddle tennis totalement réhabilité, un musée « la Villa du Temps Retrouvé », un nouveau casino et bientôt un palais des congrès – salle de spectacle et séminaires, doivent répondre aux exigences contemporaines d'un tourisme aux quatre saisons. C'est de cette nouvelle fréquentation que nous pouvons et pourrons encore davantage approvisionner de nouvelles ressources propres pour le budget municipal. Cette action locale d'investissement massif au profit de redevances accrues du casino, du tennis, des établissements de bains, de l'hôtellerie propriété de la ville... change le quotidien des administrés, par une fiscalité maîtrisée et des services du quotidien de qualité. Ma plus grande fierté est sans doute d'offrir aux familles Cabourgeaises la possibilité de scolariser leurs enfants en demi-pension, activités périscolaires comprises, pour 18 euros par mois. Tout ce développement et cette attractivité pérennisée pour le bien d'abord des Cabourgeais.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

La sécurité est la première des garanties que doit un maire à ses administrés. Sécurité des biens et des personnes, sécurité sanitaire aussi.

- Jadis, la station faisait souvent l'objet de véritables raids de cambrioleurs, casseurs et tagueurs. Grâce au développement et à la numérisation d'un large réseau de caméra de vidéoprotection autant dissuasif que source d'élucidation d'une part et à la professionnalisation d'une police municipale de proximité capable de figer les agressions en attendant l'intervention des services de l'État, Cabourg est redevenue une cité tranquille ou la délinquance a été divisée par deux en vingt ans.

## « Si j'étais membre du gouvernement, je reprendrais immédiatement à mon compte l'ensemble des recommandations de l'Association des Maires de France (AMF) »

- Sur le plan sanitaire, alors que la commune n'échappe pas à la désertification médicale, éloignée des services hospitaliers d'au moins 25 kms, la population peut aujourd'hui compter sur un centre médical innovant animé par deux médecins urgentistes, tous les jours, en ce compris les jours fériés et week-end, de 14h à 21h, installés par la mairie dans des locaux adaptés en centre-ville. Des publics âgés, des familles, des personnes à la santé fragile qui n'osaient plus fréquenter la station, reviennent avec l'assurance de trouver à Cabourg un recours médical quotidien.

Je recommande à mes collègues ces dispositifs déjà éprouvés pour la vidéoprotection ou très innovant pour le centre de recours médical, pour faire vivre leurs concitoyens en confiance.

## Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Il n'est sans doute ni intelligent, ni possible, de davantage transférer de compétences aux collectivités locales, sans en assurer le financement d'une part et sans laisser les maires décider plus librement des politiques à mettre en place pour porter ces compétences d'autre part. Si j'étais membre du gouvernement, je reprendrais immédiatement à mon compte l'ensemble des recommandations de l'Association des Maires de France (AMF) par la suppression des procédures coûteuses et inutiles, la réorganisation simplifiée des services déconcentrés de l'État (DDTM, DREAL...) autour des préfets, l'allègement des contraintes administratives et réglementaires qui coûtent aux collectivités en ingénierie interne ou externe.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

# Interview de Nathalie Porte



Vice-présidente du Conseil régional de Normandie  
chargée du Tourisme et Attractivité  
Ancienne Députée du Calvados

## Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?

En tant que Vice-Présidente en charge du Tourisme et de l'Attractivité en Normandie, je défends une approche pragmatique du développement territorial, avec des actions concrètes qui transforment la vie quotidienne des Normands.

L'une des initiatives les plus marquantes est la réhabilitation des centres-bourgs, portée par la Région. Ce programme redonne une nouvelle dynamique aux communes rurales en rénovant l'habitat, en soutenant le commerce local et en repensant les espaces publics. Il est essentiel pour préserver l'identité de nos territoires tout en renforçant le lien social et l'économie de proximité.

Autre dossier clé : le réseau ferroviaire normand. En reprenant la gestion des trains régionaux, la Région a modernisé la flotte, amélioré la ponctualité et renforcé l'offre de transport. Je suis particulièrement impliquée dans cette transformation, qui facilite les déplacements des habitants et renforce l'attractivité du territoire.

Enfin, je suis convaincue que le soutien aux artisans et commerçants est une priorité. En Normandie, nous avons mis en place des aides uniques en France pour la modernisation, la transition numérique et la transmission des entreprises. Ces dispositifs sont un véritable levier pour revitaliser nos centres-villes et nos villages.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

La Normandie est une pépinière d'initiatives et de savoir-faire. Elle est la région la plus industrialisée de France et la première région agricole. Ce double atout lui permet d'être un territoire d'innovation où se conjuguent excellence industrielle et ancrage local. Nous avons développé des dispositifs concrets pour accompagner ces secteurs stratégiques : soutien à l'installation des jeunes agri-

*« Je porterais une réforme ambitieuse en faveur des artisans et commerçants, en m'appuyant sur l'expérience normande. »*

culteurs, modernisation des exploitations, préservation des filières locales et circuits courts pour rapprocher producteurs et consommateurs.

Sur le plan industriel, la Normandie est un laboratoire d'innovation. La Région accompagne la transition vers l'industrie du futur en soutenant la recherche, la formation et la modernisation des outils de production. Avec notre tissu d'entreprises performant et notre expertise, nous sommes à l'avant-garde des enjeux de transition énergétique et d'économie circulaire.

Ce modèle, qui allie tradition et innovation, peut inspirer d'autres territoires souhaitant renforcer leur attractivité économique et préparer l'avenir.

## Demain, vous êtes nommée au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Je porterais une réforme ambitieuse en faveur des artisans et commerçants, en m'appuyant sur l'expérience normande. Ces acteurs essentiels de la vitalité économique locale sont encore trop contraints par des lourdeurs administratives et financières. Je proposerais une simplification des démarches, afin qu'ils puissent se concentrer sur leur cœur de métier.

Cette mesure s'inscrirait dans un mouvement global de décentralisation. L'exemple normand montre que les Régions, au plus proche des usagers, sont les mieux placées pour adapter l'offre aux besoins des territoires.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

© A. Escudier



# Interview de Florence Portelli

Maire de Taverny  
Vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France  
chargée de la Culture, du Patrimoine et de la Création

## Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?

La santé est au cœur des préoccupations des Français, et à Taverny, nous avons fait de l'accès aux soins une priorité absolue. Dès la pandémie de COVID-19, nous avons mis en place une réponse sanitaire unique en France : un centre d'urgence COVID-19 géré par la municipalité. Cette structure municipale ad-hoc a permis une prise en charge rapide des patients et une organisation efficace des soins. Progressivement, elle s'est métamorphosée pour devenir un centre de tests, puis un centre de vaccination, jouant un rôle clé dans la lutte contre le virus. Cette approche a attiré l'attention de médias internationaux et nous avons été parmi les premiers à mettre en place des tests salivaires pour les enfants afin de faciliter le dépistage en milieu scolaire.

Dans un contexte de désertification médicale, nous avons renforcé l'offre de soins avec l'ouverture d'un pôle médical municipal regroupant spécialistes et généralistes. Nous avons également soutenu la création d'une antenne psychiatrique de l'hôpital Simone Veil pour répondre à la crise de santé mentale. Il faut souligner que la crise sanitaire a mis en lumière les difficultés psychologiques croissantes, notamment chez les jeunes et les populations précaires. Un nouveau centre médical privé ouvrira bientôt, complétant l'offre déjà très importante.

Aujourd'hui, Taverny bénéficie d'un véritable écosystème de santé avec SOS Médecins, un centre équipé d'un scanner et une implantation renforcée de médecins généralistes dans chaque quartier.

Concrètement, ces initiatives transforment le quotidien des Tavernaciens en leur offrant des soins de proximité, en réduisant les délais d'attente et en leur évitant des déplacements contraignants. Elles contribuent à un sentiment de sécurité sanitaire, essentiel au bien-être de chacun.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Taverny a toujours été un laboratoire d'initiatives audacieuses en matière de culture et d'éducation. Nous avons fait le choix de promouvoir un modèle inspiré des pays scandinaves, plaçant l'art, la créativité et la réflexion au cœur du parcours éducatif des enfants.

Dans les pays nordiques, l'éducation repose sur l'apprentissage par l'expérimentation, le développement de l'autonomie et la valorisation de chaque élève. Nous avons adopté cette philosophie à travers le programme "100% artistique et culturel", qui permet à chaque élève de découvrir et de pratiquer un art tout au long de sa scolarité. Ce dispositif inclut notamment les classes orchestre du projet Démos, en partenariat avec la Philharmonie de Paris, qui offrent aux enfants l'opportunité d'apprendre la musique classique

et de se produire sur scène, contribuant à leur développement personnel et à leur ouverture culturelle. Toutes les écoles élémentaires de la ville bénéficient de ce programme, permettant ainsi une diffusion large et équitable de la culture musicale.

Nous avons également introduit des sessions de philosophie en maternelle, à l'image des pratiques scandinaves qui encouragent très tôt la pensée critique et l'échange d'idées. Ces ateliers permettent aux enfants de mieux comprendre le monde qui les entoure, de développer leur esprit d'analyse et d'apprendre à exprimer leurs idées avec clarté et respect. Cette approche, fondée sur la curiosité et la bienveillance, favorise l'épanouissement des enfants et prépare une génération plus autonome et adaptée aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

Ce modèle éducatif novateur, qui met l'accent sur la confiance et la valorisation des talents individuels, mérite d'être reproduit ailleurs. Il favorise la réussite scolaire, améliore la cohésion sociale et contribue à la construction d'une société plus ouverte et plus créative.

## Demain, vous êtes nommée au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Si j'avais l'honneur de siéger au Gouvernement, je porterais une réforme essentielle pour garantir l'autonomie des territoires et la responsabilité des élus locaux : accorder au Sénat le dernier mot en matière de finances locales.

Les collectivités territoriales sont les premiers acteurs du service public de proximité. Pourtant, elles subissent des contraintes budgétaires toujours plus lourdes, souvent imposées sans réelle concertation. Il est impératif d'assurer leur indépendance budgétaire afin qu'elles puissent mener à bien leurs missions sans dépendre des arbitrages de l'État central. Le Sénat, chambre des territoires, est le mieux placé pour garantir cette autonomie financière et veiller à ce que les décisions prises respectent les besoins concrets des communes, départements et régions.

Une telle réforme donnerait aux élus locaux les moyens d'agir avec efficacité et pragmatisme, au service de leurs administrés. Elle renforcerait la démocratie locale et garantirait une meilleure gestion des ressources publiques, en phase avec les réalités du terrain.

Il est également fondamental de repenser la fiscalité locale en redonnant aux communes de véritables leviers financiers, afin qu'elles puissent investir durablement dans les infrastructures et les services publics. La recentralisation progressive des ressources fragilise les territoires : il faut au contraire leur donner les moyens de leur développement.

En définitive, il est temps de replacer les territoires au centre des décisions, de valoriser l'expertise de ceux qui les administrent au quotidien et de leur offrir les outils nécessaires pour agir librement et efficacement au service des citoyens.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© Marc Delbos - service  
Communication - Ville de Bergerac

# Interview de Jonathan Prioleaud

Maire de Bergerac



**Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?**

Le verdissement de la ville de manière globale.

Bergerac est une cité très minérale. Bien que traversée par la rivière Dordogne classée à l'UNESCO, elle n'en reste pas moins chaude l'été. Nous avons donc commencé par arborer deux parkings aériens, puis créer d'un jardin ombragé en centre-ville ; nous avons initié la tonte raisonnée avec des cimetières verts et l'entretien des berges de la Dordogne par des moutons et des chèvres ; la matérialisation d'une coulée verte et la création d'une pépinière d'espèces végétales endémiques (Pépiloc) afin de développer et mieux s'approprier notre patrimoine. Même si Bergerac est une ville sous-préfecture, tout un chacun souhaite conserver un esprit de campagne dans la ville.

**Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?**

Sans hésiter la création de foyers jeunes dans les quartiers prioritaires politique de ville .

Ces derniers ont permis la naissance d'associations de jeunes issus du quartier, pour l'animer. Ces foyers sont également des lieux où l'on peut réaliser diverses démarches d'accompagnement : formation, emploi, mobilité... mais aussi des activités de cohésion pour favoriser le vivre-avec.

Résultat de cette initiative : une baisse significative de la délinquance constatée sur les deux quartiers concernés.

D'ailleurs, au regard du succès rencontré, un 3ème sera livré, cet été, en centre-ville.

*« À Bergerac, le verdissement de la ville n'est pas une tendance, c'est une réponse concrète aux défis climatiques et au besoin d'un cadre de vie plus apaisé. Reconnecter la ville à la nature, c'est aussi préserver notre identité : une ville où souffle encore l'esprit de la campagne. »*

**Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?**

J'en aurais deux en réalité.

La première consisterait à transformer le mode électif de l'exécutif des EPCI, afin qu'il se déroule au suffrage universel direct. Cela permettrait plus de transparence vis-à-vis de nos administrés en leur donnant le pouvoir, en toute connaissance de causes, de voter pour qui ils souhaitent et au regard d'un projet de territoire.

Le second consisterait à refondre l'ensemble des dotations d'État. Une réforme globale qui permettrait plus de clarté et de justice sociale dans leur attribution.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

@Mairie de Louviers



# Interview de François-Xavier Priollaud

Maire de Louviers

Vice-président du Conseil régional de Normandie

## Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?

La création d'une nouvelle offre en matière de santé a incontestablement amélioré le quotidien des habitants de Louviers. La municipalité a déployé une stratégie déterminée pour renforcer l'offre de soins et animer un réseau des professionnels de santé en lien avec l'hôpital de proximité, et dans le cadre d'un contrat local de santé.

Parmi les réalisations concrètes ces dernières années figurent :

- La création de la maison médicale pluridisciplinaire Simone Veil à travers la réhabilitation d'une friche immobilière, et avec le soutien de fonds européens (Feder) ;
- L'installation d'un scanner à l'hôpital et d'une IRM dans un cabinet de radiologie alors qu'il n'existait jusqu'alors aucune infrastructure d'imagerie médicale dans la ville et au-delà sur le territoire de l'agglomération (105 000 habitants) ;
- L'acquisition par la Ville d'une cabine de téléconsultation d'orthoptistes pour pallier le manque d'ophtalmologistes ;
- L'ouverture d'une nouvelle clinique de soins de suite (7 000m<sup>2</sup>) en centre-ville.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

La Ville de Louviers a créé en 2021 l'Académie citoyenne, un programme unique en France qui permet chaque année à une dizaine de jeunes âgés de 18 ans, de participer à un programme d'immersion pendant deux semaines (une semaine en France et une semaine dans une ville européenne) pour comprendre et vivre leur citoyenneté.

L'idée est venue à la suite de l'assassinat de Samuel Paty avec cette conviction que l'on ne peut se contenter de grands discours sur le sujet de la citoyenneté. La promotion d'une citoyenneté éclairée a besoin d'engagements concrets.

C'est dans cet esprit que l'Académie citoyenne de Louviers propose à ces jeunes des rencontres avec des acteurs de la citoyenneté (préfet, sapeurs-pompiers, policiers, magistrats, etc.) mais aussi du monde économique avec une visite d'entreprise et du secteur associatif. Un volet mémoriel est également systématiquement proposé au Mémorial de Caen et sur les plages du Débarquement.

*« Je ferais reposer la DGF sur des critères dynamiques et responsabilisants plutôt que de la reconduire, chaque année, sur des rentes ou sous-financements fondés sur des situations passées. »*

La seconde semaine est consacrée à un déplacement dans une ville européenne. Ce fut Berlin en 2021, Prague en 2022, Bruxelles en 2023 et Vilnius en 2024. Car la citoyenneté n'est pas seulement française, elle est aussi européenne. L'Académie citoyenne se veut une incitation à la mobilité européenne et internationale, à l'ouverture aux autres cultures et à la connaissance de l'Europe.

L'Académie citoyenne de Louviers est proposée gratuitement aux jeunes lauréats. Ceci est possible grâce au soutien financier (de la Région Normandie, du Département de l'Eure, de l'État et de la Caisse d'allocations familiales) dont bénéficie la Ville pour organiser ce dispositif.

## Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Nommé au Gouvernement, je porterais une réforme courageuse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) dont les règles de calcul sont totalement anachroniques et inéquitables. Je ferais reposer la DGF sur des critères dynamiques et responsabilisants plutôt que de la reconduire, chaque année, sur des rentes ou sous-financements fondés sur des situations passées. J'intégrerais aux règles de calcul de la DGF la notion de charges de centralité et de services proposés à la population.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

© Mairie de Charleville-Mezières

# Interview de Boris Ravignon

Maire Charleville-Mézières  
Président d'Ardenne Métropole



**Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?**

Nous sommes en train d'achever un vaste chantier qui va nous permettre de devenir l'une des très rares villes de France équipées d'un réseau urbain de chaleur utilisant une énergie 100 % verte et locale. Le réseau en question, qui va être mis en service ce printemps, va alimenter, outre les particuliers qui ont choisi de profiter de l'aubaine, la totalité des bâtiments ou équipements publics de Charleville-Mézières : mairie, points seniors, théâtre, médiathèque, centre aquatique, écoles, collèges et lycées, préfecture, hôpital, gendarmerie, caserne de CRS, logements sociaux et j'en passe.

L'énergie utilisée, qui servira aussi bien au chauffage qu'à l'alimentation en eau chaude des bâtiments concernés, va provenir de trois sources locales : la récupération de la chaleur émanant des fonderies de Stellantis, qui jusqu'alors disparaissait dans l'atmosphère ; le gaz produit par des unités de méthanisation ardennaises ; des chaufferies fonctionnant à base de déchets de bois provenant de moins de 100 km à la ronde. En d'autres termes, les contribuables carolomacériens n'auront plus, en termes de chauffage public, à dépendre des sautes d'humeur de tel ou tel dictateur à la tête d'un pays exportateur d'énergie fossile.

**Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?**

Charleville-Mézières est traversée par la Meuse, un fleuve dont les épisodes de crue ont marqué durablement les Ardennais. La dernière en date remonte en 1995 et s'est traduite par 12 000 sinistrés, 10 000 salariés au chômage technique, 5 000 logements et près de 1 400 entreprises inondés. Même si le risque zéro n'existe pas, des travaux d'une rare ampleur ont alors été menés pour protéger avec succès les Ardennais des caprices de notre fleuve.

Il est donc temps, à Charleville-Mézières comme dans toutes les communes ou territoires baignés par un cours d'eau d'importance, de nous réconcilier avec ce dernier. Cela passe par de nombreuses étapes, à commencer par la mise aux normes des réseaux d'assainis-

*« Nous pouvons faire de nos fleuves et rivières des alliés, surtout dans la perspective des canicules à répétition promises par le réchauffement climatique. »*

sement qui, encore trop souvent, viennent polluer nos eaux. Ou encore par des investissements publics permettant aux habitants de se réapproprier leur fleuve : nous avons pour notre part aménagé un cheminement piétons/cycliste de 14 km, au plus près de la Meuse, qui parcourt toute notre ville. Enfin en juin dernier, accompagné par toutes celles et tous ceux qui le souhaitaient, je me suis baigné dans la Meuse, montrant ainsi par l'exemple que nous pouvons faire de nos fleuves et rivières des alliés, surtout dans la perspective des canicules à répétition promises par le réchauffement climatique.

**Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?**

Celles que je préconise dans le rapport que j'ai rendu au printemps sur le « millefeuille administratif ». En clarifiant les responsabilités, que ce soit entre l'État et les collectivités locales ou entre ces dernières, en revoyant les compétences des uns et des autres, aujourd'hui trop souvent enchevêtrées, on pourrait simplifier l'action publique, la rendre plus rapide et surtout plus efficace dans de nombreux domaines comme l'enseignement, l'urbanisme, la voirie... Le tout en réalisant des économies substantielles, au minimum 7,4 milliards d'euros ! La clé, c'est de faire se correspondre responsabilité politique, compétences juridiques et moyens financiers.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

© Mairie de Chambéry

# Interview de Thierry Repentin

## Maire de Chambéry



**Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?**

A Chambéry, nous avons souhaité prendre davantage en compte la transition écologique dans notre manière de construire la ville. Chambéry prend sa part dans la lutte contre le changement climatique (efficacité énergétique, chauffage urbain, énergies renouvelables...) et s'emploie aussi à adapter les espaces urbains aux évolutions climatiques à venir.

Il faut du volontarisme politique pour adapter la ville au changement climatique et aux attentes des habitants, avec une attention particulière au confort d'été. Cette politique se traduit par l'émergence de deux nouvelles ZAC en éco-quartier, l'insertion de la Nature en ville dans le PLUi et la création d'OAP, le retour d'un coefficient d'emprise au sol pour garantir la présence d'espaces verts de respiration dans les nouvelles constructions, des aménagements dans tous les quartiers avec la désimperméabilisation de nombreux espaces, des plantations d'arbres et davantage de place donnée aux piétons et aux cyclistes. La réhabilitation thermique des logements sociaux est accentuée et la Ville accompagne celle des logements et copropriétés privés par une exonération partielle de taxe foncière sur les propriétés bâties. Ces aménagements changent le visage et la pratique de la ville, renforcent son attractivité et contribuent directement à améliorer la qualité et le confort de vie des habitants.

**Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?**

À Chambéry, notre réseau de chauffage urbain est un modèle inspirant de transition écologique et en même temps, d'amélioration du pouvoir d'achat. Grâce à un nouveau contrat ambitieux, il atteindra 94 % d'énergie verte d'ici 2030, en intégrant la biomasse, la récupération de chaleur industrielle (entreprise Placoplatre) et l'incinération des déchets. Ce projet, avec 245 M€ d'investissement local, réduit notre dépen-

**« Il faut donner aux collectivités locales qui le souhaitent le droit d'expérimenter l'encadrement des prix du foncier sur leur territoire. »**

dance au gaz, stabilise les tarifs pour les clients industriels et soutient les ménages abonnés, notamment les locataires du parc social. Son extension en cours à de nouvelles communes voisines renforce son impact. Nous passerons ainsi de 24 000 équivalents logements desservis à plus de 43 000 grâce au classement du réseau qui oblige au raccordement certaines nouvelles constructions. Chaque année, 75 000 tonnes de CO<sub>2</sub> seront évitées, soit l'équivalent de 40 000 voitures retirées de la circulation ! A Chambéry, nous concilions très concrètement fin du monde et fin du mois.

**Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?**

Il faut donner aux collectivités locales qui le souhaitent le droit d'expérimenter l'encadrement des prix du foncier sur leur territoire. Cette mesure pourrait mettre fin à la spéculation foncière qui, dans certains territoires, est un frein à la production de logements.

Cet encadrement permettrait de produire des logements abordables pour toutes et tous, notamment les générations futures, en limitant l'enrichissement sans cause de certains propriétaires fonciers. En bref : une mesure efficace, concrète et rapide, qui peut s'adapter aux différences entre les territoires et qui a déjà été proposée par l'ensemble des acteurs du logement à l'occasion des travaux du Conseil National de la Refondation.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© S. Valente

# Interview de Emmanuel Riotte

## Maire de Saint-Amand-Montrond



### Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?

Dès mon élection en mai 2020, avec mon équipe, nous avons travaillé sur la mise en place d'une Opération de revitalisation de territoire qui a été signée très rapidement afin que des actions concrètes pour les habitants puissent en découler. Nos objectifs depuis cinq ans sont de se faire rencontrer les habitants, de favoriser les échanges intergénérationnels, d'aider la redynamisation du commerce et de revégétaliser le territoire de Saint-Amand-Montrond.

Grâce à l'Opération de revitalisation de territoire, nous avons pu lever des subventions et imaginer des projets qui ont changé et qui changeront la vie de nos habitants.

- Nous avons pu vendre deux maisons à 1 € pour aider des familles primo-accédantes à la propriété.
- Nous avons choisi d'aider à la relance du commerce en centre-ville, ce qui a permis d'impacter la vie de nos administrés qui ont retrouvé des commerces de bouche ainsi que de nouvelles boutiques, ce qui leur a permis de ne plus avoir à se déplacer hors centre-ville ou hors ville et de consommer localement. Nous avons mis en place :
  - une aide au loyer pour les nouveaux commerces dans le périmètre de l'ORT
  - une aide à la réfection des vitrines
- Nous avons aussi étendu les aides pour la rénovation des façades et des toitures, aux volets et aux portes cochères dans le périmètre de l'ORT.
- Grâce à l'Opération de revitalisation de territoire, nous avons commencé à aménager un parc public à l'abandon. Aujourd'hui, de très nombreuses familles et personnes âgées viennent s'y promener et s'y détendre autour des transats et des tables de pique-nique, nous avons créé une grande aire de jeux et installé des casiers de recharge pour les batteries de vélos électriques.

Ce parc est devenu un lieu de rencontre entre enfants, parents et aînés. Actuellement, les travaux de réhabilitation d'un ancien bâtiment se trouvant dans ce parc sont en cours pour en faire une salle polyvalente.

- Depuis quelques semaines, nous avons lancé les travaux de renaturation et de réhabilitation complète de la place principale de Saint-Amand-Montrond qui aura un impact primordial sur la vie des habitants de notre belle ville. Ce lieu bétonné et sans âme, dont le kiosque à musique du XVIIIème siècle était délabré, va devenir un lieu arboré, enherbé et convivial afin de proposer aux habitants un lieu de rencontre intergénérationnel.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Il est difficile de choisir entre la vente de maisons à 1 € et le montage juridique réalisé pour la réhabilitation de deux friches commerciales.

- Saint-Amand-Montrond était propriétaire de deux maisons d'habitation, l'une qui servait de lingerie il y a plus de quarante et une autre qui avait été achetée il y a quinze ans pour agrandir un parking, projet qui n'a jamais été réalisé.

Dans le cadre de l'Opération de revitalisation de territoire, il nous était possible de lancer une opération de vente de ces bâtiments pour seulement 1 €.

L'objectif était de permettre la réhabilitation de deux maisons situées en plein centre-ville, d'attirer de nouveaux habitants et de permettre à des primo-accédants de devenir propriétaires.

Les deux opérations de vente de ces maisons à seulement 1 € ont connu un franc succès et ont trouvé preneurs. Elles ont aussi permis à Saint-Amand-Montrond de bénéficier d'un coup de projecteur national et international puisque de nombreux médias (français, américains, britanniques, indiens, belges, pakistanais...) se sont fait l'écho de ces opérations.

- L'autre action inspirante de mon premier mandat de maire concerne la réhabilitation de friches commerciales en plein cœur de ville.

Dans le périmètre de l'Opération de revitalisation de territoire, nous avons agi pour la réhabilitation de friches commerciales et la réinstallation de commerces en centre-ville.

Par le biais, d'une Société d'économie mixte, nous avons réhabilité une friche commerciale et installé en 2022 un commerce de bouche (une fromagerie) qui fonctionne aujourd'hui très bien.

La Société d'économie mixte a acheté la friche commerciale, financé et réalisé les travaux. Par convention, la Ville s'est engagée à payer un loyer mensuel à la Sem avec la possibilité de sous-louer à un commerçant.

La Ville sous-loue donc au fromager qui a aussi bénéficié de l'aide municipale au financement de la moitié de son loyer durant six mois.

Ville des métiers d'art depuis 1996, Saint-Amand-Montrond aide également les artisans d'art. Nous sommes en train de réitérer l'opération de réhabilitation d'une autre friche commerciale pour l'installation d'une artisanerie d'art.

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Je supprimerais les agences satellites du Gouvernement pour les réintégrer dans leurs ministères initiaux. Trop souvent ces agences sont des freins au développement du territoire tant pour les habitants que pour les élus locaux. Cette mesure aurait pour but la mise en place d'objectifs clairs avec des moyens permettant d'en mesurer la performance. L'objectif final de cette mesure serait la bonne utilisation de l'argent public, une performance accrue et un meilleur service public rendu à la population.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

© Ville de Reims

# Interview de **Arnaud Robinet**

## Maire de Reims et Président du Grand Reims



### **Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?**

Selon moi, il s'agit du déploiement de notre nouveau réseau de transports : « Grand Reims Mobilités », officiellement lancé en septembre 2024.

Avant cela, seulement 16 communes (« première couronne » urbaine), sur les 143 que compte la Communauté urbaine du Grand Reims, bénéficiaient d'un service de transports publics.

Désormais, les 143 communes disposent d'une solution de mobilité adaptée, allant du transport à la demande et à sept lignes de bus express (du lundi au samedi, un bus toutes les heures en moyenne, de 6h30 à 20h30 environ) dans le rural, au covoiturage et à la location de vélos sur l'ensemble du territoire, au réseau urbain composé de lignes de bus régulières et d'un tramway dont la fréquence a été augmentée à destination de la gare TGV.

Une véritable révolution pour le quotidien de nos habitants ruraux dont les communes sont désormais reliées entre elles et à la ville centre par du transport public.

Un choix qui va également impacter fortement le confort des usagers dans l'urbain avec la mise en fonction très prochaine de Bus à Haut Niveau de Service, dont la fréquence, la vitesse de trajet et l'amplitude horaire permettront d'optimiser l'ensemble du réseau.

### **Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?**

La réalisation inspirante et qui peut surprendre quand on arrive à Reims, notamment par la gare centre, c'est notre « central parc à la Rémoise », notre poumon vert au cœur de l'hyper centre-ville : Les Promenades.

Un lieu désormais emblématique de la « vie à la Rémoise » qui est devenu un espace très prisé par les familles du territoire et les promeneurs.

### **Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?**

Ce n'est pas ce que je recherche car je suis totalement dévoué à ma ville de Reims et à mon mandat de maire. Mais pour répondre à votre question sur un tel scénario fictif, si cela arrivé demain, je pense que la première politique publique locale sur laquelle je souhaiterais mener une réforme, c'est sur l'attribution des logements sociaux.

Pour donner davantage de pouvoir aux maires pour réguler l'offre de logements sociaux et leur attribution.

Je sais que c'est actuellement un débat législatif avec la proposition de loi visant à renforcer le rôle des maires dans l'attribution des logements sociaux, adoptée par le Sénat et déposée à l'Assemblée nationale. Et c'est exactement ce qu'il faut changer pour renforcer le rôle des maires dans les commissions d'attribution, en cohérence avec les responsabilités qui sont les leurs.

Il faut sortir de la logique du logement social à vie et le refaire correspondre à une étape du parcours résidentiel.

Surtout, il faut que les maires disposent de marges de manœuvre renforcées pour expulser de leur logement les délinquants qui pourrissent, parfois seulement à quelques-uns, la vie de tout un quartier.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© Mairie de Villefranche-sur-Saône

# Interview de Pascal Ronzière

Président de la Communauté  
d'agglomération de Villefranche Beaujolais Saône  
Adjoint au Maire de Villefranche-sur-Saône



## Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

L'ensemble des actions engagées en faveur de la petite enfance. La Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône dispose de cette compétence. Nous gérons en direct 9 crèches sur les 12 que compte notre territoire et nous accueillons plus de 1 000 enfants de façon régulière ou occasionnelle.

L'engagement quotidien de plus de 100 agents nous permet accueillir les tout petits dans les meilleures conditions de confort et de sécurité et d'aider les parents à conjuguer vie familiale et vie professionnelle.

Dans cette perspective, nous avons créé deux Relais Petite Enfance itinérants qui couvrent l'ensemble des communes rurales de notre territoire (73 000 habitants, 13 communes rurales et 5 villes). Cette solution mise en œuvre en lien avec les mairies permet d'accueillir les assistantes maternelles et d'apporter un service de proximité apprécié des familles qui peuvent ainsi avoir recours à une formule souple et adaptée à leurs besoins. La création d'une nouvelle crèche dans le nord du territoire viendra bientôt compléter cette offre d'accueil et de service.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Une réalisation phare de ce mandat est la construction de la nouvelle station de traitement des eaux de Villefranche-sur-Saône. Cette opération qui a nécessité 4 ans de travaux, représente un investissement de plus de 43 millions d'euros.

La capacité de traitement des eaux a doublé. Les nouveaux procédés de traitement permettent d'éliminer la pollution carbonée et azotée de l'eau grâce à un processus filtrant à faible empreinte environnementale. La réalisation d'un bassin d'orage de 15 000 m<sup>3</sup> (l'équivalent de 6 piscines olympiques !) permet d'éviter le déversement d'eaux usées dans les rivières et de protéger la population des risques d'inondation en cas d'épisodes pluvieux intenses.

*« Accueillir les tout-petits dans les meilleures conditions, c'est accompagner chaque famille et faire vivre l'égalité des chances dès la petite enfance. »*

Cette station de nouvelle génération permet deux autres avancées importantes : nous pouvons désormais réutiliser les eaux usées recyclées pour le nettoyage des rues et pour l'arrosage par le service des espaces vert de la ville. Par ailleurs, les boues de la station sont dirigées en méthanisation pour produire du gaz de ville

## Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Pour agir, les Maires et les Présidents d'intercommunalités ont besoin de visibilité et de stabilité. Les réformes à grands coups de balanciers ne marchent pas. Un exemple : pour élaborer les SCoT et les PLUIH, les élus ont dû prendre en compte pas moins de 2 nouvelles lois, 4 décrets et une circulaire au cours de cette mandature. Et on nous annonce que cela pourrait encore changer...

La vraie réforme dont notre pays a besoin, c'est celle du bon sens ! Faire simple et efficace. Il y a assez de lois et de réglementations comme cela, sans qu'il y ait besoin d'en rajouter. Appliquer les règles existantes serait déjà un progrès. Faire confiance aux collectivités locales qui assurent les deux-tiers de l'investissement public en France serait une juste reconnaissance.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

© Mairie d'Arques

# Interview de Benoît Roussel

Maire d'Arques



**Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?**

Depuis 2020, nous avons amélioré la Communication, auprès des administrés, avec notamment la création d'une gazette appelée "la gazette de Léon et Léonie", (couple de paon, devenu le symbole de la ville et reflète notre campagne électorale avec nos 3 piliers, à savoir l'environnement, la solidarité et la citoyenneté).

L'augmentation des aides en faveur des aînés.

L'Acquisition d'un minibus pour leur faciliter le transport dans les clubs des aînés et au marché.

**Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?**

Depuis les inondations de 2023 et 2024, nous avons créé une réserve communale de sécurité civile, afin d'apporter une aide aux sinistrés pendant la crise. Cette brigade est composée de citoyens habitant la commune.

**Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?**

L'accompagnement dans la fin de vie, afin de compléter la loi Léonetti, qui ne répond pas à toutes les situations.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© Ville d'Olivet

# Interview de Matthieu Schlesinger

Maire d'Olivet

**Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?**

Notre travail en faveur des mobilités douces et l'apaisement de l'espace public. La réduction des incivilités routières est l'une des principales attentes de nos concitoyens. En 10 ans, une vingtaine de rues ont été requalifiées. A chaque fois que c'est possible, nous mettons aux normes les trottoirs, sécurisons les déplacements cyclistes et nous végétalisons. Dans cette logique, la part consacrée à la voie circulée est généralement réduite. Cela ralentit les voitures et rend plus sûrs les déplacements en particulier des plus fragiles : les jeunes et les personnes âgées. L'action de notre Police municipale est déterminante, même si elle agit toujours en privilégiant le dialogue et la prévention.

**Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?**

Sans hésitation, La Bamboche ! Un bel événement estival qui rassemble les habitants et dont je suis particulièrement fier. Si je devais la résumer, elle a les traits d'une grande guinguette moderne de fin de semaine sur tout le mois de juillet. L'écrit est superbe, le grand parc du centre-ville, avec vue sur la rivière Le Loiret.

La Bamboche célèbre le plaisir de se retrouver autour de concerts, de spectacles, d'animations culturelles et festives pour tous les publics. On prend un verre, une planche, on pique-nique sur de grandes tablées ou dans des transats... Les enfants jouent dans le parc pendant que les parents discutent avec leurs amis. La Bamboche est née juste après les différents épisodes de confinement. On a vite ressenti et compris qu'il fallait une proposition qui nous rassemble. Ces moments de partage incarnent la vitalité et la convivialité de notre ville.



*« Un bel événement estival qui rassemble les habitants et dont je suis particulièrement fier »*

**Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?**

Si j'étais nommé au Gouvernement, la première réforme que je lancerais serait la suppression du statut de la fonction publique territoriale et le passage au code du travail.

Les carrières et les aspirations de nos agents ont changé. Nous partageons les mêmes métiers que le secteur privé (jardinier, maintenance, travaux publics, animation, petite enfance etc...) et nos agents ont des carrières diverses. Pour élargir notre vivier de recrutement, favoriser les déroulements de carrière et renforcer leurs droits (en particulier en matière de retraite), nous devons simplifier et unifier leurs conditions d'emploi.

Le droit du travail offre beaucoup de protection et permettrait également aux gestionnaires publics de disposer de nouveaux outils pour dynamiser l'action publique locale.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

©Mairie de Saint-Laurent-du-Var



# Interview de Joseph Segura

Maire de Saint-Laurent-du-Var  
Président délégué de la Métropole Nice Côte d'Azur  
Conseiller départemental des Alpes-Maritimes

## Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?

L'un des projets majeurs ayant marqué la vie des Laurentins est "Cœur Auriela", une opération d'envergure menée avec Vinci Immobilier pour créer un véritable cœur de ville. Ce projet structurant vise à transformer un secteur vieillissant en un espace moderne, attractif et durable, favorisant ainsi une nouvelle centralité urbaine au bénéfice de tous. Ce projet propose un renouvellement urbain ambitieux avec la création de logements modernes et accessibles, adaptés aux besoins des familles, des actifs et des seniors, une redynamisation économique, grâce à l'intégration de commerces de proximité, contribuant à l'attractivité du centre-ville et au soutien du tissu entrepreneurial local avec un parking souterrain de près de 200 places, un cadre de vie repensé, incluant 5 000 m<sup>2</sup> d'espaces végétalisés et des aménagements favorisant la convivialité et la détente et enfin une mobilité facilitée, avec des espaces piétons optimisés et des solutions de transport doux, réduisant la place de la voiture au profit d'une circulation plus apaisée. Ce projet structurant améliore significativement le quotidien des habitants en réconciliant développement urbain, qualité de vie et transition écologique.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Un dispositif exemplaire à dupliquer est PEPS – Prime Enfant à la Pratique Sportive, une aide financière facilitant l'inscription des jeunes Laurentins à un club ou une activité sportive. Le sport est un formidable vecteur de cohésion sociale, d'éducation et de santé. Or, pour certaines familles, le coût d'une licence sportive peut être un frein. C'est pour cela que nous avons mis en place ce dispositif visant à garantir un accès équitable aux pratiques sportives, indépendamment des revenus. Depuis son lancement, PEPS a permis à des centaines d'enfants de découvrir et de s'investir dans un sport. Les retombées sont multiples avec notamment une hausse des inscriptions dans les clubs, renforçant leur dynamisme et leur pérennité, une diversification des disciplines choisies, ouvrant de nouvelles perspectives aux jeunes et une meilleure inclusion sociale, en favorisant le partage, l'entraide et le vivre-ensemble. Cette initiative, facilement duplicable, conjugue santé publique, éducation et développement associatif. Son déploiement national offrirait une réponse concrète à l'enjeu majeur de l'accès au sport pour tous.

*« Si j'avais l'opportunité d'agir à l'échelle nationale, je lancerais une grande réforme de la décentralisation, car aujourd'hui, les élus locaux manquent cruellement de leviers pour répondre efficacement aux attentes des citoyens. »*

## Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Si j'avais l'opportunité d'agir à l'échelle nationale, je lancerais une grande réforme de la décentralisation, car aujourd'hui, les élus locaux manquent cruellement de leviers pour répondre efficacement aux attentes des citoyens. Les collectivités sont en première ligne sur le logement, la transition écologique, la mobilité, la sécurité ou encore l'économie locale. Pourtant, elles doivent composer avec des contraintes administratives et financières trop rigides, freinant leur action et leur réactivité.

Cette réforme s'articulerait autour de plusieurs axes :

- Doter les communes de marges de manœuvre accrues, notamment en matière d'urbanisme et de politiques sociales.
- Simplifier la réglementation pour accélérer la mise en œuvre des projets structurants.
- Mieux répartir les financements, afin d'assurer une autonomie financière aux collectivités et limiter leur dépendance aux dotations de l'État.
- Encourager la démocratie locale, en renforçant la participation des citoyens aux décisions les impactant directement.

Loin d'être une recentralisation, cette réforme viserait à faire des communes des acteurs majeurs du changement, avec plus de moyens et moins d'obstacles administratifs. L'efficacité de l'action publique repose avant tout sur la proximité et la capacité d'adaptation des territoires.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

©Mairie de Saint-Jean de Braye

# Interview de Vanessa Slimani

Maire de Saint-Jean de Braye

## Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

La mise en place d'une politique volontariste de proximité. Nous avons créé un service proximité (4 agents), spécifiquement dédié à la gestion des 6 comités de quartiers de la ville, à la réponse aux multiples questions des habitantes et habitants liées à la gestion de l'espace public (lien avec les services ville : urbanisme, CTM, voirie, espaces verts... et les services de la métropole : traitement des déchets, eau, assainissement, éclairage public...)

Et en parallèle, nous avons déployé dans les quartiers (logements collectifs denses et QPV) des services publics comme le Centre Communal d'Action Social « hors les murs » : Foyer séniors (activités séniors, actions inclusives et de santé), épicerie solidaire (domiciliation et aides facultatives) ; mais aussi création d'un tiers lieu Compétences et Transition, « L'Arche du 6-10 » regroupant notre service emploi/développement économique et des structures de l'ESS.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Notre démarche de Ville en Transition.

Engagée depuis 2018, réaffirmée en 2020 avec la volonté d'intégrer la transition de manière transversale dans l'action publique et d'inciter à agir ensemble pour faire de notre ville un territoire durable, résilient et vivant, où chacune et chacun serait en mesure de faire face aux crises multiples, qu'elles soient : écologiques, énergétiques, économiques, sociales, sociétales, démocratiques.

Cette démarche, après la formation des élus et des managers, s'est traduite par la mise en place d'une feuille de route en 2023, constituée de 6 axes et déclinée en 180 actions. Elle remet la solidarité, la coopération et la relation aux autres au cœur de la vie locale. Pour se faire, habitants, collectifs, associations, entreprises, commerçants, établissements scolaires et agents municipaux sont

45



*« Même s'il s'agit d'une politique nationale (compétence régaliennne), mais avec un impact fort local, je proposerais une réforme portant sur l'obligation d'installation des médecins dans les territoires sous dotés. »*

partie prenante. Nos agents municipaux sont d'ailleurs engagés dans un processus de formation, ITEEnéraire, piloté par le CNFPT, l'ADEME et la Région Centre-Val de Loire. Cette feuille de route tient aussi compte des 17 ODD de l'ONU, et fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation.

## Demain, vous êtes nommée au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

La problématique de la désertification médicale.

Notre commune est particulièrement concernée par cette problématique. Et la préoccupation majeure des habitantes et des habitants de notre commune est de pouvoir disposer d'un médecin traitant. Nous ne sommes pourtant pas restés inactifs : ouverture d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire en 2018, ouverture d'un Centre Régional de Santé en 2023 (financé par la ville puisque nous ne sommes pas en zone prioritaire), recours en 2021 contre l'arrêté de l'Agence Régionale de Santé qui n'avait pas tenu compte de la situation de la ville et l'avait classée seulement en zone complémentaire. Alors, même s'il s'agit d'une politique nationale (compétence régaliennne), mais avec un impact fort local, je proposerais une réforme portant sur l'obligation d'installation des médecins dans les territoires sous dotés.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

©Mairie de Balma

# Interview de Vincent Terrail-Novès

Maire de Balma



## Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

Face à l'inflation et à la hausse du coût de la vie, nous avons fait du pouvoir d'achat une priorité politique assumée. À Balma, nous avons mis en place des achats groupés dans le champ des politiques que nous soutenons. C'est un dispositif innovant que nous avons initié, qui permet de négocier des tarifs avantageux auprès de fournisseurs pour l'ensemble des habitants volontaires, en mutualisant les demandes. Nous avons déjà organisé plusieurs opérations : pièges à moustiques, vélos électriques, mutuelle communale ; et en ce moment même, une campagne est en cours pour permettre aux Balmanais d'acquérir un système d'alarme Somfy à moindre coût pour leur domicile. C'est une manière concrète, simple et novatrice d'agir pour le quotidien et de montrer qu'une mairie peut être un acteur direct du mieux-vivre.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Nous avons fait le choix d'innover dans notre manière de construire les équipements publics en recourant à un outil encore peu utilisé à l'échelle communale : le Marché Global de Performance (MGP). Il s'agit d'un contrat qui regroupe, en une seule procédure, la conception, la réalisation, mais aussi l'exploitation et la maintenance d'un bâtiment, avec des objectifs de performance mesurables dans le temps et dans le domaine choisi par la Ville — en l'occurrence, sur le plan énergétique. C'est ce que nous avons mis en œuvre pour la nouvelle Maison de quartier de Vidailhan, et aujourd'hui pour notre futur complexe regroupant une salle polyvalente, un dojo et une salle de tir à l'arc. Cette approche permet de responsabiliser les entreprises sur la qualité globale du bâtiment et sa durabilité. Si les objectifs initialement prévus ne sont pas atteints ou respectés, l'attributaire du marché s'expose à des pénalités financières versées à la municipalité.

*« Face à la hausse du coût de la vie, nous avons fait un choix simple et concret : mutualiser pour mieux protéger. Grâce aux achats groupés, la mairie devient un acteur direct du pouvoir d'achat, en rendant accessible ce qui ne l'était pas toujours — de la mutuelle au vélo électrique. »*

## Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Je défendrais une réforme de fond sur les pouvoirs de police du maire et des polices municipales. Leur armement est une avancée, mais cela ne suffit pas. Aujourd'hui, ils manquent encore d'outils fondamentaux : accès aux fichiers tels que le TAJ, possibilité d'effectuer des contrôles d'identité, coordination simplifiée avec les services de l'État, mais aussi facilitation de l'implantation de caméras de vidéoprotection ou possibilité d'installer des radars routiers. Les maires sont en première ligne sur la sécurité du quotidien. Leur donner les moyens d'agir pleinement n'est pas une question d'autorité, mais une question d'efficacité et de confiance envers les collectivités.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

©Mairie d'Hérouville Saint-Clair

# Interview de Rodolphe Thomas

Maire d'Hérouville-Saint-Clair



## Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

L'arrivée du tramway a indéniablement transformé la façon de vivre à Hérouville, une ville où 53% de la population réside dans un Quartier Prioritaire de la politique de la Ville (QPV). En désenclavant ces quartiers et en facilitant l'accès à la métropole caennaise, cette initiative a permis de lever les barrières sociales de nombreux foyers et quel que soit l'âge, jeunes, actifs, seniors ou bien étudiants. De plus, l'attractivité de la ville s'en est trouvée renforcée : l'accès à l'emploi, à la formation et aux services essentiels a considérablement amélioré la qualité de vie des plus de 22 000 Hérouvillais. Ils peuvent désormais rejoindre, en une vingtaine de minutes, des services aussi essentiels que des centres commerciaux, des professionnels de santé ou même un centre hospitalier.

Si je pouvais en choisir une autre, ce serait la convention tranquillité résidentielle. Adoptée en 2022 et signée par les bailleurs sociaux de la commune, elle a permis de ramener au calme un nombre non négligeable de résidences. Cette convention autorise les forces de l'ordre à pénétrer dans les espaces communs des immeubles afin de prévenir d'éventuels squats de celles-ci. En conjuguant ce dispositif au déploiement de la vidéosurveillance (via le dispositif d'exonération de TFPB) dans les cages d'escaliers, nous observons une amélioration drastique des statistiques d'occupation illicites des « communs ».

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Le chantier d'insertion est un dispositif créé par la ville et qui devrait être repris par l'ensemble des communes.

Depuis 2003, à travers le dispositif d'insertion du « Multi Activités Bâtiment » (MAB), la Ville permet chaque année à une dizaine d'Hérouvillais (demandeurs d'emplois, réfugiés internationaux, etc.) dont le parcours de vie a rendu nécessaire une reconversion professionnelle de découvrir une qualification et de nouvelles compétences à travers des CDDI de 4 mois renouvelables.

C'est d'ailleurs pourquoi j'ai été initiateur et fervent défenseur de la clause d'insertion dans les marchés publics dès 2002, alors que j'exer-

## « Il faut que les Polices Municipales (PM) soient mieux intégrées aux Forces de Sécurité Intérieure. »

çais mon mandat de député à l'Assemblée nationale au côté de Jean-Louis Borloo, Ministre de la ville de l'époque.

La clause permet à des jeunes de moins de 26 ans, des demandeurs d'emploi de longue date ou encore des travailleurs handicapés de trouver un cadre de remobilisation et de professionnalisation. Liés à d'autres dispositifs sur le territoire (Maison de l'emploi, Ecole de la 2ème chance, Mission locale...), c'est tout un écosystème qui s'agit et se réunit régulièrement afin de travailler ensemble dans la plus pure transparence, le tout pour le bien de centaines de publics chaque année.

## Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Il faut que les Polices Municipales (PM) soient mieux intégrées aux Forces de Sécurité Intérieure. Cette intégration serait un premier pas en faveur d'une reconnaissance plus importante de cette force de l'ordre reconnue pour son efficacité et sa proximité avec les habitants depuis des années. Elle doit donc, pour les servir davantage, bénéficier de plus de moyens juridiques sans pour autant chercher à s'éloigner ou à remplacer les services de la police nationale.

Rendre une partie du « bloc OPJ » obligatoire aux forces de police municipale serait une autre avancée primordiale en vue d'accroître les compétences de la PM.

Dans un autre registre, je militerais aussi en faveur de l'élargissement des Amendes Forfaitaires Délictuelles (AFD). Celle-ci permettrait de systématiser les sanctions en cas d'infraction constatée (occupation illicite d'un hall d'immeuble par exemple) et rassurer les habitants quant à l'efficacité des sanctions.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

© S. Valente

# Interview de Maxime Thory

## Maire de Montmorency



### Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?

Je ne crois pas au grand projet pharaonique qui change à lui seul la vie des gens, mais à une multitude d'améliorations successives qui, petit à petit, dessinent une ville plus agréable.

Ce qui a transformé le quotidien des Montmorencéens, c'est la nouvelle vision que nous portons pour notre ville. Cela part d'un questionnement simple : Pourquoi les gens ont-ils choisi Montmorency ? Et ce qui ressort, c'est qu'ils viennent y chercher le charme et la tranquillité d'une jolie ville de province, à 15 km de Paris.

Cela suppose de dessiner une ville qui respecte son passé et prépare son futur, en modernisant ses infrastructures et en améliorant sa qualité de vie. Nous avons réhabilité nos écoles, embelli des places publiques, restauré notre patrimoine historique, et engagé la ville dans la transition écologique... Et puis, nous avons mis l'accent sur la végétalisation, avec plus de 5 000 arbres plantés. Deux parcs publics ont été créés sur d'anciennes friches polluées, et un troisième – le plus grand de la ville- s'ajoutera cet été : ce sont près de 70 000m<sup>2</sup> d'espaces verts qui auront été rendus aux habitants sur ce mandat. On peut vivre à proximité en ville tout en restant au contact de la nature.

Enfin, nous avons mis l'accent sur l'esprit village : les commerces, l'évènementiel ... tout ce qui injecte de la vie dans la ville et crée du lien social. Par exemple, nous avons créé l'Apéro Electro, un festival de musique qui réunit commerçants locaux et habitants et attire près de 10 000 personnes sur une soirée.

Plus qu'un grand projet, nous avons fait le choix d'améliorer la ville partout, pour tous : c'est notre conception d'une ville d'exception.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Il y a à la fois des actions particulières et des grands principes de gestion.

Sur le particulier, nous avons porté à Montmorency des actions éducatives fortes sur la sensibilisation des enfants à la tolérance, notamment dans la lutte contre l'antisémitisme.

Avec le corps enseignant, nous travaillons ainsi sur le devoir de mémoire, à travers des entretiens avec des rescapés des camps nazis. L'an dernier, j'ai également fait distribuer à tous les CM2 une version dessinée du Journal d'Anne Franck. Ce sont des actions qui, à mon sens, devraient être portées dans chaque commune, au regard de l'explosion de l'antisémitisme dans notre pays.

De manière plus large, notre commune pourrait être une source d'inspiration par sa gestion de l'argent public. Depuis 2020, nous avons tenu un cap clair : aucune augmentation des impôts, un niveau d'investissement record et une dette réduite d'un tiers.

Ma conviction, c'est que le sérieux budgétaire n'est pas un frein à la transformation d'une ville, c'est sa condition première. C'est lui qui donne la capacité d'agir en investissant sur les priorités de long-terme, en matière de cadre de vie, de sécurité, d'éducation ou de transition écologique.

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Je soutiendrais une réforme de recentrage du pouvoir local autour des préfets et des élus locaux. Aujourd'hui, la France est devenue un archipel de principautés administratives, où les décisions sont diluées entre collectivités, syndicats et structures déconcentrées de l'État.

Ce système opaque alimente la défiance démocratique, puisque ceux qui décident ne sont plus ceux qui rendent des comptes.

Il faut porter un choc de proximité, qui redonne aux maires un véritable pouvoir décisionnel, notamment sur la politique de peuplement, la sécurité ou l'urbanisme : octroi aux maires de l'attribution des logements sociaux, suppression de la loi SRU qui est une aberration écologique et sociale, renforcement des pouvoirs de la police municipale qui est devenue essentielle dans la chaîne de sécurité de notre pays... Voilà trois grandes mesures que je porterais !



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

@Mairie de Châteaudun



# Interview de Fabien Verdier

## Maire de Châteaudun

### Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?

L'une des initiatives les plus structurantes menées à Châteaudun ces dernières années est la reconversion de l'ancienne base aérienne 279. Sa fermeture en 2021 aurait pu fragiliser notre économie locale, mais nous nous employons à en faire une opportunité d'avenir.

En collaborant avec l'État et les acteurs industriels, nous transformons ce site en petit aéroport civil (Code OACI\* : LFOC) et en un pôle d'activités multisectoriels. Parmi les projets majeurs :

- Il y a la Piste (seuil 10/28) : extrémités Ouest/Est de la piste (de 2302 mètres et de 45 mètres de large, à 130 km de Paris), avec des activités bords de piste, aéro-industrielles et outil de désenclavement. Il s'agit de l'actif stratégique du territoire, source de croissance du PIB local.
- Une centrale photovoltaïque de 106 MWc d'électricité décarbonée, plaçant notre territoire à l'avant-garde de la transition énergétique (Territoire à Énergie Positive, TEP).
- Une zone qui va attirer de nouvelles entreprises aéronautiques et va développer notre tissu industriel.

En complément, la plateforme aéronautique de Châteaudun constitue un levier stratégique majeur. Avec ses 400 hectares (soit l'équivalent de 630 terrains de football), une tour de contrôle et une piste de 2302 mètres, elle figure parmi les 20 meilleures plateformes aéronautiques françaises.

Son potentiel aéro-industriel, avec 70 000 m<sup>2</sup> de hangars (dont 8 hangarettes de 700m<sup>2</sup> chacune avec un dispositif d'hygrométrie contrôlée Air dryers permettant la préservation des aéronefs) et des infrastructures adaptées, permet d'attirer des entreprises spécialisées dans l'aviation durable.

Sans oublier la magnifique collection du musée CANOPEE, l'une des plus belles de France, qui renforce encore son attractivité.

Il commence à y avoir des évacuations sanitaires ou médicales appelée « EVASAN », qui permet l'extraction par une unité aérienne d'une personne souffrant d'un problème de santé.

Lien complémentaire : <https://airchateaudun.com>

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Ce projet emblématique est la reconquête de la base aérienne en petit aéroport civil vert. Plutôt que d'abandonner cette infrastructure, nous voulons en faire un hub pour l'aviation.

Ce projet s'appuie sur les infrastructures existantes de la plateforme aéronautique, notamment ses hangars, ses parkings avions et sa piste longue de 2,3 km, qui offrent un potentiel unique pour tester et développer des solutions innovantes en matière d'aviation propre.

## « Châteaudun et son territoire ambitionnent de devenir un modèle en matière de petit aéroport civil durable »

En favorisant l'implantation de start-ups et d'industriels spécialisés dans le secteur aéronautique afin d'en faire un pôle aéronautique complet.

Châteaudun et son territoire ambitionnent de devenir un modèle en matière de petit aéroport civil durable, avec un pôle de compétence d'envergure sur le plan aéro-industriel.

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Plutôt que de parler de Gouvernement ou de réformes gouvernementales, notre priorité est d'agir concrètement pour accompagner les 235 villes Sous-préfectures de France. Avec l'association du Mouvement pour le Développement des Villes Sous-préfectures, nous travaillons à leur développement, en renforçant leur compétitivité et en valorisant leur rôle stratégique dans le développement du territoire.

Ces villes constituent les terminaisons nerveuses de la République : sa colonne vertébrale.

Il est essentiel de promouvoir un fort développement de ces villes Sous-préfectures. Voici trois propositions, sans coût pour l'État : 1) Octroyer un droit à construire de 100 hectares de développement industriel par ville Sous-préfecture ; 2) Abaisser le seuil d'accès à un administrateur territorial dans nos villes moyennes à 5 000 habitants ; 3) Créer un comité stratégique sous la présidence du Premier ministre. Instituer un comité stratégique, présidé par le Premier ministre, réunissant les 235 maires et 235 Sous-préfets des villes Sous-préfectures. Un comité stratégique trimestriel permettrait de faire un point sur les avancées, évaluer les mesures mises en place et réorienter les actions en fonction des résultats, en matière de développement de ces territoires.

En soutenant les initiatives locales et en favorisant l'installation d'entreprises et des sièges sociaux. Nous proposons par exemple un taux d'impôt sur les sociétés (IS) inversement proportionnel, en fonction du nombre d'habitants. Moins il y a d'habitants dans la commune, moins l'entreprise paye d'impôt sur les sociétés.

Une meilleure coordination entre l'État (via un CPER État - ville Sous-préfecture), les collectivités et les acteurs économiques est nécessaire pour faire des villes Sous-préfectures de véritables pôles de dynamisation régionale.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

©Ville de Marly

# Interview de Jean-Noël Verfaillie

## Maire de Marly



### Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

J'avais la volonté très forte de mettre l'accent sur la sécurité car la Police Nationale n'avait plus les moyens humains de couvrir l'ensemble des communes de l'arrondissement de Valenciennes.

Dès 2020, nous avons multiplié les mesures : recrutement de nouveaux policiers municipaux, armement, élargissement des horaires, nouveau poste de police, nouveaux véhicules, mais surtout déploiement sur toute la ville de la vidéoprotection.

Elle permet tout d'abord d'assister les policiers municipaux mais aussi la Police Nationale quand ils sont sur le terrain. Elle est ensuite utile dans la résolution des enquêtes.

Au-delà du côté répressif, elle a également un rôle de prévention et de dissuasion. Notamment sur les points de deal. Auparavant, nous avions de nombreux jeunes extérieurs qui venaient dealer dans la ville car ils se savaient tranquilles. Avec le déploiement des caméras, ce sentiment d'impunité a disparu. Et c'est surtout un soulagement pour les riverains qui retrouvent une tranquillité bien méritée.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

En matière d'éducation, nous étions à la fois contraints par la chute de la démographie mais surtout par l'état catastrophique des bâtiments qui n'avaient pas fait l'objet de l'entretien nécessaire durant les dernières décennies.

Nous avons fait de ces contraintes une opportunité pour construire un nouveau groupe scolaire, qui plutôt que se situer au milieu du quartier classé en politique de la ville, est en train de se construire en frange du quartier. Non seulement, cela permet de regrouper deux écoles qui avaient des indicateurs sociaux opposés, mais cela permet surtout d'avoir une mixité des publics, au niveau des parents, des équipes éducatives et bien sûr, des enfants.

Cette construction d'une nouvelle école s'inscrit dans le cadre d'un projet NPNRU. Ce fut un véritable challenge, car il a fallu modifier la convention ANRU signée par mon prédécesseur.

Mais c'était essentiel pour ouvrir le quartier vers le reste de la ville et casser le sentiment ghettoïsation vécu par les habitants.

Cette logique, nous l'appliquerons à nouveau pour la construction d'un second groupe scolaire regroupant à nouveau deux écoles de Marly. L'une se situe aujourd'hui dans un quartier résidentiel et l'autre au centre d'un ancien quartier politique de la ville.

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Avant d'envisager de nouvelles politiques publiques locales, il est urgent de travailler à une profonde restructuration de l'État et des collectivités pour retrouver des capacités d'actions, notamment financières.

C'était ma feuille de route sur la première moitié du mandat municipal. Afin de pouvoir sortir les grands projets, durant les phases d'études, il fallait absolument assainir les finances de la ville.

Et pour moi, il était fondamental de retrouver une maîtrise des dépenses de fonctionnement sans avoir recours à l'impôt. Mieux, il fallait baisser les impôts locaux pour retrouver une attractivité face aux villes voisines.

Je suis conscient que c'est plus compliqué à l'échelle nationale qu'à l'échelle locale, mais faire de la politique, c'est aussi avoir le courage d'assumer des choix et des orientations politiques. Nous ne pouvons pas vivre indéfiniment à crédit et laisser nos enfants subir les conséquences de notre incapacité à faire ces choix à un moment où ils sont encore possibles.

À défaut de réussir à simplifier le mille-feuille, clarifions au moins les compétences des uns et des autres. La loi NOTRe n'a rien résolu. Il existe encore de trop nombreux domaines où tous les niveaux de collectivités se chevauchent, souvent sans réelle efficacité et avec le sentiment pour nos habitants que les services publics s'éloignent davantage.

Une première étape pourrait être de doter les préfets et sous-préfets d'une autorité sur la pléthore d'agences présentes dans nos territoires et dont la lisibilité d'action reste souvent à démontrer.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

@Ville de Grasse

# Interview de Jérôme Viaud

Maire de Grasse, Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes  
Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse

06



**Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?**

L'action publique que nous menons en faveur de la mutation du cœur de ville est probablement la plus visible et la plus impactante pour les habitants. En effet, depuis plus de 10 ans, la Municipalité mène une politique volontariste pour moderniser le centre-ville grassois en s'appuyant sur différents axes, à savoir : le développement de la culture, la préservation du patrimoine, la requalification et la sécurisation des espaces publics, la dynamisation du commerce local et le renforcement du calendrier événementiel. Grâce au soutien de l'État dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville, ainsi qu'à l'appui de partenaires publics et privés, nous avons pu engager plusieurs opérations qui ont permis d'améliorer très concrètement la qualité du cadre de vie des citoyens. L'ouverture de la Médiathèque Charles Nègre en 2022 témoigne de cette transformation profonde. Ce projet, à la fois ambitieux et complexe, a permis de revitaliser un quartier laissé à l'abandon depuis l'après-guerre, avec également la création de places publiques accueillantes sur lesquelles sont implantées de nouvelles cellules commerciales. En parallèle, le renforcement du calendrier événementiel contribue à animer la cité tout au long de l'année, attirant habitants et visiteurs autour de manifestations culturelles, sportives, festives et populaires de qualité. Enfin, avec le lancement du projet de requalification de la ZAC Martelly en septembre 2024, nous avons franchi une étape décisive. Cette opération d'envergure va parachever la mutation de ce secteur et réaffirme notre volonté de reconstruire la ville sur la ville pour une cité toujours plus vivante et attractive.

**Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?**

Depuis 2014, nous avons fait le pari audacieux de transformer Grasse en une véritable ville étudiante, convaincus que la jeunesse est un moteur essentiel d'innovation. Pour concrétiser cette ambition, nous avons mis en place un service administratif dédié au sein de l'intercommunalité et nous avons développé un campus territorial multi-sites, attirant de nombreuses écoles qui ont cru en

*« Je porterai une réforme pour simplifier notre organisation administrative et rendre l'action publique plus efficace. »*

notre projet. L'un des symboles forts de cette mutation est la réhabilitation de l'ancien Palais de Justice devenu un campus moderne, capable d'accueillir 500 étudiants. Ce projet va bien au-delà de l'enseignement supérieur : il participe activement à la redynamisation du centre-ville en stimulant le marché du logement et en dynamisant notamment la vie commerciale locale. Afin de renforcer cette dynamique positive, nous avons lancé en janvier 2025 des travaux d'extension du campus. Le nouveau site, dont l'ouverture est prévue en septembre 2026, viendra consolider l'attractivité de Grasse en offrant des infrastructures modernes et adaptées aux besoins des étudiants. Aujourd'hui, notre ville recense près de 1000 apprenants et nous nous fixons un objectif ambitieux : atteindre 2000 étudiants dès la rentrée 2026.

**Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?**

Je porterai une réforme pour simplifier notre organisation administrative et rendre l'action publique plus efficace. Aujourd'hui, l'empilement des structures freine notre capacité à agir et ralentit les services publics. En allégeant ces lourdeurs, nous pourrions recentrer l'État sur ses missions essentielles et permettre aux collectivités d'intervenir plus directement, avec plus de moyens et d'autonomie.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

© Ville de Pontoise

# Interview de Stéphanie Von-Euw

Maire de Pontoise  
Conseillère régional d'Île-de-France

95



## Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?

Lorsque j'ai été élue en juillet 2020, le cœur de ville de Pontoise, notamment le bas de la ville (gare et quartier Notre Dame) étaient très insécures en raison notamment de la multiplication d'épiceries dites de nuit, non contrôlées et attirant une population de marginaux alcoolisés, créant de très nombreuses nuisances en terme de bruit et de propreté, sans parler du sentiment d'insécurité. Nous avons lancé en quelques semaines une véritable campagne de contrôles, jour et nuit, permettant de verbaliser les épiceries ne respectant pas la réglementation interdisant notamment la vente d'alcool la nuit, campagne qui a donné lieu à de très nombreuses contraventions et qui a permis de motiver l'arrêté municipal de fermeture des épiceries à 21h.

Cet arrêté est désormais respecté et le quartier est plus calme même s'il reste du travail.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Pontoise est une ville qui porte bien son nom. Pont (sur) l'Oise. Quand une ville a la chance de border un fleuve ou une rivière, cette dernière et ses berges doivent être mises en valeur et aménagées afin de profiter d'un site agréable. C'est dans ce cadre que nous avons créé une guinguette, au bord de l'Oise donc et sous les remparts médiévaux de la ville. Un lieu magique désormais animé durant trois mois, de mi-mai à fin août, où chacun peut venir danser au rythme des tubes des années 80/90/2000 et profiter de l'offre de restauration proposée sur place. L'accès est gratuit, seules les consommations sont payantes.

La Guinguette de Pontoise est désormais une référence incontournable, à Pontoise bien sûr mais également dans le département, voire au-delà si j'en juge par les milliers de personnes présentes certains soirs d'été.

## Demain, vous êtes nommée au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Je voudrais m'arrêter plus spécifiquement sur le logement et plus particulièrement sur le logement social. Les besoins sont abyssaux. Dans une ville comme la mienne, alors que je considère que nous contribuons à l'effort avec 40% de logements sociaux, c'est plus de 7 ans d'attente pour obtenir un logement, avec 18 500 dossiers en attente. Or, derrière le mot dossier, ce sont des familles, parfois dans des situations très complexes.

Au-delà du problème de la construction de logement, se pose à mon sens beaucoup la question du suivi des bénéficiaires d'un logement social afin d'encourager la rotation au sein des logements sociaux et le parcours résidentiel. Le logement social ou le même logement social à vie ne peut pas et ne doit pas être une solution.

C'est la raison pour laquelle, toutes les initiatives permettant de faciliter le changement de logement en fonction de l'évolution familiale notamment doivent être encouragées, par exemple, la garantie pour un couple de retraités ou une personne seule de ne pas payer un loyer plus cher si ils acceptent d'intégrer un logement plus petit et donc plus adapté mais plus récent et donc potentiellement plus cher.

Enfin, la confiance ne doit pas exclure le contrôle. Je suis favorable à une mesure qui consisterait à appliquer à un bail social, les mêmes règles que pour un bail privé, à savoir une durée 3/6/9. De même, le suivi client par les bailleurs est souvent défaillant. Les procédures sont parfois inexistantes, les délais de réaction très longs avec pour conséquence un patrimoine qui se dégrade. Il est indispensable d'inciter les bailleurs à « muscler » leurs équipes de gestion clients et de suivi des locataires, faciliter et encourager le recrutement de gardiens, formés, qualifiés et accompagnés.



© Anthony Prosper

PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

©Anthony Prosper

# Interview de Nicolas Soret

## Maire de Joigny



### Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

L'aménagement des quais de l'Yonne et de la place du 1er RVY à Joigny représente une transformation majeure pour notre ville. Démarrés en janvier 2025, ces travaux visent à revitaliser le cœur de Joigny en créant un espace de vie convivial et attractif. Le projet comprend la désimperméabilisation et la renaturation de la place, la restructuration du stationnement, la création d'une guinguette, l'installation de jeux pour enfants et de mobilier urbain, tout en maintenant le marché hebdomadaire et la fête foraine. Ces aménagements favorisent les rencontres, dynamisent l'économie locale et renforcent l'identité jovinienne en valorisant l'accès à l'eau. En réinventant cet espace central, nous améliorons significativement le quotidien de nos concitoyens et affirmons notre engagement pour un urbanisme durable et inclusif.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

L'une des initiatives locales les plus transformatrices pour nos administrés a été la création de la Classe Voix de Joigny, une Classe à Horaires Aménagés Musique et Voix (CHAMV). Ce programme novateur, porté par le Conservatoire de Joigny, réunit des élèves de quartier prioritaire, leur offrant une formation approfondie en chant traditionnel pendant le temps scolaire. En intégrant la musique au cœur du parcours éducatif, cette initiative a enrichi le quotidien des enfants et de leurs familles, favorisant l'épanouissement personnel, la confiance en soi et le développement de compétences artistiques.

### « Je propose une réforme en profondeur de la fiscalité locale pour plus de justice et d'autonomie. »

De plus, elle a renforcé le tissu social de notre communauté en valorisant notre patrimoine culturel local et en créant des liens intergénérationnels autour de la musique et ouvert des liens nouveaux avec les familles. La Classe Voix de Joigny illustre parfaitement notre engagement en faveur d'une éducation artistique accessible et de qualité pour tous et d'une inclusion de tous dans la vie de la cité.

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Je propose une réforme en profondeur de la fiscalité locale pour plus de justice et d'autonomie. L'objectif est double : garantir aux collectivités des ressources stables et équitables, tout en rétablissant un lien clair entre l'impôt local et le citoyen. Il s'agirait de redonner une assiette dynamique aux communes en remplaçant les dotations complexes par un panier fiscal partagé, incluant une part de TVA, mais aussi une surtaxe locale sur les transactions immobilières spéculatives. Par ailleurs, une péréquation renforcée permettrait aux territoires les plus fragiles de ne pas décrocher. Cette réforme inclurait aussi une révision des valeurs locatives pour plus d'équité entre contribuables. Il est temps de construire une fiscalité locale moderne, lisible et au service des projets de territoire.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

©Charles-Edouard GIL

# Interview de Véronique Sarselli

Maire de Sainte Foy les Lyon

## Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

L'action la plus engageante et la plus utile lorsqu'on est Maire n'est-elle pas la préservation de notre cadre de vie, de notre patrimoine ? Je suis très attachée à conserver l'esprit « village » et le sentiment d'appartenance des habitants pour Sainte-Foy-Lès-Lyon. En tant qu'élus, notre rôle est aussi d'accompagner les habitants dans leur vie quotidienne.

Cela passe par exemple par une politique familiale ambitieuse, que je mène notamment au service de la petite enfance. À Sainte-Foy-Lès-Lyon, le taux de couverture petite enfance atteint 80 % alors qu'il est à 55 % dans la Métropole de Lyon. Une commune dynamique et attractive, c'est une commune où il fait bon être parent. Je sais combien il est important d'accompagner les parents et de les aider à concilier vie personnelle et vie professionnelle, en leur apportant des solutions concrètes : mise à disposition de modes de garde diversifiés et de qualité, augmentation de la capacité d'accueil des structures, rénovation et adaptation des locaux.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Lorsqu'il est travaillé, réfléchi et objectivé, le référendum local se révèle être un outil d'expression citoyenne très pertinent.

Je l'ai constaté avec l'exceptionnelle mobilisation citoyenne qui a été engagée contre le projet de téléphérique de la Métropole de Lyon et du Sytral. Le référendum local porté par la commune a obtenu un taux de participation record à l'échelle nationale de 43%. C'est la preuve que la consultation directe des habitants fonctionne à condition d'être utilisée judicieusement et pour le bon sujet. La systématiser à chaque grand projet ferait perdre tout son sens à ce type d'initiative qui se veut forte et engageante.



*« Accompagner les familles, c'est construire une ville où il fait bon grandir, travailler et s'épanouir, à chaque étape de la vie. »*

## Demain, vous êtes nommée au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Évidemment, la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) et plus particulièrement l'article 55. C'est l'exemple d'une loi qui devait conduire à une plus grande solidarité et qui finalement, a perdu tout son sens car déconnectée des besoins des familles et de leur réalité. Elle va à l'inverse de ses objectifs de mixité sociale car elle s'applique uniformément partout en France et sans prendre en compte les contraintes des territoires et sans cohérence à l'échelle locale.

Il est primordial de redonner aux Maires le pouvoir d'agir en toute autonomie, en retravaillant les critères d'attribution des logements sociaux. Les élus locaux connaissent très bien leur commune et leurs citoyens. Ils sont donc les mieux placés pour savoir comment accompagner les familles de la meilleure manière. Il est aussi nécessaire d'instaurer une progressivité dans le taux de logements selon la taille des villes et de proposer une mutualisation de l'effort de production de logements sociaux à l'échelle des intercommunalités et des Métropoles.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

©communauté d'agglomération  
ouest Rhodanien

# Interview de Patrice Verchère

Président de communauté  
d'agglomération ouest Rhodanien  
Maire de Cours



## Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

Dès mon élection j'ai souhaité lancer une révision générale de notre Plan local de l'habitat (PLH) qui avait été adopté en 2016.

Le PLH est extrêmement important puisqu'il définit et formalise les orientations de la politique de l'habitat pour 6 ans. Il aura fallu deux ans pour réaliser cette révision. Nous l'avons souhaité particulièrement ambitieux et en conformité avec notre projet de territoire qui place la transition écologique et énergétique en fil rouge de toute notre action. Nous avons notamment mis l'accent sur la rénovation des parcs anciens, privés et publics, en articulation avec la redynamisation des centres-bourgs ou encore l'accompagnement des ménages en difficulté. Ces grandes orientations sont déclinées en un programme de 18 actions.

L'administré est au cœur de ce PLH destiné à améliorer les conditions de logement sur le territoire. Ce programme vise notamment à soutenir les initiatives de rénovation énergétique des habitations. Pour encourager ces démarches, la COR propose des subventions aux résidents, calculées en fonction de la performance énergétique des travaux réalisés, avec une attention particulière à l'économie circulaire et aux filières locales. Concrètement, en fonction des matériaux utilisés et des types de travaux entrepris, des points sont attribués aux projets, points qui se traduisent par une aide financière pour la réalisation des travaux.

Afin d'accompagner les habitants dans leurs projets de rénovation, la COR propose des permanences habitat. Cet accompagnement technique, administratif et financier vise à faciliter les démarches des résidents souhaitant améliorer la performance énergétique de leur logement.

La COR organise également un forum annuel de la rénovation de l'habitat destiné à la rencontre des particuliers et des professionnels.

Je suis plutôt fier de cette politique que nous avons mise en place. Elle se révèle vertueuse à bien des égards. Elle participe activement à la nécessaire transition écologique et énergétique en réduisant les consommations et ainsi les émissions. Elle préserve également le pouvoir d'achat de nos administrés au moment de la survenance de la crise énergétique. Les moyens budgétaires conséquents engagés permettent enfin de soutenir un secteur économique en difficulté. A ce jour, nous avons ainsi traité 2056 dossiers pour un montant d'aide de 6 205 248 €, générant 48 406 504 € de travaux sur notre intercommunalité.

## Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Comme d'autres territoires, nous avons créé un Tiers-Lieu. Il se distingue toutefois par ses nombreux aspects novateurs. Implantée dans une ancienne usine textile, ce Tiers-Lieu, baptisé « La Bobine », illustre une reconversion réussie du patrimoine industriel en un espace dynamique et polyvalent. Cette transformation préserve l'histoire locale tout en répondant aux besoins contemporains. Nous avons souhaité un lieu pluriel favorisant les synergies. Il propose ainsi la traditionnelle gamme de services que l'on retrouve dans les tiers-lieux : espace de travail partagé, bureaux individuels, salles de réunion. On y trouve également d'autres équipements répondant aux attentes d'un public beaucoup plus large :

- Une Micro-Folie qui est un musée numérique offrant un accès à des ressources culturelles variées et très prisées des scolaires et des habitants ;
- Un campus connecté qui est un lieu d'études équipé et dédié aux habitants du territoire pour suivre des formations post-bac et universitaires à distance en bénéficiant d'un accompagnement par une tutrice.

Tout en valorisant le patrimoine existant et répondant à des besoins locaux, la Bobine contribue ainsi à l'attractivité de notre territoire rural. Elle favorise le développement économique, encourage les initiatives et propose une offre éducative et culturelle. Cette réalisation démontre que les zones rurales peuvent également être des pôles d'innovation et de dynamisme.

## Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

J'engagerai une réforme visant à l'autonomie financière des collectivités. L'État a une fâcheuse tendance à nous transférer des compétences et nous imposer plus de missions, à moyens constants. Si nous savons faire preuve d'agilité, nous ne sommes pas non plus des magiciens. Cette dépendance financière aux dotations de l'État est sans doute une façon de recentraliser. L'État doit plutôt faire confiance aux élus locaux et capitaliser sur nous car nous n'avons pas perdu le lien avec nos administrés. Les collectivités doivent pouvoir véritablement lever des impôts. Toutefois, il ne s'agit pas de matraquer davantage nos concitoyens, c'est pour cela qu'il faut envisager une réforme globale de la fiscalité conjuguant ce besoin d'autonomie et l'objectif de baisse de la pression fiscale. Le chantier est vaste mais il faudra tôt ou tard s'y attaquer.



**PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025**

© Département de l'Aveyron



# Interview de Arnaud Viala

## Président du Département de l'Aveyron

### Quelle est l'action locale qui a changé le plus le quotidien de vos administrés ?

En Aveyron, le Département porte un projet ambitieux dont il s'est doté en 2021 et qui s'organise en 12 défis. Tous sont tournés vers l'objectif de rendre l'action publique locale plus efficace, plus lisible et plus conforme aux attentes de nos concitoyens. Parmi ces actions, celle que nous avons portée et qui a touché tous les aveyronnais sans distinction, c'est le déploiement de la fibre optique à 100 % de nos concitoyens. Le Département est à la tête de cette ambition pour son propre territoire, mais aussi les deux départements limitrophes du Lot et de la Lozère et le déploiement sur 335000 prises est quasiment achevé, faisant de l'Aveyron le premier département rural connecté du pays. Notre pari était évidemment de permettre à notre population de disposer des technologies modernes mais aussi de pouvoir donner à l'Aveyron une image de modernité et une attractivité pour les actifs. Le pari est gagné puisqu'à l'heure où des raccordements téléphoniques obsolètes sont progressivement décommissionnés par Orange partout dans le pays, tous les aveyronnais sont connectés à la fibre, et que – grâce à cette ambition – des jeunes s'installent chaque année chez nous pour y vivre et y créer leurs activités.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

Depuis plusieurs mois en Aveyron, nous travaillons d'arrache-pied sur la structuration d'un parcours d'accompagnement du vieillissement original et prospectif. A partir du constat que le nombre de seniors augmentera durablement dans les années futures, que nos concitoyens aspirent à vieillir le plus longtemps possible chez eux, et que l'EHPAD doit évoluer pour répondre aux attentes de demain, nous déployons un modèle inédit, dans le cadre d'une expérimentation que nous avons bâtie totalement en local : notre approche consiste à superposer tous les dispositifs existants, qu'ils soient médicaux, sanitaires ou médico-sociaux, dans le cadre d'un partenariat Département/ARS, sur 6 territoires infra-départementaux. Dans chacun de ces 6 périmètres, on définit :

- L'hôpital de référence ;
- Un EHPAD ressource qui sert de pivot à des EHPAD plus petits qui fonctionnent en grappe autour de lui ;
- Des unités de vie partagée (résidences seniors, habitats partagés) qui sont articulés sur des EHPAD de proximité ;
- Des politiques d'aide et de soin à domicile rattachés à ces unités de vie.

Au passage, nous assurons la fluidité des parcours professionnels des équipes et un regain d'attractivité des métiers du soin et de l'aide à la personne.

*« Je proposerais que soit lancée une réforme de l'organisation administrative des échelons locaux de notre pays. »*

Cette expérimentation est en cours de construction et il paraît utile et réaliste d'en envisager le déploiement.

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Si j'en avais la possibilité, je proposerais que soit lancée une réforme de l'organisation administrative des échelons locaux de notre pays. La refonte de la carte des régions en 2016 a donné naissance à d'énormes territoires qui n'ont ni identité ni capacité à agir en proximité avec les habitants qui les peuplent. Les orientations stratégiques qu'elles sont censées prendre sont souvent en chevauchement ou en contradiction avec les stratégies de l'État et en dissonance avec les attentes locales.

Comme il est illusoire de revoir leurs périmètres, il me paraît souhaitable d'en modifier les modalités d'existence et de gouvernance et les missions par une réforme à triple entrée :

- La mise en œuvre du 'conseiller territorial' qui siègerait à la fois à l'échelon départemental selon un mode de scrutin uninominal direct similaire à celui que l'on connaît actuellement et également à l'échelon régional par fléchage. Cet enchâssement de gouvernance permettrait de mettre en cohérence les politiques départementales et régionales et de doter les espaces régionaux d'élus 'politiquement' responsables face à leurs électeurs.
- L'amélioration des articulations entre niveaux de collectivités, en créant des grands blocs (jeunesse, autonomie, économie...) correspondant aux périmètres ministériels et avec à leur tête un chef de file clairement établi, dont la responsabilité soit de coordonner plutôt que d'imposer.
- L'État local serait organisé de la même manière, avec une prépondérance de l'état départemental dont le service de proximité est indispensable à la vie quotidienne.

Cette réforme devrait se faire par une loi organique et entrer en vigueur dès les scrutins de 2028, avec pour toile de fond la rénovation du pacte démocratique local.



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© Collectivité de Saint-Martin

# Interview de Louis Mussington



## Président du Conseil territorial de Saint-Martin

### Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

Au-delà des travaux d'amélioration du Cadre de vie, comme l'installation d'un nouvel éclairage public sur l'ensemble du territoire, ou encore des actions d'embellissement de nos quartiers, nous nous sommes attachés, dès notre arrivée en avril 2022, à restaurer la confiance avec nos administrés. C'est un élément crucial de notre mandature car les St Martinois venaient de traverser des épreuves difficiles et il était urgent de rétablir cette confiance et d'agir pour le bien-être de nos concitoyens. Nous avons entrepris des actions de proximité, nous avons privilégié le dialogue social en allant à la rencontre des habitants dans les quartiers et en instaurant une politique de l'humain beaucoup plus chaleureuse.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

L'une des réalisations qui me tenait le plus à cœur est la reconnaissance de notre langue maternelle au niveau national. Depuis 2023, l'anglais saint-martinois est officiellement reconnu comme un créole à base lexicale anglaise. C'est une victoire pour Saint-Martin car de nombreuses familles parlent l'anglais à la maison et la qualité de l'enseignement scolaire dépend aujourd'hui du bilinguisme. Nous avons renforcé, tout récemment, notre convention avec la Région académique pour le déploiement de l'enseignement bilingue Français Anglais, dans nos écoles du 1<sup>er</sup> degré. C'est une innovation majeure pour Saint-Martin qui pourrait être déployée dans d'autres académies pour développer le bilinguisme à l'école et rendre les élèves français plus performants dans ce domaine.

*« À Saint-Martin, notre priorité a été de recréer la confiance. L'écoute et la proximité ont redonné aux habitants toute leur place dans l'action publique. »*

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Si j'étais ministre, j'œuvrerais sans nul doute pour une meilleure reconnaissance des spécificités des territoires d'outre-mer. Les territoires ultramarins ont énormément de potentiel et doivent pouvoir s'appuyer sur leurs atouts pour se développer et rayonner au niveau international. Il y a encore du chemin à parcourir pour adapter la législation aux spécificités de nos territoires. C'est tout l'objet de l'Appel de Fort de France. L'autre domaine sur lequel j'interviendrais est celui de l'éducation et de l'adaptation de l'enseignement et des programmes nationaux à l'histoire et aux spécificités de nos territoires d'outre-mer. L'innovation dans ce domaine me semble incontournable pour l'avenir de notre jeunesse.

PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025



**Carole Delga**

Présidente du Conseil régional d'Occitanie  
Présidente des régions de France



**Aristide Olivier**

Maire de Caen  
Conseiller régional de Normandie



**Frédéric Augis**

Maire de Joué-lès-Tours  
Président Tours Métropole Val de Loire



**Yohann Nédélec**

Président du Centre National de la  
Fonction Publique Territoriale (CNFPT)



**Nicolas Isnard**

Maire de Salon-de-Provence



**Mathieu Hanotin**

Maire de Saint-Denis  
Président de Plaine Commune



**Frédéric Chéreau**

Maire de Douai





## Rendez accessible votre service téléphonique Aux personnes sourdes et malentendantes



**Elioz Connect** est une solution simple qui fonctionne via un **lien de connexion**, permettant à une personne sourde ou malentendante de rentrer en contact, sur place ou à distance, avec vos services.

L'échange se déroule avec un **opérateur relais** qui retranscrit le message souhaité en toute neutralité.

En France, environ **11% de la population** est sourde ou malentendante, soit près de 7 millions de personnes.

**Le décret n°2017-875 du 9 mai 2017** relatif à l'accès des personnes handicapées aux services téléphoniques stipule que chaque établissement public doit se rendre accessible aux personnes en situation de handicap, y compris pour les personnes sourdes et malentendantes.



En vous équipant avec notre solution Elioz Connect vous serez **conforme aux obligations légales d'accessibilité** pour vos citoyens sourds et malentendants.

**Remplissez notre formulaire et  
équipez-vous en moins de 72h !**



**LSF**

Langue des signes  
française



**LfPC**

Langue française  
parlée complété



**TTRP**

Transcription en temps  
réel de la parole

# LE CERCLE DES ÉLUS LOCAUX



# LE CERCLE DES ÉLUS LOCAUX



# LE CERCLE DES ÉLUS LOCAUX >



**Des  
sondages  
innovants  
pour des  
analyses  
percutantes**

A hand holding a magnifying glass over the text. The magnifying glass is positioned over the word 'pour', making it appear larger and more prominent. The hand is on the left side of the frame, and the magnifying glass is held at an angle, focusing on the text.

 **QUORUM  
INSTITUT**  
Au cœur de l'opinion publique





# FURSAC · ANSELIN

Cabinet de conseil en recrutement et en ressources humaines  
Expert des secteurs publics et parapublics

HOTEL DE VILLE

**DANS LE SECTEUR PUBLIC,  
RECRUTER LES MEILLEURS PROFILS,  
C'EST AUSSI  
UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL !**

**Depuis 30 ans, Fursac · Anselin accompagne les acteurs publics  
dans leurs recrutements stratégiques par approche directe.**

Diagnostic de vos besoins, sélection rigoureuse et suivi personnalisé.



CONTACTEZ-NOUS POUR BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT EXPERT  
DANS VOS RECRUTEMENTS STRATÉGIQUES !

**Cabinet Fursac · Anselin**

plus de 30 ans au service du développement des cadres publics

- 📍 PARIS 4 rue Joseph Bara 75006 Paris
- 📍 LYON 3 rue de la Barre 69002 Lyon
- ☎️ 01 43 54 08 33
- ✉️ avecvous@fursac-anselin.fr

[fursac-anselin.fr](https://www.fursac-anselin.fr)



 /fursac-anselin



## Notre mission, bien vous nourrir.

Nos équipes s'engagent à préparer des repas bons et équilibrés tout au long de votre vie, portant une attention particulière à la qualité des produits cuisinés et au plaisir gustatif.



# LE CERCLE DES ÉLUS LOCAUX >

En partenariat avec :

**INSTITUT  
QUORUM**  
Au cœur de l'opinion publique



[institut-quorum.fr](http://institut-quorum.fr)

